



Assemblée générale

Soixante et onzième session

11^e séance plénière

Mercredi 21 septembre 2016, à 9 h 15
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

La séance est ouverte à 9 h 15.

Allocution de M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Finlande.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Niinistö (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Vous pouvez compter sur le plein appui de la Finlande dans l'exercice de vos importantes responsabilités.

C'est la dernière session de l'Assemblée générale à laquelle participe M. Ban Ki-moon en sa qualité de Secrétaire général. Je le remercie des efforts inlassables qu'il a déployés pour promouvoir le bien commun de l'humanité. Durant son mandat, il a joué un rôle déterminant dans la définition d'un programme de développement durable ambitieux et dans la lutte contre

les changements climatiques. Ces réalisations feront avancer les choses pour les générations à venir. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le Secrétaire général en décembre, à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire de l'adhésion de la Finlande à l'ONU. Nous avons ainsi eu l'occasion de nous rappeler ce que l'ONU défend. L'Organisation est l'incarnation et l'arbitre d'un système international d'États souverains fondé sur des règles. C'est la seule organisation vraiment mondiale que nous ayons, mais nous devons travailler ensemble pour veiller à ce qu'elle s'acquitte mieux de ses nombreuses tâches.

Malheureusement, partout dans le monde, nous devons toujours faire face à des menaces à la paix et à la sécurité internationales. Le nationalisme étriqué, le racisme et l'extrémisme violent prennent de l'ampleur. Nous devons lutter contre ces idéologies destructrices. L'essai nucléaire qu'a récemment effectué la République populaire démocratique de Corée est extrêmement préoccupant. Le conflit en Ukraine n'a toujours pas été réglé. Tous ces actes illégaux, y compris l'annexion de la Crimée par la Russie, doivent être condamnés. Les conflits complexes et terribles en Syrie, en Iraq dans la région continuent de peser non seulement sur le Moyen-Orient mais aussi, de manière indirecte, sur l'Europe, y compris sur mon pays, la Finlande.

Ces conflits ont déjà tué et mutilé des centaines de milliers de personnes et entraîné le déplacement de nombreuses autres. Ils ont donné lieu à des mouvements sans précédent de demandeurs d'asile en direction de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-29422(F)



Document adapté

Merci de recycler



l'Europe et sur le continent européen. Les sociétés européennes sont bienveillantes, mais elles sont aujourd'hui mises à l'épreuve. Leur capacité de répondre aux besoins des demandeurs d'asile, d'intégrer ces personnes chez nous, ou d'apporter une aide humanitaire à l'étranger a des limites.

Cette semaine, au cours de laquelle ont lieu les réunions de haut niveau, nous avons examiné, et pour cause, la question des réfugiés et des migrants. Nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions durables, aux niveaux international et régional, afin de mieux contrôler les frontières tout en garantissant les droits de ceux qui demandent une protection internationale par crainte légitime d'être persécutés. Il faut à cet effet se projeter dans l'avenir et faire preuve de courage et d'esprit d'initiative. L'autre cas de figure est sombre : les frontières deviendront des murs et seront fermées même à ceux qui sont en droit d'obtenir le statut de réfugié.

Le problème est grave. Chaque jour des dizaines de milliers de personnes sont déplacées à cause de conflits, de persécutions ou de catastrophes naturelles, alors que d'autres plient bagages à la recherche d'une vie meilleure. Il existe un besoin accru d'aide humanitaire. L'Union européenne et mon pays, en tant que membre de l'Union, continueront d'assumer leur part de responsabilité dans le cadre des efforts déployés pour faire face à la crise, mais cela ne sera jamais suffisant. L'action humanitaire ne pourra jamais compenser l'incapacité de s'attaquer aux causes profondes des migrations forcées.

Il est important d'adopter une perspective à plus long terme. Les conflits auxquels nous sommes actuellement confrontés nécessitent une action humanitaire d'urgence, mais pourtant les causes sous-jacentes portent sur le long terme. Les progrès économiques, sociaux et politiques sont donc impératifs. La communauté internationale peut et doit fournir une aide. L'Organisation des Nations Unies, pour sa part, peut aider à désamorcer des conflits latents au moyen de la prévention des conflits, de la médiation et, si besoin est, des opérations de paix préventives. Toutefois, la responsabilité ultime de la restructuration des sociétés incombe aux populations concernées et à leurs gouvernements. L'appropriation locale constitue donc la solution. Depuis plusieurs années, la Finlande et la Turquie ont conduit des efforts pour renforcer la médiation fondée sur l'action de l'ONU. Il faut promouvoir une coopération plus étroite entre différents

acteurs, tels que les dirigeants traditionnels et religieux, et susciter une participation plus grande de la société civile. Nous nous félicitons de ce que des progrès sont actuellement réalisés, comme le démontre l'adoption par l'Assemblée générale, il y a deux semaines seulement, de sa résolution la plus récente sur la médiation (résolution 70/304).

Cette année marque le soixantième anniversaire de la participation de la Finlande aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Depuis 1956, quelque 50 000 hommes et femmes finlandais ont participé à des opérations des Nations Unies dans le monde entier. Des citoyens finlandais continuent de servir sous la bannière de l'ONU, au Moyen-Orient et ailleurs, et certains d'entre eux ont consenti le sacrifice suprême. Nous honorons le travail de ces hommes et de ces femmes. La Finlande est attachée aux efforts en cours visant le renforcement des différents aspects des opérations de paix. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Secrétaire général pour faire entrer le maintien de la paix des Nations Unies dans le XXI^e siècle. Le Sommet sur le maintien de la paix organisé l'année dernière par le Président des États-Unis, M. Obama, a constitué un grand pas en avant dans la bonne direction et il faut poursuivre dans cette voie. Le problème de la circulation illicite d'armes classiques persiste, mais des progrès ont enfin été réalisés – le Traité sur le commerce des armes est entré en vigueur. Néanmoins, deux tâches restent à remplir – le Traité doit être adopté par tous et il doit être effectivement mis en œuvre. Il n'a pas été ratifié par nombre d'États Membres dont les contributions sont nécessaires, et donc j'exhorte les Membres à y adhérer sans retard.

L'adoption il y a un an du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a constitué un jalon, de même que la conclusion de l'Accord de Paris pour lutter contre les changements climatiques. Cependant, la mise en œuvre de ces instruments en constituera la véritable mise à l'épreuve; en Finlande, cette mise en œuvre se fait de façon inclusive. Nous nous concentrons sur l'établissement de partenariats entre le gouvernement, le secteur privé, les universités et la société civile. Tous les citoyens finlandais sont encouragés à s'investir. Je me suis personnellement engagé à réduire mon empreinte carbone de moitié en l'espace de 10 ans en souscrivant à l'initiative Promesse d'action des citoyens du monde pour le climat. Il y a deux semaines environ, cette initiative a pris une portée planétaire au cours d'un événement organisé par le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur

les changements climatiques. Un mécanisme analogue existe en vue d'une participation sans exclusive pour soutenir le Programme 2030.

L'égalité des sexes et l'autonomisation politique, économique et sociale des filles et des femmes sont des moteurs essentiels du développement durable et de la lutte contre le changement climatique. Dans mon pays, l'égalité hommes-femmes a été vitale au cours de notre essor de la pauvreté à la prospérité. Je salue tous les efforts qui appellent l'attention sur cette question, tel le mouvement HeForShe lancé par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Je participe personnellement à ce travail important. Toutefois, l'ONU et ses États Membres ont encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'égalité des sexes qu'ils se sont fixé.

Le prochain Secrétaire général fera l'objet d'attentes presque colossales. La Finlande se félicite d'un processus de sélection qui est plus transparent et plus inclusif. Nous saluons aussi le fait que tant de candidates s'intéressent à ce poste. Nous avons nous aussi un message à transmettre au prochain plus haut fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous souhaitons que le nouveau Secrétaire général travaille en étroite coopération avec le Conseil de sécurité et même parfois, si cela est nécessaire, devance le Conseil dans l'exécution du mandat confié par la Charte des Nations Unies. L'amélioration des fonctions de l'Organisation des Nations Unies constitue un autre défi à relever. Le prochain Secrétaire général peut y parvenir en veillant à ce que les différentes activités des Nations Unies se complètent mutuellement, afin que les organismes des Nations Unies soient véritablement unis dans l'action. Qu'il me soit permis de conclure en assurant l'Assemblée du plein appui de la Finlande au prochain Secrétaire général, quelle que soit la personne choisie et que ce soit un homme ou une femme.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Finlande de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante et onzième session. J'exprime également notre vive gratitude à votre prédécesseur, M. Mogens Lykkesoft, pour sa présidence éclairée de la soixante-dixième session de l'Assemblée.

Nous gardons tous un souvenir vivace du moment marquant où, en septembre de l'an dernier, nous avons adopté l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030. La présente session de l'Assemblée générale nous donne une occasion unique de faire retour sur les mesures que nous avons prises à ce jour, au niveau tant national qu'international, conformément à nos engagements en faveur de la transformation socioéconomique mondiale. Nous espérons obtenir avec ce Programme de meilleurs résultats que par le passé.

Il est encourageant que des mesures essentielles aient été et soient prises à différents niveaux depuis septembre de l'an dernier pour appliquer le Programme 2030. À cet égard, nous notons la réunion de l'Instance mondiale dédiée aux infrastructures, en avril 2016, celle du Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable, en juin, et le lancement du Mécanisme de facilitation des technologies, avec l'activation de sa plateforme en ligne. Nous notons également les réunions de suivi consacrées à l'élaboration de mesures concrètes pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Ces activités menées au niveau mondial ont trouvé un écho sur le plan national,

la quasi-totalité des États Membres indiquant préparer l'exécution de ce Programme à portée universelle.

Pour notre part, j'ai le plaisir de signaler que nous avons mis en place des structures nationales multipartites et multisectorielles pour transposer et mettre en œuvre le Programme 2030. Nous l'avons fait de manière coordonnée et intégrée, en liaison avec notre programme de développement national, le Programme du Zimbabwe pour une transformation socioéconomique durable. La tâche consistant à transposer le Programme 2030 a été relativement moins exigeante, étant donné qu'il s'appuie sur une vision et des aspirations essentiellement semblables à celles de notre modèle économique national. Le principal obstacle à l'application du Programme 2030 par le Zimbabwe tient au fardeau des sanctions punitives et odieuses qui nous sont imposées par certaines puissances hégémoniques et néo-impérialistes, dont les représentants sont assis dans cette salle.

Mon pays est la victime innocente des sanctions malveillantes imposées par les États-Unis et d'autres puissances occidentales. Ces pays nous maintiennent sous le joug de ces sanctions depuis maintenant 16 ans. En tant que nation, nous sommes collectivement punis pour la seule raison que nous exerçons un droit qui découle du plus important des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, l'indépendance souveraine. Nous sommes punis au motif que nous faisons ce que toutes les autres nations ont toujours fait et continuent de faire, à savoir posséder et exploiter comme elles l'entendent leurs propres ressources naturelles et servir les intérêts fondamentaux de leurs citoyens. Ceux qui imposent ces sanctions préféreraient que nous nous plions à leurs intérêts au détriment des besoins primaires de la majorité de notre population. Tant que ces sanctions économiques et financières seront en place, la capacité du Zimbabwe à appliquer pleinement et efficacement le Programme 2030 sera profondément entravée. Je demande une nouvelle fois au Royaume-Uni, à l'Europe, aux États-Unis et à leurs alliés de lever les sanctions illégales et injustifiées qui pèsent sur mon pays et sur mon peuple. Nous sommes tous liés par nos engagements en vertu du Programme 2030, dans lequel nous avons résolu d'éviter les sanctions et de leur préférer le dialogue.

L'Assemblée générale élira le nouveau secrétaire général de l'ONU au cours de sa présente session. Nous sommes témoins des efforts louables qui sont déployés pour que le prochain secrétaire général soit choisi à la

faveur d'une procédure transparente et sans exclusive. La participation accrue de l'Assemblée générale et, partant, de la majorité de nos membres ne masque toutefois pas l'opacité de la procédure au niveau du Conseil de sécurité. Nous espérons vivement qu'il en sera tiré des enseignements de nature à encourager plus d'ouverture et de transparence à l'avenir.

Depuis plus de 20 ans, nombre d'entre nous montent à cette tribune et plaident avec force pour une réforme du Conseil de sécurité. Or nous ne sommes pas plus avancés que nous l'étions il y a 20 ans. Il en est ainsi, en dépit du fait que tout le monde s'accorde sur le caractère injuste, inéquitable et inadéquat de la composition actuelle du Conseil. Nous avons à présent la possibilité, dans le cadre des négociations intergouvernementales en cours, de remédier à cette situation inique et injustifiable, pour une Organisation forte et plus unie qui soit capable d'exécuter son mandat.

Notre engagement commun à ne laisser personne de côté exige que nous nous occupions du sort des peuples qui vivent encore sous la férule coloniale et sous occupation. Le peuple de Palestine est persécuté et vit sous occupation depuis plus de 49 ans. Il est grand temps que l'ONU, et en particulier le Conseil de sécurité, s'acquitte des devoirs et obligations que lui fait la Charte en appliquant ses résolutions, y compris la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale et les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. La solution des deux États, qui repose sur les frontières antérieures à juin 1967, doit maintenant être mise en œuvre suivant ces dispositions et dans les délais prévus. Voilà la seule manière de parvenir à la paix au Moyen-Orient.

Sur notre propre continent, l'ONU est tenue, en vertu des principes inscrits dans la Charte, de redoubler d'efforts pour garantir le plein exercice du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Le Programme 2030 prend acte du fait que le développement durable ne pourra pas prévaloir tant que les peuples vivant sous occupation coloniale et étrangère ne jouiront pas pleinement de leurs droits. Nous appelons instamment à ce que se tienne sans plus de délai le référendum sur l'indépendance du peuple sahraoui.

Pour terminer, je voudrais remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de l'énorme travail qu'il a accompli durant son mandat. Nous lui savons gré de sa présence lors des sommets de l'Union africaine, ainsi que de ses déplacements en Afrique, qui ont clairement

attesté de son engagement envers l'Afrique, et de son partenariat avec elle pour promouvoir la cause de la liberté, du développement et de la paix – et la sécurité de notre continent. Nous saluons tout particulièrement le rôle de premier plan qu'a joué le Secrétaire général pour mobiliser le système des Nations Unies tout entier et, de fait, la communauté internationale, en faveur d'un partenariat avec l'Afrique pour enrayer et faire reculer l'épidémie d'Ebola, qui a coûté la vie à des milliers de personnes et a affaibli le développement socioéconomique de notre continent. De fait, il a inlassablement plaidé en faveur de l'autodétermination et s'est révélé un défenseur assidu d'un développement sans exclusive, de la paix et de la formation de coalitions pour faire face aux crises humanitaires et autres. Nous lui présentons tous nos vœux de succès dans ses futures entreprises, et je suis convaincu qu'il va beaucoup manquer à nombre d'entre nous, en particulier en Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de Mme Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Chili.

M^{me} Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Bachelet Jeria (*parle en espagnol*) : La situation que nous vivons nous montre que nous devons procéder à un changement de perspective majeur dans la manière dont nous abordons la question du développement. Notre monde traverse une crise qui dure depuis plusieurs années maintenant et qui, loin de se résorber, s'est aggravée, suscitant la critique de

nos concitoyens, qui jugent les institutions politiques incapables de les représenter. En même temps, la croissance économique a ralenti dans le monde entier, et elle n'a pas permis de procurer à la population mondiale le bien-être qu'elle recherche.

Il semblerait que les dynamiques profondes qui, il y a quelques années, ont été à l'origine de la crise n'ont, loin d'être réglées, été que superficiellement remaniées. Mais les citoyens, eux, sont aujourd'hui plus vigilants et plus autonomisés, d'autant que, grâce aux nouvelles technologies, ils disposent de nouveaux moyens d'expression. Ils sont en train de nous exposer comment, dans leur vie quotidienne, sur leurs lieux de travail, à l'école de leurs enfants, sur la santé de leurs familles, sur la sécurité de leurs villes, sur les retraites de leurs pères et de leurs mères, et dans les relations entre les hommes et les femmes, se font toujours sentir les effets négatifs d'un développement inique. Voilà la principale composante du mécontentement citoyen qui nous avons observé dans divers endroits du monde.

Dans le même temps, nous sommes confrontés à une crise environnementale sans précédent, qui menace la vie sur Terre, a des répercussions sanitaires, cliniques, économique, climatiques et écologiques, et frappe davantage les plus vulnérables. À cette crise viennent s'ajouter la violence et les conflits armés qui sévissent dans de nombreuses régions du monde, accentuant la précarité et amplifiant de manière exponentielle les déplacements forcés et les grands mouvements migratoires.

Ce malaise des citoyens est l'expression de leur désillusion face à la promesse d'un développement auquel ils aspirent et pour lequel ils luttent âprement, mais dont ils n'ont pas encore bénéficié. Nous le voyons, le gouffre s'élargit de plus en plus entre les représentants et les représentés. Les gouvernements nationaux comme les instances de représentation multilatérales suscitent la méfiance car ils ne semblent pas répondre suffisamment vite ou avec le soin requis aux priorités des citoyens ordinaires. L'heure n'est pas à la solution de facilité, en empruntant la voie destructive, à terme, du populisme. L'heure est à l'action, en faisant preuve d'un pragmatisme fondé sur l'éthique et attentif aux citoyens.

Les objectifs de développement durable que nous nous sommes proposés d'atteindre avant 2030 sont l'expression des changements profonds que la communauté internationale est consciente de devoir entreprendre au moyen de mesures concrètes.

Nous devons désormais mobiliser la volonté politique pour ce faire, tant dans les instances multilatérales que dans chacun de nos pays – parce qu’il y a des inerties à contrecarrer et des intérêts particuliers à combattre. La crise politique et de développement que nous traversons est portée par des dynamiques mondiales. Personne, pas plus une nation qu’un groupe social, ne pourrait l’affronter seul. Il nous faut mettre en place des dialogues multilatéraux aux plans régional et mondial afin de prendre des engagements réalistes mais exigeants. Je tiens à insister : nous devons agir maintenant. Dans nos pays, nos concitoyens attendent de nous que nous communiquions leurs exigences et que nous y répondions avec détermination et volonté. J’espère que nous saurons satisfaire à ces attentes.

Pays à revenu intermédiaire, le Chili n’est pas encore parvenu au plein développement, mais sa modernisation rapide, ces dernières décennies, nous a positionnés à l’extrême limite des défis de la modernité, au beau milieu aux tensions qui opposent la démocratie et la croissance économique. Aujourd’hui, c’est forte de cette expérience que je prends la parole, mais aussi après avoir emprunté la voie des changements que me demandaient les citoyens de ma patrie. Je sais qu’il est difficile de faire des changements, mais je connais aussi l’espoir qui naît lorsque l’on voit un horizon nouveau devenir petit à petit une réalité. C’est la voie que nous sommes en train de parcourir en tant que nation, mais aussi en tant que composante de la communauté internationale.

Aux plans régional et international, notre pays est partisan de la convergence dans le respect de la diversité de l’Amérique latine, en recherchant un programme commun qui nous permette, en dépit de nos différences, de nous renforcer en tant que bloc et que région. Nous avons progressé. Nous avons approfondi notre intégration avec le Mexique, la Colombie et le Pérou au sein de l’Alliance du Pacifique, qui compte également 49 États observateurs et qui se développe avec détermination et pragmatisme. Aujourd’hui, deux mécanismes d’intégration tels que l’Alliance du Pacifique et le Marché commun du Sud (MERCOSUR) ont lancé un dialogue pour établir une meilleure Amérique latine en renforçant la coopération et en soulignant que le développement national et les relations internationales ne sauraient être considérées comme des thèmes distincts.

En Amérique latine, il existe des différences et elles sont de taille, mais malgré cela, nous œuvrons

de concert pour relever les nouveaux défis. Nous le faisons au sein de la Communauté des États d’Amérique latine et des Caraïbes, où 33 États membres cherchent à faire face au nouvel environnement politique, social et économique. Au sein de l’Union des nations de l’Amérique du Sud également, les pays d’Amérique du Sud se consultent pour régler des problèmes politiques communs.

Nos principes, en tant que pays, sont immuables. Ce sont, entre autres, la vocation de paix, la démocratie et le respect des droits de l’homme, le respect du droit international et des traités, la souveraineté et l’obligation de coopérer. La promotion et la protection de la démocratie et des droits de l’homme à l’échelon international ne sont pas contraires au principe de non-ingérence. De fait, c’est une conquête de notre époque d’envergure mondiale.

Je pense que la Colombie nous a donné l’une des meilleures nouvelles de cette année aux échelons régional et international : l’espoir de la paix. Lundi prochain, l’accord visant à mettre fin aux hostilités d’une guerre civile qui a fait rage pendant plus de 50 ans sera signé. Le Chili, qui a également connu une transition difficile vers la démocratie, souhaite continuer d’aider son frère d’Amérique latine à gérer la situation d’après-conflit, notamment en mettant des observateurs militaires et de police à la disposition de la mission politique des Nations Unies et en collaborant avec lui de façon solidaire, comme nous l’avons fait dans d’autres pays frères, comme Haïti.

Nous avons souscrit au Programme de développement durable à l’horizon 2030 et aux objectifs de développement durable. De même, nous avons signé l’Accord de Paris, l’accord le plus ambitieux et le plus concret de l’histoire des négociations multilatérales sur les changements climatiques. De concert avec Monaco et la France, nous avons proposé la Déclaration « Parce que l’Océan » qui souligne la nécessité d’accorder une attention particulière aux effets de la dégradation de l’environnement sur les eaux océaniques. Plus de 30 pays y ont souscrit.

La protection des océans est vitale pour notre avenir commun, et aujourd’hui, ils sont menacés. C’est pourquoi le Chili a décidé d’agir en créant le parc marin de Nazca-Desventuradas, le plus grand d’Amérique latine. Nous mettons également au point un projet de coopération Sud-Sud pour aider les pays des Caraïbes à lutter contre la pollution marine.

En dehors de ce bâtiment et dans les régions les plus différentes du monde, les peuples, leurs dirigeants, la société civile et les médias attendent des États Membres de l'Organisation qu'elle apporte des réponses coopératives, créatives et concrètes aux problèmes du XXI^e siècle. C'est pourquoi une fois encore, je lance haut et fort un appel à la réforme du Conseil de sécurité afin de refléter les nouvelles réalités d'aujourd'hui. Je lance haut et fort un appel à une gestion efficace de l'Organisation des Nations Unies et à une plus grande ouverture dans ses procédures, y compris au niveau de l'élection du nouveau Secrétaire général ou de la nouvelle Secrétaire générale. Je demande à la personne qui sera élue de s'engager en faveur des principes, qui sont au service de nos peuples et qui ont donné naissance à l'Organisation. Nous savons que pour relever les défis qui se posent à nous, nous devons déployer des efforts conjoints et consensuels. Il nous faut davantage de multilatéralisme, davantage de coopération et davantage de dialogue. Ceci est une instance irremplaçable de débat et d'adoption d'accords. Il s'agit d'une plate-forme pour l'action coordonnée.

M^{me} Kasese-Bota (Zambie), Vice-Présidente, assume la présidence.

Le Chili est un pays ouvert au monde, qui s'attache à promouvoir des règles claires et des accords politiques et économiques pour aller de l'avant. L'Organisation des Nations Unies doit jouer le rôle qui lui revient : elle doit être une enceinte de consensus, à qui les plus vulnérables peuvent s'adresser et qui lutte contre les inégalités et la discrimination à l'égard des minorités religieuses, ethniques et sexuelles. Faisons de l'Organisation des Nations Unies une organisation répondant aux besoins et aux attentes de nos peuples!

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République du Chili de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Geingob (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Il est originaire d'un pays qui est tenu en haute estime et est grandement respecté par le peuple namibien. La Namibie est l'enfant de la solidarité internationale et a été mise au monde par l'Organisation des Nations Unies. Les Fidji sont l'un des pays qui ont fourni des forces de maintien de la paix au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie. Au vu de leur passé, nous sommes persuadés que la présente session sera un franc succès.

Le Président a souligné à juste titre dans son discours de remerciement (voir A/70/PV.103) que le but principal de la soixante et onzième session était d'imprimer un élan à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cet élan est illustré par le choix du thème de la session, « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde ». La Namibie s'associe au Président pour réaffirmer que la mise en œuvre de ce programme est indispensable si nous voulons préserver un monde sûr pour les générations futures.

Comme l'a dit le Secrétaire général dans son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/71/1), dans un environnement devenu particulièrement difficile, les peuples du monde ont imploré l'Organisation, plus qu'à aucun autre moment de son histoire, d'intensifier son action et d'en élargir les domaines et le théâtre. L'engagement du Secrétaire général envers l'Organisation et sa préoccupation quant aux problèmes qui touchent le monde aujourd'hui m'ont impressionné. Il a indiqué qu'il avait cherché à mieux préparer l'Organisation aux immenses défis qui l'attendent, à l'aider à servir l'ensemble des États Membres et l'ensemble des peuples. Il a relevé la barre et, de fait, c'est à nous maintenant de porter l'idéal d'excellence humanitaire vers de nouveaux sommets.

En septembre de l'année dernière, nous avons souscrit à un nouveau programme de développement durable. Nous concordons tous pour dire que la mise en œuvre effective de ce programme exigera que les efforts mondiaux, continentaux, régionaux, nationaux et locaux soient cohérents et complémentaires, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général. Il ne fait aucun doute que nous nous joindrons à l'action menée à l'échelon mondial pour assurer une vie de dignité pour tous, et ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant.

La Namibie souscrit à l'idée que le Programme 2030, successeur des objectifs du Millénaire pour le développement, devra prendre pleinement en compte la croissance économique, la justice sociale et la gestion de l'environnement. En termes de croissance économique, nous devons parler d'une croissance inclusive qui se traduira par la création d'emplois décents pour nos citoyens. En d'autres termes, nous devons faire davantage pour nous éloigner de l'actuel modèle de croissance non créatrice d'emplois qui prévaut dans nombre de nos pays membres.

Par conséquent, notre objectif doit être une croissance économique durable et inclusive, pour pouvoir lutter efficacement contre ce fléau qu'est la pauvreté.

Suite au ralentissement de l'économie mondiale et à la chute des prix des matières premières, l'économie namibienne a connu une contraction cette année, après une croissance robuste de plus de 5 % en moyenne au cours des cinq années précédentes. Nous sommes conscients que nous devons relever notre taux de croissance pour pouvoir réduire sensiblement la pauvreté. Nous restons optimistes quant aux perspectives à long terme de la Namibie, étant donné que les paramètres fondamentaux de l'économie demeurent intacts, notamment la viabilité du compte budgétaire et du compte courant extérieur. J'en veux pour preuve le fait que l'agence de notation Fitch Ratings a récemment confirmé le taux international de défaut de paiement de la Namibie à BBB –, avec une note de AA+ en ce qui concerne l'émission d'obligations sur les marchés sud-africains et namibiens, même si les perspectives à long terme sont passées de stables à négatives.

Le Gouvernement namibien reste attaché à une gestion économique prudente et responsable et a déjà introduit des mesures de réforme structurelles ainsi qu'en matière de dépenses et de recettes, afin de

dissiper les préoccupations exprimées par les agences de notation concernant les perspectives à long terme de notre pays. Nous voudrions assurer tous nos partenaires qu'il n'y a aucun risque que la Namibie n'honore pas ses titres de créance, à court et moyen terme. En fait, nous demeurons optimistes quant aux perspectives économiques de notre pays. Par ailleurs, nous sommes déterminés à créer des conditions propices à la pleine participation du secteur privé à l'activité économique. Le Gouvernement ne peut pas assumer à lui seul la charge d'assurer le développement pour tous. Le secteur privé a un rôle crucial à jouer pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois dans notre pays.

En ce qui concerne la justice sociale, nous sommes tous préoccupés par les déplacements forcés de population dont nous sommes témoins, qui ont atteint des niveaux jamais vus depuis la création de l'Organisation. La crise actuelle des réfugiés requiert notre attention immédiate et notre action collective. Comme le dit le Secrétaire général dans son rapport (A/71/1), il faut en appeler à la solidarité mondiale face aux besoins de nos semblables. Nous devons déterminer les principaux facteurs qui poussent les gens à fuir en si grand nombre pour pouvoir nous attaquer aux causes profondes de ce fléau, plutôt qu'à ses symptômes. Nous sommes convaincus que personne ne doit se sentir exclu, car nous sommes conscients que l'inclusion est synonyme de paix, tandis que l'exclusion est synonyme de guerre.

Ce matin, nous avons assisté à la réunion de haut niveau sur l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. La Namibie se félicite de ce jalon, et nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons ratifié l'Accord, ce qui représente une étape importante dans nos efforts pour lutter contre les effets dévastateurs des changements climatiques. Les changements climatiques sont un problème mondial qui exige une réponse mondiale de la part de nous tous, pays développés et pays en développement. À cet égard, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Déclaration de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe restent les grands cadres multilatéraux pour une action concertée en vue de faire face aux risques de catastrophe résultant des changements climatiques, comme la sécheresse.

La Namibie est l'un des pays les plus arides du monde. Au niveau national, nous avons donc pris des mesures ambitieuses face aux changements climatiques, y compris des mesures d'atténuation et d'adaptation,

pour réduire les pertes et les dommages découlant des catastrophes naturelles causées par les changements climatiques. Dans le même temps, nous nous employons à développer les ressources énergétiques renouvelables, comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'hydroélectricité. Dans le cadre des efforts visant à faire face à cette crise, il faut respecter le principe d'une responsabilité commune mais différenciée.

En outre, nous nous félicitons de la mise en service du Fonds vert pour le climat, qui arrive à point nommé. Cela nous permettra de décentraliser les opérations du Fonds. Dans ce contexte, je voudrais annoncer que la Namibie a offert d'accueillir le centre régional africain du Fonds vert pour le climat le moment venu. Les représentants se souviendront que la Namibie est arrivée en deuxième position, derrière la Corée du Sud, suite à l'appel d'offres lancé pour accueillir le siège mondial du Fonds vert pour le climat. Ce serait un honneur pour nous d'accueillir le centre régional africain du Fonds vert pour le climat en guise de prix de consolation. La Namibie compte sur l'appui des États Membres.

La Namibie estime que l'Organisation des Nations Unies demeure le centre du renforcement de l'état de droit au niveau international. Par conséquent, le système des Nations Unies doit être un modèle de transparence et de responsabilisation. Pour que les gouvernements et les organisations telles que l'ONU puissent regagner la confiance des gens qui, au fil des ans, ont perdu foi dans la gouvernance mondiale, il faut que l'inclusion et la transparence en matière de gouvernance deviennent une priorité. En effet, c'est en combinant transparence et respect du principe de responsabilité qu'on obtiendra la confiance.

C'est pourquoi la réforme du Conseil de sécurité revêt une importance primordiale et ne saurait être réduite aux aspirations de quelques pays. Le Conseil de sécurité est un organe trop important pour qu'il serve uniquement les intérêts de quelques-uns. Par conséquent, nous appelons de nouveau à la réforme globale du Conseil de sécurité, pour qu'il soit plus démocratique et plus transparent, et en conséquence, puisse mieux servir l'humanité. La Namibie reste pleinement attachée à la Position africaine commune sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes d'avis que le Conseil de sécurité doit refléter le large éventail des Membres de l'Organisation. L'équité et la justice exigent que l'Afrique fasse partie de l'équation.

La Namibie, un pays qui est né d'une lutte longue, amère et sanglante pour l'indépendance et qui a

connu 26 ans de liberté depuis lors, est solidaire avec les peuples qui ne sont pas encore indépendants et qui sont privés de leurs droits fondamentaux. En conséquence, la Namibie appelle à la mise en œuvre intégrale de toutes les résolutions pertinentes de l'ONU relatives à la Palestine. La communauté internationale doit honorer ses obligations et aider le peuple palestinien à exercer son droit fondamental à l'indépendance et à l'autodétermination. La liberté et l'indépendance ne peuvent pas lui être refusées indéfiniment – elles ne peuvent qu'être retardées. Tirons parti des enseignements de l'histoire.

La Namibie reconnaît et salue le rôle que le Royaume du Maroc a joué pour nous aider à parvenir à l'indépendance. Je peux dire avec fierté que les Marocains sont nos frères et sœurs, ce qui a été confirmé durant la visite de deux jours que j'ai effectuée au Maroc. Notre pays ne souhaite être l'ennemi de personne et veut être l'ami de tous, et croit également en un monde où personne ne devrait se sentir exclu. Malheureusement, nos frères et sœurs du Sahara occidental se sentent exclus.

Nous espérons donc que le peuple sahraoui pourra bientôt jouir de la même liberté à laquelle la Namibie est parvenue grâce au concours du Royaume du Maroc. À cet égard, nous appelons à la mise en œuvre intégrale des résolutions appelant à l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental occupé, pour que ses habitants puissent s'exprimer librement et indiquer s'ils optent pour l'indépendance ou pour l'unification avec le Maroc, ce qui permettra de régler à l'amiable ce différend entre frères et sœurs.

La Namibie reste convaincue qu'en dépit des défis sans précédent auxquels l'humanité est confrontée, nous pouvons concrétiser la promesse d'une vie dans la dignité pour tous, sous l'impulsion de l'Organisation des Nations Unies. Ne nous décourageons pas, car comme l'a dit sainte Teresa de Calcutta : « Si nous n'avons pas la paix, c'est parce que nous avons oublié que nous appartenons les uns aux autres ». Nous devons donc comprendre que nos différences ne doivent pas nous éloigner les uns des autres mais au contraire nous rapprocher. Célébrons l'unité dans la diversité.

Si nous comprenons que nous appartenons les uns aux autres, ensemble, nous pourrions changer ce monde par l'entremise de cette institution indispensable qu'est l'Organisation des Nations Unies. Le moment est venu pour l'avènement d'une nouvelle ère pour l'humanité,

caractérisée par la paix, l'unité et la dignité pour tous les citoyens du monde.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Li Keqiang, Premier Ministre du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant une allocution du Premier Ministre du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine.

M. Li Keqiang, Premier Ministre du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Li Keqiang, Premier Ministre du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Li Keqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à féliciter M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je suis certain que, sous sa présidence, la soixante et onzième session de l'Assemblée générale permettra d'avancer sur les questions inscrites à son ordre du jour. Je tiens également à saluer le travail efficace de M. Lykketoft, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je souhaite par ailleurs rendre hommage au Secrétaire général, Ban Ki-moon, qui, avec modestie et dans un souci d'harmonie et d'ouverture, a travaillé avec diligence et réalisme au cours de la décennie écoulée et dont les efforts ont grandement contribué à la paix mondiale, au développement durable ainsi qu'à la défense et à la protection des droits de l'homme dans le monde.

En 2015, l'ONU a organisé un sommet consacré au programme de développement pour l'après-2015 et adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui présente une nouvelle

vision du développement mondial. Durant ce sommet, le Président de la Chine, Xi Jinping, a prononcé une allocution (voir A/70/PV.7) dans laquelle il a mentionné la nécessité d'instaurer des partenariats qui profitent à tous aux fins du développement durable et décrit les principes et les positions de la Chine. L'année 2016 est la première année de mise en œuvre du Programme 2030.

Le débat général de la soixante et onzième session est axé sur le thème « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde », qui est on ne peut plus pertinent. Au nom du Gouvernement chinois, je tiens à souligner que la Chine se mobilise pour promouvoir le Programme de développement durable, et elle a été un des premiers pays à présenter son plan national pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le développement durable concerne avant tout le développement, et le développement est le point de départ de toute entreprise humaine. Sans développement, rien n'est durable. L'absence de développement est souvent à l'origine de nombreux problèmes mondiaux, la pauvreté, la crise des réfugiés, les guerres, les conflits ou le terrorisme. Tous ces problèmes peuvent être attribués à un développement insuffisant, et aucun d'entre eux ne peut être réglé de manière satisfaisante en l'absence de développement. Seul le développement permet de garantir le respect des droits fondamentaux et la prise en compte des intérêts des personnes. Seul le développement peut aboutir à l'élimination des causes profondes des problèmes mondiaux. Seul le développement promeut la civilisation humaine et le progrès.

Bien sûr, le développement doit être durable dans toutes ses dimensions. Sinon, le développement, et surtout la croissance, seront ralentis. La croissance s'essoufflera et sera ralentie. Le développement ne peut être durable s'il est déséquilibré, inégal et creuse le fossé entre le Nord et le Sud, et entre riches et pauvres. Par ailleurs, le développement ne peut être durable s'il est coûteux, s'il est alimenté par la surconsommation avec une forte pollution et des émissions de carbone élevées, ou s'il appauvrit les ressources et dégrade l'environnement. Le développement ne peut être durable si la croissance économique et le progrès social ne sont pas correctement coordonnés. Ce n'est que lorsque nous aurons une compréhension profonde de ce que « viabilité » veut dire, que nous parviendrons à faire reculer la pauvreté à tous les niveaux, à instaurer une coopération Nord-Sud et Sud-Sud, à nous adapter

aux changements climatiques, et à promouvoir un partage équitable et un développement vert et que le développement sera solidement ancré et durable.

Le développement durable doit être inclusif et interconnecté. Actuellement, le processus de développement durable est confronté à d'importants problèmes. Les conflits et foyers de tensions régionaux sont sans fin. Les menaces traditionnelles et non traditionnelles à la sécurité se mélangent, et l'environnement qui doit permettre le développement durable ne donne guère de raisons d'espérer. Le relèvement économique mondial reste timide, et la mondialisation se heurte à de forts vents contraires. L'élan en faveur du développement durable est faible. Les épidémies de maladies infectieuses graves et les catastrophes naturelles sont fréquentes, et il y a aussi des problèmes dans les domaines de la sécurité énergétique et des ressources, ainsi que de la sécurité alimentaire et financière. Tous ces éléments s'entrelacent, et le développement durable se trouve face à une pente bien rude. Cette période difficile appelle un renforcement de la confiance.

L'humanité a la sagesse et les moyens nécessaires pour s'en sortir. Pour ce faire, elle doit instaurer une coopération et un esprit de collaboration afin de surmonter les difficultés. Il est temps que la communauté internationale adopte une nouvelle perspective, se considère comme une communauté ayant un avenir commun et des intérêts interconnectés et déploie des efforts concertés pour lutter contre les problèmes mondiaux.

Pour que le développement durable évolue, nous devons prendre en compte les intérêts à court et long terme tout en déployant des efforts concrets pour lutter contre les problèmes, transformer activement notre monde et réaliser notre nouvelle vision. Nous devons être prêts à défendre les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, comme nous en avons le devoir. Faute de paix et de stabilité, il n'y aura pas de développement durable; même les résultats déjà obtenus en matière de développement pourraient être anéantis.

La paix durement acquise qui règne depuis environ 70 ans témoigne de l'efficacité de l'ordre international et des normes qui régissent les relations internationales sur la base de la Charte des Nations Unies. Ces normes et cet ordre doivent être résolument défendus car non seulement ils servent les intérêts communs des populations de tous les pays mais ils

sont aussi la principale garantie de la réalisation du développement durable.

Tous les pays doivent respecter les buts et principes énoncés dans la Charte, appuyer le rôle directeur que jouent l'ONU et le Conseil de sécurité dans la gestion des affaires mondiales et soutenir la réforme et l'amélioration des mécanismes de gouvernance mondiale pour refléter l'évolution du contexte politique et économique international. Un nouveau concept de sécurité commune, globale, durable et fondée sur la coopération doit être mis au point. Un partenariat mondial fondé sur le dialogue plutôt que la confrontation, des avantages mutuels et gagnant-gagnants, doit être mis en place.

Nous devons trouver des solutions politiques aux questions délicates. Les solutions politiques sont fondamentales pour régler les problèmes. L'histoire a montré à maintes reprises que réprimer la violence par la force ne fait qu'attiser la haine et la militarisation, et nul ne peut l'emporter sur ce terrain. Les parties à des conflits doivent renoncer à la mentalité du jeu à somme nulle, régler leurs différends par le dialogue et la consultation et promouvoir la réconciliation sur la base de la tolérance. Les efforts de médiation de la communauté internationale doivent être équitables et impartiaux; ils doivent faciliter le règlement des différends, et non créer de nouveaux problèmes.

En ce qui concerne la Syrie, nous devons demeurer attachés à un règlement politique. La communauté internationale doit encourager toutes les parties concernées en Syrie à cesser les combats dans les plus brefs délais et à trouver une solution politique globale.

Concernant la question du nucléaire coréen, nous devons rester attachés à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, promouvoir la paix et la stabilité sur la péninsule et rechercher la consultation et le dialogue afin de préserver effectivement le régime de non-prolifération nucléaire.

Le terrorisme est l'ennemi commun de l'humanité et doit être combattu avec fermeté, mais il ne faut pas appliquer une politique de « deux poids deux mesures », et le terrorisme ne doit être lié à aucun pays, à aucune race ni à aucune religion en particulier.

Nous devons œuvrer ensemble à un redressement sûr et soutenu de l'économie mondiale, qui ne peut se permettre de maintenir la léthargie à long terme que nous voyons maintenant, faute de quoi, le développement

durable sera une fontaine sans source. L'économie mondiale est actuellement confrontée à une demande globale insuffisante et à des contradictions structurelles frappantes. Il nous faut utiliser différents types d'instruments politiques de façon efficace et holistique, concilier la gestion de la demande et la réforme de l'offre, et trouver un équilibre entre politiques à court terme et à long terme.

Nous demandons à tous les pays de mener une action concertée pour engager l'économie sur la voie d'une croissance forte, durable, équilibrée et sans exclusive. Étant donné leur influence considérable, les principales économies doivent agir de façon responsables lorsqu'elles élaborent les politiques, notamment en coordonnant les politiques macroéconomiques. En se concentrant sur leur propre croissance, elles doivent aussi s'efforcer de réduire les retombées négatives et s'abstenir d'ajouter à la lenteur de la reprise économique mondiale.

La mondialisation économique, caractérisée par la libéralisation et la facilitation des échanges et de l'investissement, a été l'élément moteur majeur de la croissance mondiale rapide de ces dernières décennies, mais elle n'est pas la panacée aux maux de la planète. À vrai dire, la mondialisation a dans une certaine mesure prélevé son tribut sur les industries et les communautés dans certains pays. Il faut prendre des mesures actives pour remédier à ce problème, mais il importe de toujours garder à l'esprit le tableau d'ensemble, plutôt que de se concentrer sur les intérêts plus étroits.

La mondialisation est en cohérence avec les intérêts fondamentaux et à long terme de tous les pays. C'est la tendance du moment. Les pays doivent s'opposer fermement au protectionnisme sous toutes ses formes, défendre résolument le régime de libre-échange prôné par l'Organisation mondiale du commerce, et promouvoir un développement économique durable et solide pour tous les pays au travers d'une coopération mutuellement avantageuse dont tout le monde sortirait gagnant. Nous devons nous efforcer de relever les défis mondiaux auxquels l'humanité est actuellement confrontée. Il faut accorder une plus grande attention à l'Afrique et aux pays les moins développés et leur fournir un meilleur appui pour les aider à accélérer leur industrialisation, garantir leur sécurité alimentaire et éliminer la pauvreté et la faim, afin que davantage de personnes puissent vivre une vie décente et digne.

Il faut faire davantage pour créer un environnement international qui permettrait de

réduire les inégalités et les déséquilibres en matière de développement mondial. Les institutions internationales doivent utiliser leurs nouvelles ressources pour aider les pays en développement, et ce à titre prioritaire. Les pays développés doivent honorer leurs promesses d'aide publique au développement, et les pays en développement doivent poursuivre leur développement et emprunter des voies adaptées à leurs conditions nationales.

En ce moment même, le monde est confronté à la plus grave crise de réfugiés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Il est impératif de faire en sorte que les réfugiés aient accès à des conditions de vie élémentaires afin d'éviter des crises humanitaires. Il est essentiel aussi d'éradiquer les causes profondes de la guerre et de relancer le développement pour que les pays d'origine des réfugiés puissent s'engager durablement sur la voie de la paix, du développement et de la prospérité.

Les pays doivent rester attachés aux principes de la responsabilité partagée mais différenciée, de l'équité et des capacités respectives. Ils doivent aussi lutter conjointement contre les changements climatiques et œuvrer à l'adhésion universelle à l'Accord de Paris et à son entrée en vigueur dès que possible. Les pays développés doivent jouer un rôle de chef de file, honorer l'engagement qu'ils ont pris de réduire leurs émissions et aider les pays en développement à renforcer leurs capacités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Depuis que la Chine a adopté sa politique de réforme et d'ouverture, l'économie chinoise a maintenu une croissance rapide, devenant la deuxième économie au monde en 2010. En 2014, le produit intérieur brut de la Chine a atteint 10 000 milliards de dollars. Ces dernières années, malgré une meilleure base de mesure du développement, la complexité mondiale globale et les problèmes intérieurs sous-jacents qui s'accumulent depuis longtemps, la Chine a compté sur la réforme et l'innovation pour maintenir un taux de croissance moyennement élevé et a encouragé la transformation et de la modernisation de l'économie.

Au cours du premier semestre de l'année, notre taux de croissance a été de 6,7 %, le plus élevé parmi les principales économies. Plus de 13 millions de nouveaux emplois urbains sont ajoutés chaque année. En d'autres termes, au cours des huit premiers mois de l'année, 9,5 millions de nouveaux emplois urbains ont été créés. Chaque point de pourcentage équivaut maintenant à plusieurs points de pourcentage de croissance au cours des années précédentes, et l'augmentation annuelle

équivalent à celle de l'économie globale d'un pays à revenu intermédiaire. La gestion efficace par la Chine de ses propres affaires aura été sa meilleure contribution au monde. Sa contribution à la croissance économique mondiale a été d'environ 30 %.

Toutefois, nous restons mesurés quant à nos réalisations et pensons que la Chine reste un pays en développement. Il reste encore du chemin à faire avant que la Chine achève sa modernisation. Nous continuerons d'accorder la priorité au développement, de promouvoir une croissance sociale et économique dans le monde, de maintenir un taux de croissance économique moyen-élevé et de passer à un niveau de développement moyen-élevé. La Chine continuera de promouvoir le développement en menant des réformes approfondies.

La réforme a été l'élément clef de ce que nous avons déjà réalisé en matière de développement, et il en sera de même à l'avenir. Nous promouvons le développement en élargissant notre politique d'ouverture. L'expérience accumulée par la Chine ces dernières décennies prouve qu'une politique de la porte close ne mène qu'à la stagnation et au recul, et c'est l'ouverture qui assure développement et prospérité. Au travers d'un ferme attachement à une stratégie d'ouverture mutuellement avantageuse, la Chine ouvrira ses portes encore plus largement au monde extérieur.

La Chine promouvra le développement en favorisant la paix. C'est parce qu'il a longtemps souffert de la guerre que le peuple chinois chérit la paix plus que jamais. En tant que fervent partisan du développement pacifique, la Chine poursuit son amitié et sa coopération avec tous les pays sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique et du respect mutuel entre les pays, quelle que soit leur taille.

La Chine croit aussi que plusieurs désaccords et problèmes, notamment les différends territoriaux peuvent être réglés et les droits et intérêts maritimes recouverts par le dialogue, la négociation et les consultations amicales. Il nous faut trouver un terrain d'entente, aplanir les divergences et déployer des efforts inlassables en faveur de la paix et de la stabilité régionales.

La Chine a toujours œuvré en faveur du règlement pacifique des situations de crise. À l'occasion de la session de l'Assemblée générale de cette année, la Chine a clairement indiqué qu'elle fournira une aide humanitaire de l'ordre de 300 millions de dollars aux pays qui en ont

besoin et aux organisations internationales pertinentes. En outre, la Chine fournira une assistance sur tous les plans aux pays en développement et aux pays les moins avancés.

La Chine est un pays en développement avec une population de 1,3 milliard d'habitants. Il nous faut gérer nos affaires avec efficacité tout en nous efforçant d'assumer les responsabilités internationales qui nous incombent. À la fin de 2015, la Chine avait versé plus de 400 milliards de yuans à 166 pays et organisations internationales et régionales, et dispensé une formation dans divers domaines à plus de 12 millions de professionnels d'autres pays en développement. À l'avenir, la Chine renforcera sa coopération avec les pays en développement et mettra tout en œuvre pour aider les pays d'Afrique et les pays les moins avancés.

La Chine ne fera qu'accroître, et non réduire, son aide et son assistance aux autres pays tant que son économie croît. Nous restons disposés à travailler avec tous les pays pour réaliser un développement et une prospérité communs et appuyer le développement durable et la coopération internationale dans les domaines pertinents. D'ici à 2020, la Chine augmentera ses contributions annuelles totales aux organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement de 100 millions de dollars par rapport au niveau de ses contributions de 2015. La Chine est un pays qui appuie ses paroles par des actes. Nous traduirons nos engagements en actions sur le terrain.

La réalisation des objectifs de développement durable doit être notre tâche commune. La transformation du monde pour le rendre meilleur doit être notre aspiration à tous. La Chine est disposée à œuvrer avec les autres membres de la communauté internationale et à faire des contributions idoines, à l'édification d'un monde à l'abri du besoin, où le développement et la dignité sont garantis pour tous.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République populaire de Chine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Li Keqiang, Premier Ministre de la République populaire de Chine, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Juan Manuel Santos Calderón,
Président de la République de Colombie**

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Santos Calderón (*parle en espagnol*) : En 1981, la journée du 21 septembre a été proclamée Journée internationale de la paix en vue de promouvoir un règlement négocié des conflits armés partout dans le monde. En 1982, un an plus tard, la Colombie a emprunté un chemin long et difficile pour tourner la page de la violence et réaliser la paix. Mes prédécesseurs se sont efforcés, chacun à sa manière, d'obtenir la paix pour les Colombiens. C'est une tâche à laquelle je me suis attelé dès l'entrée en fonctions de mon gouvernement, en août 2010.

J'ai pris la parole devant l'Assemblée à sept reprises pour l'informer de l'état d'avancement du processus de paix entre le Gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), la guérilla la plus grande et la plus ancienne du continent américain, ainsi que des attentes qu'il suscite. Il y a un an, depuis cette tribune (voir A/70/PV.16), j'ai déclaré que je comptais revenir ici, en 2016 en tant que Président d'une Colombie en paix, d'une Colombie réconciliée.

Après plus d'un demi-siècle de conflit armé interne, je reviens à l'ONU aujourd'hui, en cette Journée internationale de la paix, pour annoncer avec toute la force de ma voix et de mon cœur que la guerre en Colombie est terminée! Le 24 août, à La Havane, les négociateurs ont déclaré que tout avait été convenu et ont adopté le texte final de l'Accord général pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Cinq jours plus tard, un cessez-le-feu et une cessation des hostilités définitifs ont été décrétés de manière bilatérale. Par conséquent, depuis, il n'y a pas eu un seul mort ni un seul blessé et aucune balle n'a été tirée en raison du conflit avec les FARC.

L'Accord sera officiellement signé à Cartagena de Indias le 26 septembre et soumis à l'approbation du

peuple colombien par voie de référendum le 2 octobre. Dès lors les membres de la guérilla seront regroupés dans différents camps où ils remettront leurs armes à l'ONU dans un délai de six mois et commenceront le processus de réinsertion sociale.

Leurs armes seront fusionnées et transformées en trois monuments pour la paix : un ici, à New York, un à Cuba, où ont eu lieu les négociations, et le troisième en Colombie. Ces monuments nous rappelleront que les balles sont derrière nous et que l'édification d'un pays nouveau et meilleur a commencé. C'est avec émotion que je le réaffirme : le dernier conflit, le plus ancien de l'hémisphère occidental a pris fin; l'Amérique – l'immense continent américain, avec toutes ses îles et qui s'étend de la Patagonie à l'Alaska – est maintenant une zone de paix.

Après près de six années de discussions publiques, l'Accord conclu est la meilleure nouvelle apportée à la Colombie, à l'Amérique latine et au monde. Que signifie cet accord? Avant tout que les FARC disparaîtront en tant que groupe armé, s'intégreront à la société et pourront devenir un mouvement politique respectueux de la démocratie. Des mesures ont été approuvées pour garantir leur participation politique, donner de meilleures garanties à l'opposition et renforcer la démocratie et le système électoral en Colombie.

Nous avons également élaboré des programmes pour améliorer la qualité de vie des paysans, qui ont été les plus touchés par le conflit, et pour rendre possible l'accès aux terres à ceux qui n'y ont pas accès ou qui l'ont perdu à cause de la guerre. La principale caractéristique de ce processus est qu'il est axé sur la protection et la garantie des droits des victimes : le droit à la vérité, à la justice, à la non-répétition et aux réparations. À cet effet, des mécanismes ont été prévus, notamment une commission de la vérité, des voies de recours aux fins de réparation et de restauration, ainsi qu'un système complet de justice transitionnelle.

C'est la première fois dans l'histoire du règlement des conflits armés dans le monde qu'un gouvernement et un groupe armé illégal, par un accord et non pas par des mesures imposées de l'extérieur, s'entendent sur une justice transitionnelle en vue de s'y soumettre. Les auteurs de crimes internationaux et autres crimes graves feront l'objet d'une enquête et seront jugés et sanctionnés. Cela a été souligné de manière positive par la Procureure de la Cour pénale internationale, par la Commission interaméricaine des droits de l'homme et par un grand nombre d'autres organisations et experts.

Nous ne doutons pas que ce modèle de justice, qui s'inscrit dans le cadre d'un système intégré de garantie des droits des victimes tel qu'établi par le Statut de Rome, sera un précédent utile pour de futurs processus de paix.

Je voudrais souligner un autre aspect de l'Accord. Nous savons que le trafic de drogue a alimenté la guerre en Colombie et ailleurs dans le monde. Grâce à cet Accord, les FARC s'engagent à rompre tout lien avec cette activité et à coopérer par des mesures concrètes afin de lutter contre ce phénomène, ce qui a une signification très forte. Ceux qui protégeaient autrefois les cultures illicites de coca vont devenir des alliés de l'État pour les éliminer.

Un processus similaire sera mené concernant les mines antipersonnel, qui ont tué et mutilé tant de soldats, de policiers, de paysans et d'enfants. L'État et les FARC travailleront ensemble pour éliminer les mines de l'ensemble du territoire national. Tous ces efforts seront de plus très bénéfiques pour l'environnement, non seulement dans notre pays mais également à l'échelle mondiale. Les cultures illicites seront remplacées par des cultures légales, ce qui mettra ainsi fin à la déforestation due à la culture de la coca. Des millions de barils de pétrole ne se déverseront plus dans nos rivières et dans nos mers à cause d'attentats contre l'infrastructure pétrolière. Nous pourrions prendre soin du poumon naturel que constitue l'Amazonie et beaucoup mieux la préserver.

Une Colombie nouvelle salue aujourd'hui la communauté internationale. Une Colombie remplie d'espoir. Une Colombie qui, libérée de la guerre, est prête à réaliser tout son potentiel et à être un facteur positif sur la scène internationale. Une Colombie où les ressources qui auparavant étaient destinées à la guerre seront maintenant consacrées à l'éducation, à la santé et à la sécurité des Colombiens. Une Colombie qui ouvre ses bras au monde et qui souhaite la bienvenue aux investissements, au commerce et au tourisme.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Les objectifs de développement durable sont déjà intégrés dans la législation de notre pays, et nous avons été les premiers à le faire; le Congrès est déjà saisi de l'Accord de Paris sur les changements climatiques afin de l'ériger en loi. La paix, sans aucun doute, nous permettra d'honorer beaucoup plus facilement et efficacement ces engagements capitaux. Aujourd'hui, au nom des presque 50 millions de Colombiens, je

souhaite exprimer du fond de mon cœur notre gratitude à la communauté internationale pour son appui constant et permanent en faveur de la paix en Colombie. Je remercie Cuba – pays hôte des dialogues – et la Norvège, qui ont été les garants des pourparlers de paix, ainsi que le Chili et le Venezuela, qui ont accompagné l'ensemble du processus. Je remercie les États-Unis, l'Allemagne et l'Union européenne, qui ont désigné des envoyés spéciaux pour accompagner les pourparlers.

Je dis merci, un grand merci, à l'Organisation des Nations Unies; au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon; et au Conseil de sécurité – et j'ai eu l'occasion de le remercier personnellement – qui a établi une mission politique pour diriger la vérification et la surveillance du cessez-le-feu et du désarmement de la guérilla (voir S/PV.7773). Merci aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, car ils ont presque tous soutenu ce processus. Je remercie de tout cœur les nombreux gouvernements, les nombreux pays, les nombreuses organisations qui nous ont constamment exprimé leur solidarité et également leur volonté d'appuyer la Colombie au cours de l'étape redoutable qui nous attend : l'après-conflit.

Aujourd'hui je puis dire, dans cette enceinte historique, que nous avons accompli notre mission envers les Colombiens et envers le monde. En Colombie nous tournons la page de la guerre et nous commençons à écrire le chapitre de la paix, et c'est ce que nous souhaitons aussi pour le reste de la planète. C'est pour cette raison que nous exprimons toute notre solidarité aux nations qui ont souffert et qui souffrent encore des ravages du terrorisme dans le monde. L'exemple de la Colombie doit donner au monde l'espoir qu'il est possible de réaliser l'aspiration à la paix, lorsque la volonté et l'engagement existent. À cette fin, nous devons d'abord désarmer les esprits et aussi désarmer le langage, car les paroles peuvent incendier tout autant que les bombes. Nous devons accueillir et protéger les victimes et les personnes les plus vulnérables, y compris les milliers d'êtres humains qui fuient la guerre pour chercher des possibilités au-delà de leurs frontières. En Colombie, nous sommes prêts, plus que prêts, à continuer de soutenir la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies, qui est la recherche de la paix dans le monde.

Pour ma part, en tant que Président des Colombiens, je suis heureux, je suis ému, humblement ému, d'annoncer à l'Assemblée l'avènement de la paix en Colombie. Un conflit de plus d'un demi-siècle a pris fin. Un conflit qui a fait plus de 220 000 morts et plus de 8 millions de victimes s'est terminé. Les cloches de la

paix sonnent en Colombie, et leur écho parvient à toutes les nations représentées dans cette enceinte. Nous ne voulons plus de guerre. Nous ne voulons plus de guerres en Colombie ni dans le reste du monde. Aujourd'hui nous avons de bonnes raisons d'espérer, car il y a une guerre en moins sur la planète, l'ancienne guerre en Colombie.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mahama (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Peter Thomson, de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, et je vous assure de l'appui et de la coopération du Ghana pendant la session en cours et tout au long de votre mandat. Je félicite également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son travail altruiste et dévoué à la tête de l'Organisation au cours des 10 dernières années et de ses réalisations durant son mandat, qui a été marqué par plusieurs moments fondamentaux pour l'Organisation des Nations Unies, s'agissant du maintien de la paix et de la sécurité internationales, du développement et des droits de l'homme, et je le félicite de ses qualités de dirigeant.

Je suis le Président de la République du Ghana. Je suis né un an après l'accession de mon pays à l'indépendance en 1957, suite à son émancipation de la domination coloniale. Je suis né la même année que

Michael Jackson, dont la mort tragique, survenue trop tôt, a bouleversé le monde entier. On appelait Michael le roi de la musique pop et il fut l'un des plus grands artistes de tous les temps. Les paroles de sa chanson à succès de 1991, *Heal the World*, continuent de résonner bien après sa mort. Michael Jackson chantait « Guéris le monde. Fais-en un meilleur endroit pour toi et moi, et pour l'humanité tout entière ».

Sa chanson est sortie en 1991, à une époque passionnante dans le monde. Au cours des 58 années de ma vie, j'ai vu le monde changer plus rapidement qu'au cours de ses millions d'années d'existence antérieures. Au cours de ma vie, j'ai connu l'enthousiasme de l'époque d'après-guerre, la période grisante de notre libération du pouvoir colonial en Afrique, l'alunissage d'Apollo, la guerre froide, l'émoi au moment de la chute du mur de Berlin, l'ère de la mondialisation, la fin de l'apartheid, le progrès mondial des objectifs du Millénaire pour le développement, le Printemps arabe, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne – le Brexit –, le ralentissement de la Chine, les objectifs de développement durable, l'État islamique d'Iraq et du Cham, les cyberattaques – la liste est interminable.

Notre monde aujourd'hui est plus complexe qu'il l'a jamais été. Je pose la question suivante : qu'est-il advenu des idéaux qui ont présidé à la création de l'ONU? Qu'est-il advenu de l'enthousiasme qui procédait de l'esprit de l'après-guerre, qui faisait le pari de la paix, de la sûreté et de la sécurité pour toute l'humanité? Qu'est-il advenu de notre excitation au sortir de la guerre froide, de notre joie face à la fin de l'apartheid?

La guerre froide avait créé un sentiment paradoxal de sûreté et de sécurité. Le monde bipolaire et la course aux armements garantissaient que tout affrontement nucléaire déboucherait sur une destruction mutuelle, en conséquence de quoi le monde était un endroit aux destinées plus prévisibles. Dans les pays en développement, nous nous cachions derrière le bouclier du Mouvement des pays non alignés. Nous manifestions contre les armes atomiques et rêvions du jour où la course aux armements nucléaires prendrait fin, de sorte que les milliers de milliards de dollars dépensés par les superpuissances au service de leurs arsenaux atomiques pourraient être mis à profit pour assurer une vie prospère à tous les habitants de la planète.

Le Président Reagan, se tenant devant la porte de Brandebourg à Berlin, en 1987, avait déclaré : « Monsieur Gorbatchev, ouvrez cette porte. Monsieur Gorbatchev, abattez ce mur! ». Pour le Président Reagan, les murs ne

résistaient pas à la foi, ni à la vérité; ils ne résistaient pas à la liberté. La chute du mur de Berlin a ouvert un nouvel horizon pour le monde – l'ère de la mondialisation; un âge où le commerce et les échanges entre les peuples du monde allaient étendre la prospérité à toute la planète. Tel a été le cas, dans une certaine mesure. L'essor des « tigres asiatiques », le monde émergent constitué de la Chine, du Brésil, de l'Afrique du Sud et de l'Inde, le passage au nouveau millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont arraché des millions de personnes à la pauvreté.

En Afrique de l'Ouest, un jeune homme abandonne l'école et commence à vendre des babioles dans les rues de la ville. Avec quatre amis, il décide de mettre de l'argent de côté pour tenter de gagner l'Europe, où l'herbe est plus verte. Ils paient un passeur pour traverser le Niger et arrivent à Agadez, d'où ils entament un voyage au péril de leur vie. Ils marchent dans le désert le plus dur et le plus dangereux de la Terre, le Sahara. Ils sont attaqués par des bandits de grand chemin qui leur volent tout leur argent et toutes leurs provisions. Ils sont secourus par de bons samaritains.

Deux membres de leur groupe ne survivent pas à la traversée du désert. Après des mois à vivre sous la menace de nombreux groupes armés meurtriers, dont l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye, ils embarquent finalement sur un canot surchargé en partance pour l'Italie. Lorsque le bateau chavire, un seul d'entre eux en réchappe; secouru en mer, il est ensuite placé dans un centre de détention pour réfugiés en Italie. Il a de la chance, puisqu'il est le seul des cinq amis à avoir survécu au périlleux voyage. Combien de temps restera-t-il dans le centre de détention? Il ne le sait pas.

Cela pourrait être l'histoire de tout jeune Africain qui part en quête d'une vie meilleure en Europe. Partout dans le monde, on construit de nouveaux murs – des murs qui nous emprisonnent et nous isolent du reste du monde. Le jeune réfugié africain placé dans un centre de détention en Italie est au pied de l'un de ces nouveaux murs. Dans bien des parties du monde, les forces extrémistes ont piraté le dialogue et, au sein de la génération du millénaire, toutes les technologies de pointe disponibles sont exploitées pour propager des angoisses qui suscitent la peur et réveillent nos instincts les plus bas.

Les discours de haine deviennent chose commune. Les gens se disent fatigués de sacrifier au politiquement correct. Nombreux sont les endroits où la xénophobie a pris le pas sur la pensée rationnelle. Dans le vote sur

le Brexit, on a agité le spectre d'un afflux majeur de réfugiés syriens pour pousser le Royaume-Uni à sortir de l'Union européenne. Presque 30 ans après que le Président Reagan a demandé que le mur de Berlin soit abattu, le paradoxe veut que de nouveaux murs s'érigent partout dans le monde.

Nous avons pourtant les ressources nécessaires, à l'échelle mondiale, pour assurer à chacun une vie décente. Dans la mise en œuvre des OMD, malgré la contribution minimale des nations riches, nous avons réussi, en hiérarchisant nos dépenses par ordre de priorité, à scolariser plus d'enfants que jamais dans l'histoire. Nous sommes parvenus à soustraire à la pauvreté plus de 40 % de la population planétaire. À La Valette, l'Union européenne a versé 1,8 milliard d'euros dans un fonds d'urgence pour aider l'Afrique à lutter contre les flux migratoires incontrôlés, alors qu'avec la part importante que l'Afrique détient des terres arables et des ressources naturelles du monde, et avec sa main-d'œuvre jeune, une remise à plat des relations économiques pourrait ouvrir des possibilités sans limite qui inciteraient les jeunes Africains à rester chez eux au lieu de risquer leur vie en entreprenant ces dangereux voyages. En supprimant les subventions dont bénéficient les exploitants agricoles du monde développé, on mettrait les fermiers africains sur un pied d'égalité qui leur permettrait d'être compétitifs. Une levée des barrières tarifaires et non tarifaires sur la production africaine donnerait une chance à l'agriculture du continent.

Certains des jeunes Africains qui s'aventurent dans le désert et sur la Méditerranée pour atteindre l'Europe depuis mon pays sont des éleveurs de volailles ou des entrepreneurs qui vendent leur échoppe et entreprennent la traversée car ils ne peuvent plus se battre face aux tonnes de poulet congelé qui sont déversées chaque année sur les marchés africains, ou ne trouvent plus leur place dans le climat commercial défavorable où ils évoluent. L'Afrique n'a pas besoin de compassion ni d'une aide au développement venue d'ailleurs. Nous avons besoin d'une chance égale de faire des affaires entre nous et avec le reste du monde.

Les progrès accomplis en vue de créer une zone continentale de libre-échange sont louables et doivent être accélérés. Le seul fait de porter les échanges intra-africains au-delà de la moyenne dérisoire actuelle de 15 % aurait pour effet d'améliorer les possibilités qui s'offrent aux jeunes d'Afrique. Nous pouvons faire beaucoup en collaborant avec le reste du monde, mais nous devons comprendre que beaucoup dépend aussi

de notre propre capacité à réussir sans aide extérieure. J'ai pris récemment, en ma qualité de Président du Ghana, la décision de permettre aux citoyens d'autres pays africains qui se rendent au Ghana d'obtenir un visa à l'arrivée. Le commerce et l'investissement s'en trouveraient stimulés si cette mesure était transposée à l'ensemble du continent.

Des réformes structurelles s'imposent dans de nombreux domaines. Il est également impératif de réformer la gouvernance en Afrique. Le continent a fait des avancées remarquables. Des élections ont lieu régulièrement, les groupes de la société civile et les laboratoires d'idées se font mieux entendre et les médias sont de plus en plus libres. Nous pouvons néanmoins accomplir encore bien davantage pour donner aux Africains l'espace nécessaire à ce qu'ils s'expriment. La démocratie n'est pas un système qui peut s'appliquer à tous tel quel; les pays font chemin vers elle chacun à son rythme. Elle évolue et ne saurait être imposée aux peuples. Le prosélytisme des puissances plus avancées s'avère contre-productif sur le continent. Il peut avoir des conséquences nuisibles, comme nous le voyons dans certaines parties de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Cela dit, un mécanisme dûment rôdé de contrôle par les pairs est de nature à éviter des effondrements comme nous avons pu en connaître dans tel ou tel pays d'Afrique par l'effet d'une volonté personnelle de rester indéfiniment au pouvoir.

L'erreur qui est commise à propos de l'Afrique tient à ce que nous sommes vus comme un ensemble homogène et traités comme tel. Nous ne sommes pas reconnus comme un continent à part entière, avec des aspirations, des cultures, des démocraties et des niveaux de développement économique forcément hétérogènes. Le progrès humain ne participe pas d'un mouvement fluide vers l'avant. Il comprend des périodes de recul, des erreurs, des trébuchements et même des chutes. Toutes les parties du monde sont passées par là et ont tiré les enseignements de leurs erreurs. Elles se sont relevées lorsqu'elles sont tombées et elles ont continué d'avancer. Il faut accorder la même marge à l'Afrique.

Il y a quelques années, l'« essor de l'Afrique » était une expression qui dépeignait un continent en marche. Les vents de face essuyés récemment à cause du ralentissement chinois et de l'effondrement des prix des produits de base ont amené certains sceptiques de l'Afrique à exulter à l'idée que rien de bon ne pouvait sortir du continent. L'Afrique compte 54 pays, qui se trouvent à des stades différents en termes de progrès

et de développement. Il doit y avoir de la place pour que nous fassions nos propres erreurs et que nous en tirions les enseignements. L'Afrique a le potentiel pour être le prochain continent à tirer son épingle du jeu. L'Afrique a vraiment beaucoup de potentiel. L'Afrique pourrait être le prochain continent en plein essor. Elle recèle de nombreux atouts. C'est un continent qui a connu de nombreuses réussites. L'Afrique, qui affiche la croissance démographique la plus forte, a donc une main-d'œuvre très jeune; sa classe moyenne enregistre le développement le plus rapide, avec un revenu disponible en hausse; et ses réseaux de technologies de l'information et des communications connaissent la progression la plus rapide au monde.

L'Afrique a besoin d'institutions renforcées et nous nous employons à les mettre en place. Nous devons faire en sorte que la transparence et l'intégrité soient davantage enracinées dans nos systèmes de gouvernance. Le Président Obama, lors de sa visite historique au Ghana, a déclaré que ce dont l'Afrique avait besoin était des institutions solides. Nous devons renforcer nos institutions de gouvernance pour éliminer l'incidence de la corruption qui appauvrit notre peuple.

Mon pays, le Ghana, est une composante de la réussite de l'Afrique. Je suis fier de mon pays, que l'on qualifie diversement de modèle ou d'exemple de la démocratie en Afrique. Nous n'avons jamais regretté l'adoption de la Constitution de 1992. Les élections successives, qui ont entraîné l'alternance du pouvoir entre des partis politiques opposés, ont consolidé la crédibilité démocratique du Ghana aux yeux du monde. Un président ne peut servir que deux mandats, et cette limite, appliquée strictement, garantit qu'une nouvelle personne prend les commandes tous les huit ans.

Le Ghana, dont les médias sont farouchement indépendants, compte des centaines de journaux et de stations de radio. J'ai l'habitude de plaisanter avec mes collègues en leur expliquant que le Ghana a 27 millions de présidents qui, tous, connaissent mon travail mieux que moi. Tous les matins, mes concitoyens profitent des émissions politiques diffusées dans tout le pays pour m'expliquer comment je dois faire mon travail et quelles sont mes responsabilités en tant que Président.

Les mesures audacieuses prises dans l'exécution de réformes structurelles ont abouti à une économie plus stable et plus résiliente et, entre autres indicateurs positifs, le ratio du déficit rapporté au produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 4,9 % cette année. Grâce à la stabilité de notre devise, le climat des affaires est très

positif et les investissements directs étrangers restent particulièrement robustes. La croissance annuelle du PIB au Ghana s'établit aux alentours de 6 % depuis 10 ans, une moyenne tout à fait respectable en somme. Du fait des réformes structurelles que nous avons entreprises en collaboration avec nos partenaires de développement, et de l'élargissement récent de nos perspectives pétrolières et gazières offshore, le Ghana devrait dès l'an prochain enregistrer une croissance tout à fait respectable de 8 % par an.

Au cours des 10 dernières années, nous avons énormément investi dans l'expansion de notre infrastructure socioéconomique. Les investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de l'eau, ainsi que dans notre réseau routier et dans nos ports génèrent des dividendes élevés pour notre pays et créent des perspectives professionnelles pour nos jeunes. Parmi les investissements qui produisent des dividendes figurent une amélioration des soins de santé, une augmentation du nombre d'inscrits à tous les cycles de l'enseignement, une amélioration des systèmes de transport et la croissance des petites et moyennes entreprises.

Grâce à nos modestes progrès, nous sommes en mesure de redonner vie à la vision du fondateur de notre nation. Par une heureuse coïncidence, c'est justement aujourd'hui, jour anniversaire de sa naissance, que j'ai l'occasion de prendre la parole devant le monde entier depuis cette prestigieuse tribune de l'Assemblée générale. C'est en effet un 21 septembre qu'est né Kwame Nkrumah. Nombreux sont les dirigeants africains de la génération actuelle qui voient en lui une inspiration. Le Président Kwame Nkrumah était un grand défenseur de la libération de l'Afrique et un fervent partisan du panafricanisme. Je souhaite à tous mes concitoyens et concitoyennes une heureuse journée du Fondateur.

Il y a deux ans, c'est à cette même tribune (voir A/69/PV.9), en ma qualité de Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, que j'ai appelé à une action urgente pour enrayer la propagation de la maladie à virus Ebola, qui ravageait trois de nos voisins ouest-africains et menaçait de s'en prendre à toute la sous-région. Aujourd'hui, de cette tribune, je félicite le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et l'Organisation tout entière de la rapidité avec laquelle ils ont réagi et mis en place la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE), basée au Ghana. La MINUAUCE entrera probablement dans l'histoire des Nations

Unies comme l'une des missions les plus efficaces et les plus couronnées de succès jamais déployées par l'Organisation. Je salue également la communauté internationale, dont l'intervention efficace, en termes d'appui logistique, de personnel, de médicaments et autres, a permis d'enrayer la maladie en un laps de temps relativement court.

Je tiens à rendre un hommage particulier aux courageux volontaires, dont 41 de mes propres compatriotes, qui ont risqué leur vie en se rendant dans la zone de contamination pour contribuer à la lutte contre cette maladie. Le Ghana est fier tant de sa contribution pour mettre fin à cette crise que de son appui au système des Nations Unies et à la communauté internationale, puisque, malgré les risques, notre pays a servi de relais à l'intervention internationale et à la MINUAUCE.

Au lendemain de cette action contre l'Ebola, la Chancelière allemande, M^{me} Angela Merkel, la Première Ministre norvégienne, M^{me} Erna Solberg, et moi-même avons adressé une lettre au Secrétaire général, lui demandant de créer un groupe de haut niveau chargé d'élaborer un rapport afin d'améliorer l'intervention internationale en temps de crise sanitaire mondiale telle que celle-ci. Nous sommes d'ores et déjà face à une situation analogue en ce qui concerne la propagation exponentielle du virus Zika. Nous devons exploiter les enseignements tirés de la crise de l'Ebola pour faire face à cette nouvelle menace.

Il est une autre menace que le monde va devoir affronter de concert, je veux parler de la menace du terrorisme. Aucune région du monde n'est à l'abri. Dans notre sous-région, les activités de Boko Haram dans le nord-est du Nigéria et dans le bassin du lac Tchad ont contraint des millions de personnes au déplacement et ont fait des milliers de victimes. Les attaques perpétrées au Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire montrent que tous nos pays courent un risque. Le terrorisme est l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales aujourd'hui.

Ne nous faisons pas d'illusion : nous sommes tous sous le coup d'une menace imminente, même lorsque nous ne faisons que vaquer à nos activités quotidiennes. Mais la solution ne consiste pas à fermer nos portes aux étrangers qui ont peut-être un motif valable de se rendre dans nos pays, qu'il s'agisse de faire tourisme ou des affaires ou de trouver un sanctuaire en tant que réfugiés. C'est ce que les terroristes veulent que nous fassions : ils cherchent à semer la peur et la panique afin que nous fermions nos portes au reste du monde. Le Ghana est

solidaire de tous les pays qui ont fait l'expérience du terrorisme récemment : l'Allemagne, le Bangladesh, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France, l'Indonésie, le Liban, le Pakistan et la Turquie. Nous ne devons pas céder aux terroristes. Ils ne doivent pas gagner, ils ne peuvent pas gagner et ils ne vont pas gagner.

Je tiens à féliciter les États-Unis et Cuba pour des progrès accomplis par ces deux pays voisins dans le dégel de leurs relations. Nous assistons tous avec enthousiasme à l'élimination de certains des derniers vestiges de la guerre froide, avec la réouverture des ambassades dans les deux capitales, la visite historique du Président Obama et la reprise des vols entre les deux pays. L'heure est venue de prendre les dernières mesures pour lever complètement le blocus imposé à Cuba. J'espère qu'il sera possible d'y parvenir avant la fin du mandat du Président Obama.

Une nouvelle fois, le Ghana réaffirme son appui à un règlement du conflit israélo-palestinien par la solution des deux États. Il ne peut y avoir de règlement militaire à ce conflit. La sécurité d'Israël ne peut être garantie que par un État palestinien pacifique et stable, vivant côte à côte avec Israël. Malheureusement, du fait de l'occupation illégale persistante des terres palestiniennes, cette solution est de plus en plus difficile à atteindre.

En septembre dernier, réunis dans cette même salle, nous avons pris l'engagement de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Il s'agit d'un programme ambitieux mais réalisable, dont les objectifs et les cibles vont bien au-delà des impératifs de la seule croissance économique en s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté et du dénuement et en tenant compte des dimensions sociales et environnementales du développement. Non seulement le Programme de développement durable à l'horizon 2030 marque le début d'une phase nouvelle et plus prometteuse encore dans la trajectoire que nous suivons en tant qu'organisation mondiale, mais il nous pousse également à nouer des partenariats nouveaux et novateurs qui, j'en suis convaincu, garantiront des progrès homogènes dans toutes les régions et pour tous les peuples. Ses 17 objectifs et 169 cibles mettent en relief les valeurs fondamentales de l'Organisation des Nations Unies, telles qu'elles sont consacrées dans la Charte, et donnent un nouvel élan à ses activités en matière de pérennisation de la paix, de préservation

de notre planète, de justice socioéconomique et de protection de la dignité de l'humanité.

Les quatre accords historiques et synergiques que sont l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et le Programme 2030, avec ses objectifs de développement durable, ouvrent un nouveau tronçon sur la voie que suit le monde pour assurer la prospérité de nos peuples et la préservation de notre planète.

Je suis impressionné par l'engagement qu'ont manifesté les États-Unis et la Chine, deux des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, en acceptant de ratifier l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Je nourris l'espoir que ce sera le catalyseur qui permettra l'entrée en vigueur de l'accord, et déclare que la génération que nous sommes est fermement résolue à léguer un monde meilleur aux générations futures. Nous ne devons pas échouer. En tant que dirigeants, il nous incombe également d'aller au-delà du simple établissement des normes pour nous acquitter de nos engagements aux échelons national, régional et mondial. Si nous ne les réalisons pas tous en même temps, ce ne doit pas être faute d'efforts.

Je suis particulièrement honoré de coprésider le groupe de mobilisation du Secrétaire général en faveur des objectifs de développement durable. Si nous reconnaissons que la mise en œuvre de ces objectifs doit être dirigée et prise en main par les pays eux-mêmes, les partenariats mondiaux sont nécessaires afin qu'ils puissent obtenir les ressources financières, les services consultatifs et l'assistance technique dont ils ont besoin. Il m'est agréable de vous informer, Monsieur le Président, que le Ghana a entamé avec sérieux la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Nous avons mis en place les structures nationales qui permettront de garantir que les politiques et les mesures prises à cet effet soient conformes à notre plan de développement de 40 ans, lequel est en cours d'élaboration. J'ai également signé l'instrument de ratification de l'Accord de Paris et prendrai part à la réunion d'aujourd'hui, qui verra le Ghana déposer son instrument auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité demeure une importante source de légitimité de l'action internationale en faveur de la paix et de la sécurité. Alors que l'Afrique représente près d'un tiers des Membres de l'Organisation des Nations Unies et près des deux tiers des travaux

du Conseil, elle demeure largement sous-représentée dans la catégorie des membres permanents et non permanents. Onze ans après l'adoption par l'Union africaine du Consensus d'Ezulwini, nous ne sommes pas prêts de réaliser une réforme plus équitable du Conseil de sécurité. Cela restera une tache sur la conscience de cet organe mondial s'il n'y est pas remédié dans les plus brefs délais.

Le Ghana est l'une des grandes démocraties d'Afrique. Je m'adresse aujourd'hui au monde pour déclarer que, tout comme nous l'avons fait dans le passé, mon pays se rendra aux urnes en décembre. Les processus qui seront mis en œuvre avant, pendant et après les élections viendront consolider plus encore la légitimité du Ghana en tant que l'une des principales démocraties du monde.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus exprimer ma sincère gratitude à M. Ban Ki-moon pour son extraordinaire leadership durant son mandat de Secrétaire général. Le peuple ghanéen, ma femme et moi-même lui adressons, ainsi qu'à M^{me} Ban Soon-taek nos meilleurs vœux dans leurs projets futurs. J'espère que l'histoire gardera du temps que nous avons passé ici, dans cette salle, le souvenir d'une période où la chanson de Michael Jackson est devenue réalité : « Guéris le monde/fais-en un endroit meilleur pour toi et moi/et pour l'humanité tout entière ».

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Sarwar Danesh, Vice-Président de la République islamique d'Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Afghanistan.

M. Sarwar Danesh, Vice-Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Sarwar Danesh, Vice-Président de la République islamique d'Afghanistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Danesh (Afghanistan) (*parle en dari; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un grand plaisir d'assister à la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. Je félicite sincèrement l'Ambassadeur de la République des Fidji, M. Peter Thomson, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je remercie le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de ses efforts inlassables et de son leadership éclairé en faveur des libertés fondamentales, de l'état de droit et de la justice pour tous depuis plus d'une décennie. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures.

Le XXI^e siècle a vu la naissance d'une scène internationale toujours plus complexe, dans laquelle certains conflits anciens perdurent, voire s'aggravent, tandis que de nouvelles menaces et de nouveaux défis, sous la forme de l'extrémisme violent et du terrorisme, des déplacements et des migrations, des changements climatiques et d'autres problèmes, sont apparus, menaçant l'humanité tout entière. Nous avons pris conscience du fait que le dialogue et la coopération constituent la voie la plus viable pour promouvoir la paix et la sécurité et instaurer un monde sans haine et sans conflit.

Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies demeure la principale instance internationale pour promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde, et que son renforcement demeure une priorité pour nous tous à l'avenir. Le rôle vital joué par l'ONU pour aider l'Afghanistan dans sa transition vers une société démocratique et pluraliste constitue un exemple clair de l'effet profond de son action en faveur d'un véritable changement susceptible d'améliorer les sociétés et les communautés de par le monde. Je voudrais informer l'Assemblée de la situation actuelle de mon pays.

Bien que deux années se soient écoulées depuis la formation du Gouvernement d'unité nationale de l'Afghanistan, je voudrais présenter un bref aperçu des réalisations de mon gouvernement, sous la direction de M. Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai, le Président élu de la République islamique d'Afghanistan. En Afghanistan, nous cherchons à renforcer l'esprit de participation et de coopération afin de tenir compte

des aspirations et de la volonté des citoyens afghans. Conformément au consensus national, tous les groupes, personnalités politiques et élites afghans, à l'intérieur comme à l'extérieur du Gouvernement, échangent désormais des idées sur la façon de renforcer le système politique et le Gouvernement d'unité nationale, ainsi que sur la mise en œuvre de réformes conformément à nos intérêts nationaux.

La nation afghane a hérité d'un passé de conflits, d'oppression, de discrimination et d'inégalités. Nous pensons que la démocratie est la meilleure solution à ces problèmes, car elle fournit le seul fondement pour garantir la justice et l'égalité et assurer une représentation adéquate des groupes sociaux et politiques. Nous avons une Constitution moderne qui répond à cet objectif; seule sa pleine mise en œuvre permettra d'assurer la stabilité politique dans notre société.

Notre gouvernement a enregistré des progrès considérables dans différents domaines au cours des deux dernières années, notamment avec la baisse de la mortalité maternelle et infantile, l'amélioration de l'accès à l'éducation, la consolidation des libertés fondamentales, le renforcement des secteurs des télécommunications et de l'information, le renforcement de l'état de droit et la protection de la justice et des droits de l'homme. Sur la scène internationale, notre gouvernement a aujourd'hui un statut bien reconnu, ayant fait ses preuves en tant que partenaire digne de confiance pour les nombreux pays qui sont engagés en Afghanistan et qui ont investi dans sa sécurité et sa stabilité.

Nous ne ménageons aucun effort pour honorer nos engagements en matière de réforme. Nous poursuivons notre travail bien planifié et systématique pour éliminer la corruption, renforcer la bonne gouvernance, procéder à la réforme judiciaire, promouvoir l'autonomisation des femmes, assurer la prestation de services efficaces à nos citoyens, garantir le respect du principe de responsabilité à tous les niveaux du Gouvernement, institutionnaliser un processus de nomination fondé sur le mérite pour les fonctionnaires de haut rang et garantir la transparence dans les contrats gouvernementaux, grâce à la création de la Commission nationale des marchés publics.

Afin d'améliorer la transparence de l'élection présidentielle et des élections législatives et aux conseils de district à venir, les consultations et les études techniques et juridiques sur la réforme de nos lois et organes électoraux ont été menées à bien et les

premières mesures en vue de la réforme électorale seront introduites prochainement.

La lutte contre la menace que représentent les stupéfiants est une autre priorité du Gouvernement d'unité nationale. À cet égard, nous coopérons étroitement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'autres partenaires internationaux, et nous allons poursuivre nos efforts conjoints dans le cadre du plan d'action national.

Au Sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Varsovie en juillet 2016, les membres de l'OTAN et nos autres alliés se sont engagés à verser 1 milliard de dollars par an à l'appui des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, jusqu'à la fin de 2020. Le mandat de la mission Soutien résolu, qui fournit une formation, des conseils et une assistance aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, a été également prorogé au-delà de 2016. Nous voudrions tout particulièrement exprimer notre gratitude aux États-Unis d'Amérique, qui fournissent la plus large part de ces contributions.

Dans moins de deux semaines, l'Afghanistan et ses partenaires internationaux se réuniront à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, pour examiner la forme que prendra leur partenariat à l'avenir et prendre des décisions importantes à cet égard. Le Gouvernement d'unité nationale présentera un bilan complet des progrès accomplis dans le cadre de nos efforts de réforme, sur la base du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Nous espérons vivement que nos partenaires internationaux annonceront de nouvelles contributions en relation avec le Cadre national pour la paix et le développement.

En dépit de ces réalisations, la guerre non déclarée en cours contre l'Afghanistan et la sécurité demeurent des défis majeurs pour le Gouvernement d'unité nationale, car notre peuple est toujours l'objet d'attaques impitoyables perpétrées par des groupes terroristes. Actuellement, plus d'une dizaine de groupes terroristes sont en guerre contre nous en Afghanistan. Ils ont été envoyés de l'étranger dans le but d'entraver nos efforts de consolidation de l'État et de faire obstacle au rétablissement la paix et de la stabilité. Leurs principaux objectifs visent à supprimer la démocratie et la liberté d'expression et à éliminer nos médias libres et indépendants. C'est la raison pour laquelle nos journalistes sont confrontés à de menaces graves lorsqu'ils font des reportages sur le champ de bataille et dans le contexte des attentats terroristes. L'Afghanistan demande à l'ONU de nommer un représentant spécial

pour la sécurité des journalistes, qui serait chargé de la protection de tous les journalistes, y compris ceux qui travaillent en Afghanistan.

Au cours de ces derniers mois, des groupes terroristes, y compris les Taliban et Daech, qui continuent à bénéficier d'un soutien étranger, s'en sont pris à une manifestation pacifique et civile des membres du Mouvement des Lumières sur la place Deh Mazang à Kaboul, tuant des dizaines de personnes parmi la jeunesse et l'élite afghanes, et ont attaqué l'Université américaine d'Afghanistan et d'autres installations civiles, tuant des centaines de civils innocents. D'après les éléments de preuve recueillis, ces attaques ont été planifiées et organisées de l'autre côté de la ligne Durand, à l'intérieur du territoire pakistanais.

Cette année, les Taliban ont essayé de s'emparer de plusieurs régions du pays, en particulier dans les provinces de Kunduz et de Helmand, mais les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes leur ont tenu tête. Plusieurs centaines de militants extrémistes membres des Taliban et de Daech, parmi lesquels figuraient de nombreux combattants étrangers, ont été tués ou capturés dans ce cadre. Nous appelons la communauté internationale à faire de l'élimination des sanctuaires terroristes situés à l'extérieur du pays une priorité. Nous exhortons les États à honorer en toute honnêteté leurs engagements internationaux en matière de lutte contre le terrorisme et à ne pas adopter une politique à deux vitesses qui ferait la distinction entre bons et mauvais terroristes, ce qui porte atteinte à l'ordre international.

Où résidaient les anciens dirigeants des Taliban et d'Al-Qaïda et où ont-ils été tués? Où se trouvent les chefs des Taliban et du Réseau Haqqani en ce moment même? Où et comment les terroristes sont-ils formés, équipés et financés pour mener une guerre à grande échelle? Nous n'avons cessé de demander à notre voisin, le Pakistan, de détruire les sanctuaires terroristes bien connus, mais malheureusement, nous ne voyons toujours aucun changement. Même si l'Afghanistan a toujours souhaité établir des relations pacifiques avec tous les pays de la région, le Gouvernement d'unité nationale se réserve le droit de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour défendre et protéger notre peuple.

Par ailleurs, nous avons gardé la porte de la paix et de la négociation ouverte aux membres des Taliban et autres groupes armés de l'opposition qui sont prêts à renoncer à la violence, à reprendre une vie pacifique et à respecter la Constitution. À cet égard, un accord de paix

est sur le point d'être signé entre notre gouvernement et le parti Hezb-i-Islami, ce qui représentera un jalon important dans le processus de paix.

Nous pensons que le Groupe de coordination quadrilatéral – composé de l'Afghanistan, de la République populaire de Chine, du Pakistan et des États-Unis – peut continuer à être une enceinte utile pour la poursuite des efforts de paix, à condition que le Gouvernement pakistanais fasse preuve de bonne foi et honore ses engagements en respectant les paramètres de la feuille de route établie par le Groupe.

En dépit de nos problèmes en matière de sécurité, l'Afghanistan a toujours adopté une approche positive pour ce qui est de ses relations avec tous les pays de la région et le monde islamique. Pour nous, les pays islamiques sont des partenaires de choix et nous souhaitons renforcer nos liens culturels, sociaux et économiques et faire fond sur notre expérience pour promouvoir la paix et la coexistence et présenter un visage modéré de l'islam. À cet égard, nous accueillons favorablement la volonté exprimée par l'Organisation de la coopération islamique – ou par tout pays islamique – de contribuer à promouvoir le processus de paix en Afghanistan. J'ajoute que l'islam est une religion dont la pensée, la culture, la civilisation et l'histoire sont claires, qui respecte la dignité, les droits et les libertés de la personne et fonde la souveraineté nationale sur la volonté du peuple. Il s'oppose également à toute forme d'injustice, d'exclusion, de haine, de radicalisme et de violence.

Les individus et les groupes qui ont recours à la violence, à la terreur et tuent au nom de quelque idéologie que ce soit, ne connaissent rien à l'esprit de cette religion si empreinte d'humanité, et ils utilisent l'islam uniquement comme un outil qui leur permet de réaliser leurs objectifs diaboliques. Comment l'islam peut-il permettre le terrorisme et les attentats-suicides, ou les massacres de milliers de personnes innocentes, alors qu'il considère clairement la personne humaine comme une représentation de Dieu sur Terre, lui assignant la dignité et lui offrant un accès divin aux versets sacrés du Coran? L'islam estime également que le fait de tuer un être humain innocent revient à assassiner l'humanité tout entière. Nous espérons que les intellectuels musulmans de renom qui vont bientôt prendre part à une importante conférence dans la ville sainte de La Mecque expliqueront plus en détail la véritable image de l'islam et déclareront leur condamnation des terroristes et des extrémistes au nom de notre grande religion.

Pour réaliser la coopération régionale, nous devons stabiliser la région. La politique étrangère de l'Afghanistan est fondée sur la création d'une société sûre basée sur l'économie. L'Afghanistan est un membre actif de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et de l'Office humanitaire de la Communauté européenne, ainsi qu'un membre observateur de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, et il s'efforce de jouer un rôle actif dans la revitalisation du programme de coopération régionale dans le contexte du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan.

L'Afghanistan et tous les pays de la région sont confrontés à des menaces communes et ont des intérêts partagés. Nous devons nous rassembler et coopérer en vue de lutter contre ces menaces communes, notamment le terrorisme, le radicalisme, la drogue, la criminalité organisée, l'immigration illégale et la contrebande. La construction d'un chemin de fer régional, la transition énergétique, l'extraction minière, les infrastructures commerciales et de transport peuvent nous ouvrir la porte de la coopération économique.

L'Afghanistan, qui est une plaque tournante importante pour le commerce, les transports et l'activité économique, permet de relier l'Asie du Sud à l'Asie centrale, et le Moyen-Orient à l'Asie de l'Est et à l'Asie du Sud. Il a déjà accompli des progrès importants grâce à des projets tels que le projet de conduite du gaz naturel de la zone Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde; le Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie centrale et en Asie du Sud; le Couloir Lapis Lazuli; la construction d'un couloir ferroviaire entre la Chine, l'Iran, l'Afghanistan et l'Asie centrale; et l'élargissement de la coopération avec l'Iran concernant le port de Chabahar. La mise en œuvre de ces projets permettra à l'Afghanistan de s'implanter sur les marchés internationaux et de renforcer ses liens avec les pays de la région.

S'agissant des principes de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, de non-recours à la force pour régler les conflits, de respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale, d'échange de connaissances, de sciences et de technologies, et, plus important encore, de promotion de la paix ainsi que d'une sécurité et d'une stabilité durables, ceux-ci nous permettent d'anticiper la croissance économique de tous les pays de la région. Nous appelons donc tous nos voisins à coopérer avec nous pour garantir la sécurité et la stabilité dans toute la région.

En novembre 1946, l'Afghanistan a été le premier pays à devenir Membre de l'ONU après les 51 pays fondateurs, et depuis, il adhère strictement à ses engagements internationaux. Au cours des 16 dernières années, nous avons servi de point de convergence pour permettre à la communauté internationale de se rassembler. À cet égard et au nom de la nation afghane, je tiens également à remercier l'ONU du rôle central qu'elle joue en facilitant la fourniture d'un appui international réel en vue d'instaurer la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan. Ces dernières années, nous avons signé des documents visant à établir une coopération stratégique à long terme avec 20 de nos alliés, notamment les États-Unis, l'Union européenne et l'OTAN, qui ont annoncé leur appui précieux aux politiques et décisions du Gouvernement afghan lors des importantes conférences de Bonn, Tokyo, Londres, Chicago et Varsovie.

L'Afghanistan, au même titre que les autres membres de la communauté internationale, est déterminé à lutter contre le radicalisme et la violence et continuera de combattre ce phénomène menaçant. Depuis des années, notre pays est en première ligne de la lutte contre le terrorisme et consent d'immenses sacrifices pour défendre les valeurs communes de l'humanité. Nous avons perdu un grand nombre de nos éminentes personnalités nationales, notamment les martyrs Ahmad Shah Massoud, Ustad Burhanuddin Rabbani, Ustad Abdul Ali Mazari et Abdul Haq, ainsi que ces centaines d'oulémas, de membres du Parlement, de représentants des forces de l'ordre, de journalistes et de membres de notre élite politique.

Nous croyons que le terrorisme et le radicalisme sont devenus des menaces à la paix mondiale. Nous avons remarqué certains signes qui montrent que le radicalisme émerge sous différentes formes en Europe et en Amérique, et des attentats terroristes sont commis dans de nombreux endroits du monde. Compte tenu de la portée de ces menaces, les mesures prises par la communauté internationale en matière de lutte contre le terrorisme et le radicalisme ne suffiront jamais à l'emporter tant que des mesures efficaces et globales tenant compte des aspects politiques, culturels, économiques et même militaires du problème ne seront pas mises en place pour répondre à une nécessité stratégique universelle.

M^{me} Kasese-Bota (Zambie), Vice-Présidente, assume de nouveau la présidence.

L'ONU doit organiser une conférence internationale sur la lutte contre le radicalisme afin de mettre en place un nouveau cadre juridique pour la lutte contre le terrorisme. Nous pensons qu'il faut planifier minutieusement et précisément les efforts de lutte contre le terrorisme et le radicalisme sur une période d'au moins 20 ans. L'Afghanistan, qui est en première ligne de cette lutte, doit faire l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté internationale à cet égard.

Une conséquence inquiétante de la violence et du radicalisme est la nouvelle vague d'immigration de l'année écoulée, qui est devenue un problème international considérable. Nous remercions les pays qui offrent un appui aux migrants afghans, en particulier l'Allemagne et d'autres pays d'Europe qui accueillent des réfugiés afghans à bras ouverts et dans un esprit d'amour et d'humanité. Nous prions également l'ONU et ses États Membres de mettre en place une nouvelle approche pour gérer ce problème international et aider les pays d'origine à lutter contre les causes profondes et les raisons de l'immigration, en particulier les tristes phénomènes des guerres, de la pauvreté et de l'illettrisme.

Un aperçu de la situation mondiale montre que l'injustice, les menaces, la violence et les conflits continuent de menacer des millions de personnes dans le monde entier. La dévastation et la terreur règnent en Syrie. Nous appuyons pleinement un règlement global du conflit syrien qui reflète la volonté de tous les Syriens. Nous aspirons également à un règlement global et pacifique du conflit au Yémen.

Nous appuyons les nouveaux efforts internationaux visant à régler la question de Palestine et à permettre au noble et courageux peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes, notamment celui à créer un gouvernement indépendant. Nous invitons toutes les parties à entamer des pourparlers directs aux fins d'un règlement pacifique basé sur les principes de paix et de coexistence pacifique.

L'Afghanistan appuie l'accord historique entre les cinq plus un et la République islamique d'Iran concernant le programme nucléaire iranien et l'adoption du Plan d'action global commun, et il considère la mise en œuvre de cet accord comme un moyen constructif de rétablir la paix et la stabilité et de promouvoir le développement durable dans la région et dans le monde. Pour ce qui est des programmes nucléaires, j'ajouterai que, pour ce qui nous concerne, les essais d'armes

nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée sont dangereux pour la région et peuvent mettre en péril la paix et la sécurité du monde.

Depuis 2001, et l'ouverture d'un nouveau chapitre de son histoire moderne, l'Afghanistan a retrouvé sa place historique parmi les membres responsables du concert des nations représenté à l'Assemblée générale. Par nos paroles et par nos actes, nous avons démontré que nous étions pleinement déterminés à défendre les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et à jouer le rôle qui nous revient dans la promotion de la paix, de la justice, des droits de l'homme et de l'état de droit dans le monde. C'est dans ce contexte que nous avons présenté notre candidature au Conseil des droits de l'homme pour 2018-2020. Nous en appelons aimablement et amicalement à tous nos amis et à tous les États Membres afin qu'ils appuient notre candidature à la prochaine élection.

En conclusion, je tiens à exprimer de nouveau, au nom du peuple et du Gouvernement afghans, notre plus profonde gratitude à tous nos partenaires internationaux, qui ont été à nos côtés dans notre quête de la paix, de la sécurité et de la prospérité au cours des 16 dernières années, et je remercie tout particulièrement les contingents de l'OTAN et de la Force internationale d'assistance à la sécurité des sacrifices qu'ils ont consentis dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan. Ensemble, nous avons parcouru un long chemin dans ce périple, mais il est indéniable que notre tâche n'est pas terminée. Nous nous tournons vers l'Assemblée afin qu'elle continue de nous accompagner dans les prochaines années, toujours confiants, ce faisant, dans la réalisation des objectifs que nous nous sommes ensemble donné pour tâche d'atteindre.

Je tiens à souligner, une fois encore, la force de l'engagement de l'Afghanistan en faveur d'un monde où prévalent la paix, l'harmonie, la justice et la tranquillité.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République islamique d'Afghanistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Sarwar Danesh, Vice-Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Donald Tusk, Président du Conseil européen

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil européen.

M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Tusk(Conseil européen) (*parle en anglais*) : L'année dernière, je suis venu à cette tribune pour assurer l'Assemblée générale que l'isolationnisme ne sera jamais une solution pour l'Europe (voir A/70/PV.16). Je n'ai pas changé d'avis, même si les 12 derniers mois ont été difficiles, notamment pour l'Union européenne. L'Europe défendra toujours un monde libre et ouvert régi par l'état de droit, dans lequel les nations peuvent commercer et croître de concert au lieu de vivre dans le conflit, la méfiance et l'intrigue. Nous traitons les valeurs sur lesquelles est fondée l'Union européenne avec sérieux et nous avons la détermination de chercher à les retrouver sur la scène internationale. Si nous échouons, le monde sombrera dans un plus grand désordre, et les premières victimes sont, toujours, les plus faibles et les plus pauvres.

L'Organisation s'affaire actuellement à la sélection de celui ou celle qui la conduira. Cela nous donne l'occasion d'une franche réflexion sur le type de système international que nous avons aujourd'hui et sur celui que nous voulons pour l'avenir. En tant qu'historien, je sais pourquoi la Société des Nations a échoué dans sa mission de protection de la paix et de la sécurité internationales. Elle a été paralysée par l'inertie, le fatalisme et, enfin, par la lâcheté. En tant que politicien, je peux voir des phénomènes analogues partout aujourd'hui, dus à la montée de la peur – peur de la guerre, du terrorisme et des étrangers. La mondialisation rend la peur plus contagieuse et plus prégnante. Elle relie dangereusement les angoisses du Moyen-Orient, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique. Un exemple parmi d'autres est celui de l'islam radical de Daech, qui répand la terreur de Jakarta à Nice, de Tunis à Bruxelles, de Syrte à Orlando.

Quand la peur prend le dessus, les nations se détournent de plus en plus les unes des autres. Ce qu'il nous faut faire, ici et maintenant, c'est recouvrer un sentiment de sécurité, car c'est un besoin fondamental

de tout être humain, aussi important que le besoin de liberté. Aucune problématique ne montre cela plus clairement que la question de la protection des réfugiés et des déplacements massifs de part et d'autre des frontières. Au cours de ces derniers mois, l'Europe a été confrontée à la crise des réfugiés à un degré particulièrement important. Toutefois, dans toutes nos actions tendant à régler le problème des réfugiés, l'Union européenne reste animée par l'empathie et la volonté d'offrir son aide à ceux qui sont dans le besoin, même si le monde tourne le dos et fait semblant de ne pas voir. Aujourd'hui encore, alors que nous rétablissons l'ordre à nos frontières extérieures et que nous reprenons le contrôle sur les passeurs, le souci d'assister les réfugiés dans leur sort reste notre plus haute priorité.

C'est pourquoi nous avons dépensé des milliards d'euros pour financer l'aide humanitaire et c'est pourquoi nous sommes disposés à dépenser bien davantage encore dans les mois et les années qui viennent. Nous espérons et nous escomptons que la solidarité mondiale se manifestera à son tour pour fournir services de santé, éducation et emplois aux millions de personnes actuellement déplacées et accélérer la réinstallation. Au regard de tout cela, nous appuyons le travail qui a maintenant commencé avec la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1) visant à nous donner un recueil de règles viables et équitables en matière de migration mondiale. Cette Déclaration nous donne l'espoir que les principes, qui ont été au cœur de notre réponse, formeront aussi le socle de notre réponse globale à la crise des réfugiés.

L'Europe joue et continuera de jouer un rôle actif partout où la guerre est imminente ou fait déjà rage. Notre principal objectif restera toujours la paix. Cela vaut tout autant pour les guerres civiles au Moyen-Orient ou en Afrique que pour les essais nucléaires et les différends territoriaux en Asie. Cela est tout aussi vrai à nos propres frontières, où l'Ukraine a été attaquée par la Russie. Plus loin de nos frontières, ce qui nous préoccupe maintenant, ce sont les conflits en Syrie, en Libye et en Afghanistan, dans lesquels c'est l'État même qui est en danger. Nous apportons tout notre appui et restons prêts à prendre part au travail que fait l'ONU pour amener les parties à la table de négociation en Syrie et en Libye. Et dans quelques semaines, avec le Gouvernement afghan, l'Union européenne organise une conférence internationale à Bruxelles. Ce sera l'occasion, pour le reste du monde, de montrer qu'il a au cœur de soutenir la stabilité de l'Afghanistan ainsi que la stabilité de la région dans son ensemble.

Cette année, nous avons aussi été témoins d'une vague montante de terreur dans le monde entier, notamment contre la population en Europe, du fait de nombreuses organisations terroristes, Daech en particulier. Mettre sur pied une stratégie et un réseau mondial contre le terrorisme est indispensable, notamment pour prévenir la radicalisation et faire face aux problèmes des combattants terroristes étrangers et du financement du terrorisme. L'Europe travaille avec ses partenaires d'Asie, du Golfe et du Sahel au renforcement des capacités mondiales de lutte contre l'extrémisme violent. Nous renforçons nos frontières pour que les terroristes ne puissent pas les franchir, ou être réadmis, et travaillons avec les populations pour empêcher une contagion de la haine chez les jeunes. Tôt ou tard, cette menace nous atteindra tous. C'est pourquoi nous devons mieux tirer parti de l'ONU pour la combattre ensemble.

L'Union européenne est le plus important donateur d'aide au développement et d'aide humanitaire au monde, et cela ne changera pas. Les objectifs de développement durable peuvent être le moteur de la réforme du système international en offrant une possibilité de traiter de multiples problèmes dans le cadre d'un même processus : insécurité, pauvreté, sous-développement, changements climatiques et migration incontrôlée. À terme, nous ambitionnons un système permettant à tous de profiter de manière équitable de la mondialisation.

Pour terminer, je voudrais dire un mot de la lutte contre les changements climatiques, dans laquelle l'Union européenne est pleinement engagée. L'Europe a mis en place depuis des années une politique complète de lutte contre les changements climatiques. En ce moment, nous mettons au point des textes législatifs qui nous permettront d'atteindre l'ambitieux objectif que nous nous sommes donné pour 2030, et notre processus de ratification de l'Accord de Paris sera bientôt achevé. La prompt ratification de l'Accord par les deux pays responsables des plus fortes émissions globales est un signe positif. Elle montre que la volonté d'assumer la responsabilité de notre avenir commun n'existe pas qu'en Europe. J'ai bon espoir de voir cette tendance devenir contagieuse.

Je voudrais encore ajouter un dernier mot : j'ai l'impression que les gens ordinaires pressentent l'arrivée d'un changement important. Nous devons être à l'écoute. Nous devons comprendre. Nous devons anticiper, et ne pas juste réagir. Notre travail consiste à redonner une

idée de finalité, à ramener un sentiment de confiance, à ramener un sentiment d'ordre. La mondialisation doit s'accompagner de règles crédibles pour être stable et équitable, qu'il s'agisse d'échanges commerciaux, de migration ou de sécurité.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil européen de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Petro Poroshenko, Président de l'Ukraine

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Ukraine.

M. Petro Poroshenko, Président de l'Ukraine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Petro Poroshenko, Président de l'Ukraine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Poroshenko (*parle en anglais*) : Au nom de l'Ukraine, je félicite sincèrement M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Je tiens à l'assurer du plein appui de l'Ukraine dans tous ses efforts.

Durant l'une des années les pires du XX^e siècle, Ernest Hemingway écrivit un roman humaniste tonifiant, dont il mit en épigraphe une citation du poète anglais John Donne :

« Nul homme n'est une île,
un tout, complet en soi
chaque homme est un fragment
tout homme est un fragment du continent,
une partie du tout [...] »

la mort de tout homme me diminue,
parce que j'appartiens au genre humain ».

Ces mots incarnaient l'essence de la transformation morale et historique qu'avait subie l'humanité dans le sillage des deux guerres mondiales du XX^e siècle.

Nous sommes entrés dans le troisième millénaire forts d'un sentiment nouveau d'unité, en tant qu'humanité

pour laquelle cela n'avait pas de sens de parler de « la douleur de quelqu'un d'autre ». Qu'est-il arrivé à ce sentiment? Où est-il passé? D'où vient la tendance à vouloir s'isoler sur une île? Comment se fait-il que les hommes politiques qui arrivent maintenant au pouvoir sur divers continents appellent à ignorer la douleur d'autrui? Comment se fait-il qu'un cynisme que l'on ne voyait plus depuis l'époque du roman d'Hemingway a écrit son roman s'est installé dans nos vies sous couvert de pragmatisme? Qu'est-ce qui rend le mal si fort et le bien si faible de nos jours?

« Nul homme n'est une île » – cela vaut également pour ceux qui sont au pouvoir.

Cela vaut également pour notre Organisation.

Le monde connaît aujourd'hui une instabilité de plus en plus grande. Certains sont plus touchés, d'autres le sont moins. Mais jamais, depuis la fin de la guerre froide, les normes et principes internationaux n'ont été unilatéralement bafoués à une telle échelle, et avec une telle violence. La Charte des Nations Unies, le document sur lequel repose notre responsabilité de maintien de l'ordre mondial, n'avait jamais été mise en question auparavant. Et jamais auparavant un membre du Conseil de sécurité n'avait commis de grave violation de la Charte des Nations Unies, tout en étant l'instigateur et un protagoniste actif d'un conflit, dont il est tout à la fois médiateur.

En conséquence, l'instabilité mondiale n'est plus le sujet d'un débat universitaire mais bel et bien la plus grande menace à laquelle l'humanité doit faire face aujourd'hui. Notre avenir, l'avenir de nos enfants et de l'Organisation, dépend directement de la façon dont nous viendrons à bout de cette menace.

Je ne vois que deux issues à cette situation : soit nous reconnaissons le problème et ne ménages pas nos efforts pour y remédier sur la base des valeurs et des principes communs, soit nous nous berçons de l'illusion de la stabilité, fermons les yeux sur des faits patents et laissons l'avenir de l'ONU – ce vecteur sans équivalent et notre action commune – à la merci d'un acteur qui viole de manière flagrante la Charte des Nations Unies.

Si nous choisissons la deuxième option, nous connaîtrons bientôt une immense déception.

On sait depuis longtemps quel est ce prix d'une telle myopie : des vies humaines. Au siècle dernier, l'humanité a payé un prix considérable les deux guerres

mondiales : environ 70 millions de vies. N'est-ce pas assez?

Aussi, je tiens à redire une nouvelle fois que nous ne pouvons plus nous permettre d'impasse au Conseil de sécurité sur les questions clefs relatives à la paix et à la sécurité internationales. Limiter l'exercice du droit de veto dans la prise des décisions relatives à la prévention et au règlement des conflits doit devenir une priorité dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité. La suspension de l'exercice du droit de veto dans les cas d'atrocités criminelles ainsi que dans ceux où un État membre du Conseil de sécurité est partie à un différend doit devenir une règle immuable, sans exception possible. Le Conseil doit devenir un organe véritablement démocratique et représentatif et libéré des vestiges du passé.

Il s'avère impératif de rendre l'Organisation à même de faire face avec efficacité aux actes d'agression et de traduire les responsables en justice, faute de quoi aucun pays, aucun État Membre de l'ONU ne saurait bénéficier de la sécurité et d'un développement durables.

Une autre menace à la paix et à la sécurité internationales exigeant d'urgence l'attention internationale est constituée par les guerres hybrides. En ma qualité de Président d'un État devenu terrain d'essai de nouvelles techniques de guerre hybride, j'ai déjà appelé l'attention internationale sur cette menace à la précédente session de l'Assemblée.

Au cours de l'année écoulée, la pratique de la guerre hybride n'a fait que s'étendre. Ses effets sont ressentis dans toute l'Europe, aux États-Unis d'Amérique et au-delà. Les pressions politiques, la propagande flagrante, les ingérences dans les processus électoraux, la coercition économique, les opérations subversives et militaires secrètes, les cyberattaques, l'usage abusif de mesures diplomatiques – telles sont les méthodes modernes non classiques de guerre non déclarée. Le moment est venu pour le Conseil de sécurité de travailler résolument et efficacement sur ce problème. L'Ukraine est prête à discuter davantage de ce que peut faire le Conseil pour s'attaquer à cette menace, et de quelle manière.

Vu l'évolution récente de la situation sur la péninsule coréenne, l'avenir du régime de non-prolifération nucléaire suscite des préoccupations accrues pour mon pays. Comme on le sait, l'Ukraine a démantelé volontairement son propre arsenal nucléaire, le troisième plus important du monde à l'époque,

avec 2 800 et 4 200 ogives nucléaires tactiques, en échange de garanties de sécurité, de souveraineté et d'intégrité territoriale en vertu du Mémoire de Budapest de 1994 concernant les garanties de sécurité. Malheureusement, toutes ces garanties ne sont restées que théoriques. Qu'il me soit permis d'être franc – nous n'avons pas réussi à l'épreuve du Mémoire de Budapest. Le monde démocratique a perdu à cette époque-là sa première bataille. Cela ne concernait pas seulement l'Ukraine, mais aussi la crédibilité de tous les accords.

Néanmoins, l'Ukraine, qui est un acteur international responsable, a toujours été et demeure un défenseur résolu de la non-prolifération nucléaire et du désarmement. En conséquence, l'action en temps opportun et efficace de la communauté internationale – et en premier lieu du Conseil de sécurité – en réaction à l'essai nucléaire de la Corée du Nord est un autre défi que nous devons tous relever. Nous ne devons pas permettre que le monde soit plongé dans une nouvelle course aux armements nucléaires. Une énorme instabilité mondiale et des menaces toujours croissantes contre la sécurité exigent un leadership ferme aussi bien dans les États que dans les organisations internationales. L'Organisation des Nations Unies ne constitue pas une exception.

Cette année, nous allons nommer le prochain Secrétaire général. Je pense que le candidat, homme ou femme, à ce poste important, en plus de ses compétences professionnelles élevées, ne doit pas transiger en ce qui concerne le respect de la Charte des Nations Unies et il ou elle doit être prêt à utiliser de façon décisive tous les outils à sa disposition, y compris ceux prévus à l'Article 99 de la Charte, en cas de menace à la paix et à la sécurité. Nous comptons que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale feront tous deux le bon choix. L'Ukraine, qui est actuellement membre non permanent du Conseil de sécurité, œuvrera avec constance à cette fin.

Cette année, nous avons été les témoins d'une épouvantable série d'attentats terroristes en Afghanistan, en Syrie, en Iraq, au Burkina Faso, en Turquie, en Belgique, en France, en Allemagne et en Ukraine. Malheureusement cette liste est loin d'être complète. Les tentacules du terrorisme s'enroulent autour de davantage de pays et de continents. Il est évident que ce n'est qu'au moyen d'efforts conjoints que l'on pourra faire face à une menace de si grande ampleur. Dans ce contexte, protéger les infrastructures cruciales contre les attentats terroristes devrait devenir

notre entreprise commune. Les secteurs bancaire et financier, les télécommunications, les services d'urgence, les transports aériens et ferroviaires et les approvisionnements en énergie et en eau courent tous des risques. Pire encore, les attentats terroristes peuvent faire de nombreuses victimes parmi les civils.

Nous continuerons de demander au Conseil de sécurité d'agir face à ce problème croissant. À cet égard, nous nous félicitons de l'initiative du Royaume-Uni, qui a demandé qu'une séance ministérielle du Conseil de sécurité soit consacrée aux menaces terroristes qui pèsent sur la sécurité de l'aviation (voir S/PV.7775). Cela devrait être un message fort indiquant que le Conseil est prêt à agir résolument pour empêcher de nouvelles tragédies – des tragédies telles que la destruction par des terroristes du vol MH17 de la Malaysia Airlines au-dessus du Donbass il y a deux ans.

L'enquête technique scrupuleuse effectuée par une équipe internationale a permis non seulement de mettre au jour des détails mais aussi de reconstituer le tableau complet de cet horrible crime. Nous devons à présent assurer l'application appropriée de la résolution 2166 (2014) du Conseil de sécurité, nonobstant le veto honteux mis par la Russie à la décision d'établir un tribunal international sous l'égide des Nations Unies. L'équipe conjointe – composée de représentants de la Malaisie, des Pays-Bas, de l'Australie, de la Belgique et de l'Ukraine – poursuit son enquête pénale. Nous devons mettre en place un mécanisme efficace pour traduire en justice tous les responsables de cette catastrophe. Notre devoir moral est de veiller à ce que non seulement les auteurs mais aussi les commanditaires de ce crime, dont les ordres ont tué 298 personnes innocentes, fassent l'objet de sanctions appropriées pour cet acte.

Depuis 2014, l'Ukraine apprend de sa propre expérience tragique ce qu'est le terrorisme d'origine étrangère. La composante terroriste de la guerre hybride non déclarée que la Russie mène contre l'Ukraine est évidente. De manière dramatique, cela est devenu une habitude quotidienne dans les zones occupées des régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk. Depuis plus de deux ans, l'Ukraine reçoit des preuves détaillées et irréfutables de l'implication directe de la Russie, de ses organismes d'État et de ses responsables dans le financement, le soutien et la coordination des groupes terroristes qui ont commis d'innombrables crimes contre mes compatriotes.

La réalité scandaleuse, c'est qu'il y a une force militaire illégale d'environ 38 000 personnes dans

le Donbass et qu'une grande partie de cette force est composée d'éléments irréguliers et de mercenaires provenant de Russie. Cette force est armée jusqu'aux dents par la Russie. Il ne s'agit pas d'une exagération. Ses membres ont à leur disposition quelque 700 chars, 1 200 véhicules blindés, plus de 1 000 systèmes d'artillerie et plus de 300 lance-roquettes multiples. La Russie continue d'envoyer chaque jour, par voie terrestre ou ferroviaire, des armes, des munitions et du personnel en Ukraine par la partie non contrôlée de la frontière entre l'Ukraine et la Russie.

Dans le même temps, la partie russe continue de déclarer avec insistance dans toutes les instances, y compris ici à l'Organisation des Nations Unies, qu'elle n'a absolument rien à faire avec tout cela et que les Russes ne sont pas présents en Ukraine. Non. Ils y sont et même les dirigeants soviétiques hypocrites ne pourraient pas rivaliser avec les purs mensonges et manipulations auxquels recourt actuellement par le Kremlin. Certes, ils recouraient habituellement à la menace d'armes nucléaires contre le monde, tout comme la Russie le fait actuellement. Toutefois, lorsqu'on lui avait montré les photos aériennes prises par les services de renseignement des États-Unis, Khrouchtchev lui-même avait dû reconnaître que des missiles soviétiques étaient installés à Cuba. De nos jours, en réaction aux milliers de photos, vidéos, images satellitaires, témoins oculaires et autres preuves disponibles de la présence militaire russe dans le Donbass, la Russie ne fait que répéter constamment sa récitation cynique : « Nous n'y sommes pas ».

Auparavant, la Russie disait autant au sujet de la Crimée – « Nous n'y sommes pas » – et ensuite une imposture de référendum a été menée sous la menace des armes russes. Il y a quelques jours, le Président russe a fait une déclaration contradictoire selon laquelle la Crimée avait été annexée conformément à la Charte des Nations Unies. Cela est difficile à imaginer. Parlons-nous vraiment de la même Charte? Ce n'est pas simplement manquer de respect aux principes pluricentennaires des relations internationales et aux règles juridiques écrites et implicites. C'est tirer la diplomatie vers le bas.

Je crois qu'il est temps pour l'Organisation de mettre en place des garde-fous efficaces contre les abus de confiance commis par certains États Membres à l'égard de la communauté mondiale. Il est nécessaire d'élaborer des mécanismes permettant de consigner officiellement des preuves de l'agression d'un pays contre un autre et d'assigner clairement la responsabilité

à l'agresseur conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Voilà trois ans que l'agression contre mon pays continue de causer douleur et souffrance à la population ukrainienne. Au total, 2 430 personnes ont été tuées au cours l'année passée. Cette guerre qui nous est infligée au cœur de l'Europe a fait jusqu'à présent 2 500 morts parmi les militaires et 7 500 parmi les civils. Au total, 10 000 personnes ont perdu la vie. Des centaines d'otages demeurent captifs, au mépris de la loi, dans le Donbass et en Russie.

J'ai été choqué d'apprendre que des formations armées illégales appuyées par la Russie dans les zones occupées du Donbass avaient récemment pris des enfants en otage. Elles ont diffusé une vidéo montrant l'interrogatoire d'adolescents, qu'elles accusaient de façon absurde de comploter et de mener des opérations de subversion. Une telle attitude n'a pas sa place au XXI^e siècle. Nous demandons à l'UNICEF d'intervenir pour empêcher que ces enfants soient victimes de sévices et d'actes de torture.

Une autre histoire bouleversante a fait surface il y a quelques jours. Un volontaire ukrainien retenu en otage, Volodymyr Zhemchugov, a finalement été libéré. Après un an passé en captivité sans aide médicale digne de ce nom, cet homme totalement aveugle et qui n'a plus de mains a eu des mots qui résument parfaitement ce qui se déroule dans le Donbass.

« Je suis natif du Donbass, de souche russe; je travaillais dans les mines. Mais les gens comme moi, dans le Donbass, les patriotes ukrainiens, n'ont pas été dupes de la propagande russe. Nous avons commencé à résister à l'occupation russe, à résister au pays qui a déclaré la guerre à l'Ukraine. »

Il a toutefois dit sa conviction profonde que la paix serait bientôt rétablie dans ses terres natales, le Donbass, et que la vie reprendrait son cours pour la population.

À cet égard, je tiens à souligner une fois encore que l'Ukraine reste attachée à un règlement politique et diplomatique de la crise dans le Donbass. Nous sommes une nation pacifique. Il n'a jamais été dans notre intention, en aucune circonstance, de déclencher le moindre conflit avec notre voisin. Au cours de l'année dernière, nous avons constamment démontré dans les faits que nous étions prêts à mettre en œuvre les accords de Minsk, le plan de paix global approuvé en septembre 2014 et confirmé en février 2015.

Pourtant, nous n'avons cessé de rencontrer la résistance du Kremlin et de ses affidés, qui font de leur mieux pour retarder le processus de paix et se défaire sur l'Ukraine de leurs propres actes de sabotage. Nous comptons sur la Russie pour renoncer à cette approche afin de donner une chance au règlement global. Je souligne à nouveau que les documents de Minsk comprennent dans l'ensemble des directives claires pour chaque camp sur ce qui doit être fait. L'Ukraine a déjà fait beaucoup et continuera de faire sa part. Il est temps à présent que la Russie et ses mandataires dans le Donbass ukrainien commencent à s'acquitter de la part qui leur incombe : libérer les otages, cesser les tirs, retirer les armes, laisser les inspecteurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe accomplir leur mission en surveillant la frontière russo-ukrainienne sans objectif ni entrave, et opérer le retrait des armes et des unités militaires régulières et irrégulières de la Russie.

L'État occupant ne se limite pas à des actions militaires dans le Donbass. Il applique aussi sa politique de répression en Crimée. Jadis prospère et libre, la péninsule de Crimée est devenue une zone grise où la population est réellement privée de toute protection. La Russie a transformé les systèmes judiciaire et pénitentiaire de la Crimée en outils de répression. Comme tel a déjà été le cas si souvent dans l'histoire, la plupart des victimes sont des Tatars de Crimée et des Ukrainiens. Le dernier ajout en date au tableau consiste dans l'interdiction par les autorités d'occupation russes des activités du Mejlis, le parlement autonome des Tatars de Crimée. Il y a également la détention arbitraire d'Ilmi Umerov, président adjoint du Mejlis, dans un établissement psychiatrique durant 20 jours. En fait, la pratique scandaleuse de la psychiatrie punitive, largement utilisée autrefois par le système répressif soviétique, est de nouveau au goût du jour pour la Russie.

Nous engageons instamment la Russie à accorder un accès sans entrave aux organisations humanitaires internationales, en Crimée comme dans le Donbass, et à donner suite à la décision du Conseil exécutif de l'UNESCO quant à la mise en place d'un suivi au niveau institutionnel en Crimée. Les résidents de la péninsule doivent être protégés contre la discrimination et la répression. Le génocide des Tatars de Crimée, qui ont déjà connu la tragédie de la déportation forcée il y a 70 ans, ne doit pas se répéter.

En Ukraine, nous apprécions vivement la contribution du Haut-Commissaire des Nations Unies

aux droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme dans les efforts déployés pour remédier à la situation des droits fondamentaux dans mon pays, y compris en Crimée occupée. Cette année, nous entendons porter cette question à l'attention de l'Assemblée générale et présenter un projet de résolution concernant la situation des droits de l'homme sur le territoire de la République autonome de Crimée occupée et dans la ville de Sébastopol. Ce projet de résolution doit prendre valeur d'évaluation impartiale, par toute la famille des Nations Unies, de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Les habitants de ces territoires ont le droit d'être protégés. Leurs enfants ont le droit d'être protégés. Et c'est à nous, les Nations Unies, que revient la responsabilité de les protéger. Je demande à tous les États Membres de l'ONU de soutenir l'initiative de l'Ukraine. Nous exhortons également les États Membres à ne pas reconnaître de légitimité aux élections russes qui ont eu lieu il y a quelques jours en Crimée occupée. Autrement, ils feraient le jeu de l'agresseur et encourageraient plus de répression.

L'occupation de la Crimée pose un autre problème dans la mesure où la Russie prévoit de déployer des armes nucléaires tactiques et leurs vecteurs dans la péninsule. Cela porterait un coup fatal au système mondial de non-prolifération des armes de destruction massive et serait contraire au statut d'État non doté d'armes nucléaires qui est celui de l'Ukraine. En outre, la Russie se sert de la Crimée temporairement occupée pour projeter ses politiques agressives non seulement en Ukraine mais aussi dans d'autres parties du monde, notamment la Syrie, où ces politiques vont de pair avec des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Aujourd'hui, le monde démocratique dans son entier est profondément préoccupé par les violations des droits fondamentaux et la terrible souffrance de la population civile en Syrie.

J'estime que la mise en œuvre intégrale du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité revêt un caractère vital pour le règlement de ce conflit prolongé et sanglant. Nous appelons en particulier l'attention sur la nécessité de lever la menace de l'emploi d'armes chimiques dans ce pays. Notre priorité consiste à améliorer la situation humanitaire et à garantir l'accès des organisations humanitaires internationales à Alep et aux autres villes qui ont besoin de secours. Nous nous réjouissons de la tenue ce matin de la séance spéciale du Conseil de sécurité sur la Syrie (voir S/PV.7774), où

j'ai pu exprimer nos vues sur cette question importante. J'espère que ces échanges déboucheront sur des décisions utiles et des mesures concrètes pour alléger le fardeau des Syriens et instaurer la paix.

L'Afrique est elle aussi un continent qui continue de souffrir de nombreux conflits non réglés et appelle de notre part une attention particulière. Il faut enfin la considérer comme ce qu'elle est réellement : un continent qui recèle un potentiel et des possibilités encore inemployés pour le reste du monde, et non le fardeau qu'il a été pendant des décennies, après des siècles de colonialisme et d'exploitation. Mon pays n'épargnera aucun effort pour appuyer le continent africain, et nos partenaires africains peuvent pleinement compter sur l'Ukraine, notamment durant son mandat au Conseil de sécurité.

En dépit des difficultés auxquelles l'Ukraine est actuellement confrontée, mon pays est déterminé à mettre en oeuvre les objectifs de développement durable que l'Assemblée générale a adoptés l'an dernier. Nous allons continuer de travailler au niveau national pour honorer nos engagements au titre des objectifs de développement durable, en particulier ceux qui ont trait à un environnement sain et à un approvisionnement durable en énergie, à la promotion de l'égalité des sexes et à la lutte contre la corruption. En tant que membre du groupe des amis sur les changements climatiques, l'Ukraine a contribué à réunir le consensus autour de l'accord universel sur les changements climatiques. Nous avons très rapidement mené à bien les procédures de ratification de l'Accord de Paris et avons déposé notre instrument de ratification au cours de la manifestation de haut niveau de ce jour.

Cette année, nous avons également franchi une étape importante en achevant la réalisation du Plan d'action des Nations Unies pour Tchernobyl à l'horizon 2016, alors que nous touchons à la fin de la Décennie du relèvement et du développement durable des régions touchées. Cela étant, il est évident qu'il faut poursuivre les efforts internationaux visant à atténuer les répercussions de la catastrophe qui s'est produite dans la centrale nucléaire de Tchernobyl et mener à bien les divers projets entrepris dans ce cadre.

Je me félicite que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 aborde la question des migrations, qui est l'un des grands problèmes mondiaux actuels. Ces dernières années, nous avons assisté à des déplacements massifs sans précédent, qu'il s'agisse de réfugiés, de demandeurs

d'asile, de migrants ou de personnes déplacées dans leur propre pays. Aujourd'hui – et c'est un chiffre presque inconcevable –, on dénombre environ 65 millions de personnes déplacées de force dans le monde, dont plus de 21 millions de réfugiés, 3 millions de demandeurs d'asile et 41 millions de personnes déplacées dans leur propre pays. Malheureusement, dans cette dernière catégorie figure 1,8 million de mes compatriotes, qui ont fui la région du Donbass occupée et dévastée par la Russie.

Il est indiscutable que notre première responsabilité est de sauver la vie de nos concitoyens et de protéger les personnes dans le besoin. Néanmoins, pour trouver une réponse globale à ce défi mondial, nous devons nous attaquer à ses causes profondes, parmi lesquelles figurent avant tout les conflits armés, le terrorisme, le sectarisme et la pauvreté. La Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, que l'Assemblée a adoptée tout récemment en tant que résolution 71/1, est un premier pas dans cette direction. Mon gouvernement est déterminé à protéger ses concitoyens déplacés et a pris des mesures importantes pour renforcer ses mécanismes d'intervention nationaux, en s'attachant tout particulièrement à veiller à ce que les déplacés aient des moyens suffisants pour vivre, et en améliorant leur accès à la santé, à l'éducation, au logement et à l'emploi.

Il y a 70 ans, au Westminster College de Fulton, dans le Missouri, Winston Churchill, l'un des pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, déclarait :

« Nous ne viendrons pas à bout des difficultés et des dangers en nous voilant la face. Nous ne les ferons pas disparaître en attendant simplement de voir ce qui va se passer; nous ne les écarterons pas non plus par une politique d'apaisement. »

Ces paroles n'ont rien perdu de leur pertinence aujourd'hui. La vision de l'ONU que nourrissait Churchill – le nerf de la paix et le fondement politique indispensable des relations internationales, ayant vocation à affronter « les deux affreux maraudeurs que sont la guerre et la tyrannie » –, prend un nouveau sens à notre époque. Il nous a en effet appelés à

« adhér[er] loyalement à la Charte des Nations Unies et [à avancer] avec une force calme et sobre, en ne convoitant ni le territoire ni les trésors de personne, en ne cherchant pas à imposer un contrôle arbitraire sur les pensées des hommes ».

J'espère que cette ligne de conduite continuera d'être un puissant point cardinal pour nous tous, d'autant que c'est la seule manière de préserver cette organisation unique en son genre qu'est l'ONU et de sauver le monde d'une nouvelle catastrophe mondiale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Ukraine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Petro Poroshenko, Président de l'Ukraine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution by M. William Ruto, Vice-Président de la République du Kenya

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Kenya.

M. William Ruto, Vice-Président de la République du Kenya, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. William Ruto, Vice-Président de la République du Kenya, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ruto (Kenya) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter le Président Thomson de son élection très méritée à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session.

Soixante et onze ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, nous avons accompli des progrès importants en matière de développement humain. Inspirés par les garanties inscrites dans la Charte des Nations Unies, les peuples du monde entier, et d'Afrique en particulier, sont parvenus à la liberté et à l'autodétermination tout en généralisant la démocratie. Grâce aux progrès technologiques de la communauté internationale et à son action collective, le monde a enregistré de remarquables avancées en matière de santé, d'éducation et d'agriculture et a éradiqué un certain nombre de maladies mortelles. La guerre froide est désormais derrière nous, ce qui ouvre de grandes perspectives de synergies à l'échelle mondiale. Même parmi les nations plus jeunes, comme le Kenya, les innovations technologiques telles que M-Pesa, notre système de transfert de fonds et de services financiers par téléphone portable, nous font avancer à pas de géant

vers l'avenir, en nous promettant une prospérité et une intégration accrues.

Pourtant, malgré ces avancées remarquables, le progrès humain reste freiné par tout un éventail d'obstacles – les inégalités au sein des nations et régions et entre elles, une prospérité qui n'est pas la prospérité pour tous, la pauvreté, les violations des droits de l'homme, l'instabilité et la précarité environnementale croissante. Ces obstacles très importants appellent l'action collective de la communauté des nations.

Aujourd'hui, les échanges commerciaux de l'Afrique avec le reste du monde représentent 3 % du commerce mondial. Ils concernent principalement le pétrole brut, qui compte pour 50 % des échanges africains, le reste étant réparti entre les minéraux bruts et les matières premières agricoles. Parallèlement, d'ici à 2050, la population de l'Afrique devrait dépasser celle de l'Inde et de la Chine réunies. Si notre déséquilibre commercial n'est pas inversé d'urgence, il risque d'accroître notre vulnérabilité, de renforcer la pauvreté et d'augmenter le risque d'insécurité et d'instabilité, aussi bien pour l'Afrique que pour le reste du monde. Nous devons inverser ces tendances et déséquilibres.

La communauté mondiale, consciente de ces difficultés, a pris des engagements importants avec les objectifs de développement durable, avec l'Accord de Paris sur les changements climatiques et avec l'adoption, à Addis-Abeba, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour sa part, le Kenya a continué de jouer un rôle actif dans la conduite des efforts internationaux. En 2016, nous avons accueilli trois conférences internationales importantes visant à trouver des solutions durables aux défis mondiaux.

Premièrement, nous avons accueilli la deuxième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en mai afin d'examiner les menaces qui pèsent à l'heure actuelle sur notre environnement mondial. Deuxièmement, le Kenya a accueilli en juillet la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui était consacrée à des questions urgentes liées au commerce mondial et au développement économique. Troisièmement, le mois dernier, en août, de concert avec le Japon, l'Union africaine, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Groupe de la Banque mondiale, nous avons organisé à Nairobi, la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. La Conférence s'est penchée spécifiquement sur les moyens d'accélérer la croissance économique,

l'investissement et le développement de l'Afrique afin d'aider à éliminer la pauvreté et promouvoir le partage de la prospérité. Nous avons obtenu d'excellents résultats de ces trois conférences, et il ne fait aucun doute dans mon esprit que, si elles étaient mises en œuvre dans leur intégralité, chacune des recommandations faites contribuerait beaucoup à transformer le monde dans lequel nous vivons.

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à la soixante-dixième session a ouvert une nouvelle ère de développement et de coopération internationale au service du développement. Les objectifs de développement durable reflètent notre ambition et notre espoir d'un avenir meilleur pour nous et pour nos enfants. Nous comptons que la mise en œuvre de ces objectifs permettra de transformer les sociétés, d'améliorer les conditions environnementales et climatiques et d'assurer une croissance économique soutenue. Pour ce faire, toutefois, nous estimons que nous devons éliminer la pauvreté en notre sein en mettant en place un système commercial mondial plus juste et une répartition plus équitable des richesses à l'intérieur des pays et entre les pays.

Nous pensons et espérons que la coopération internationale restera au cœur de la mise en œuvre du Programme 2030. C'est pourquoi nous soulignons l'importance des partenariats mondiaux, et notamment le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Ce dernier a un rôle particulier à jouer pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable de façon aussi efficace et équitable que possible, une attention particulière devant être accordée aux pays les moins avancés. Nous attendons donc avec intérêt la deuxième réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, qui se tiendra à Nairobi dans le courant de l'année. J'invite chaleureusement tous les États Membres à y participer.

Il est certaines priorités auxquelles le Gouvernement kényan attache une grande importance dans le cadre de la mise en œuvre du programme Kenya Vision 2030, du Programme 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Parmi ces priorités figurent les questions de la jeunesse, des femmes et des personnes handicapées. Comme de nombreux gouvernements de pays en développement, l'intégration des jeunes et des femmes dans notre société et notre économie reste un redoutable défi, mais les faits sont clairs pour nous. Si nous ne parvenons pas

à prendre en compte la dimension hommes-femmes et à intégrer les jeunes dans notre vision, nos objectifs et nos programmes, nous resterons lamentablement en deçà de nos ambitions. C'est pourquoi le Kenya continue mettre l'accent sur les priorités des jeunes et des femmes, notamment en établissant et en finançant des programmes spéciaux en vue de leur pleine intégration et prise en compte.

Dans un domaine connexe, les réalisations remarquables du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme méritent d'être signalées. C'est la raison pour laquelle, la semaine dernière, le Gouvernement kényan a annoncé une contribution de 5 millions de dollars pour le cinquième cycle de reconstitution des ressources du Fonds mondial. En outre, nous avons annoncé une contribution de 500 000 dollars au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Nous sommes parfaitement conscients du fait que les défis que nous devons relever pour réaliser nos aspirations sont non seulement politiques, économiques et sociaux, mais aussi environnementaux et climatiques.

La conservation des espèces sauvages et de la vie marine, de même que la conservation et la protection de nos océans, lacs et écosystèmes terrestres, y compris les forêts et les arbres en dehors des forêts, revêtent une importance considérable pour notre avenir. Notre sécurité alimentaire et notre prospérité économique – autrement dit, notre vie – en dépendent, et c'est pourquoi nous continuons d'accorder une grande attention à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, aux instruments des Nations Unies sur les forêts et à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Le Kenya se félicite des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III). Nous attendons avec intérêt la Conférence, ainsi que l'adoption et la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes pour le XXI^e siècle. Le Kenya est conscient que l'avenir des villes dépend pleinement de la réalisation de la Vision 2030 et du Programme 2030 des Nations Unies. Nous pensons également qu'il est essentiel de renforcer le Programme des Nations Unies pour les établissements humains afin d'aider à orienter l'urbanisation rapide à laquelle nous assistons de par le monde. La façon dont la communauté internationale continuera d'appuyer l'Organisation et la manière dont nous gérerons les

villes du monde entier seront déterminantes pour la réussite du Programme 2030.

Aujourd'hui, notre monde est en proie à une instabilité et à une fragilité à grande échelle, qui provoquent des souffrances humaines et des déplacements forcés sans précédent. De plus, de nouveaux périls pour la sécurité, notamment l'extrémisme violent, le terrorisme et la radicalisation, menacent de faire reculer les acquis que nous avons obtenus à ce jour. Dans la Corne de l'Afrique, ces facteurs, conjugués à la fragilité écologique, aux catastrophes naturelles et à la pénurie de ressources, ont compliqué la réalisation du développement.

Le Kenya se félicite de l'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1), et du Cadre d'action global pour les réfugiés qui y est envisagé. Tous deux permettront d'orienter l'action humanitaire avec plus d'humanité, de sensibilité, de diligence et de compassion. Nous notons et saluons également la convocation par le Secrétaire général du Sommet mondial sur l'action humanitaire en mai, qui a recentré l'attention du monde sur le sort tragique des réfugiés, des migrants et des personnes déplacées. Le Kenya se dit disposé à participer, comme toujours, aux discussions qui permettront d'orienter et de faire avancer ces efforts.

Au cours des deux dernières décennies et demie, la région s'est débattue avec la situation en Somalie. Pendant tout ce temps, le Kenya s'est tenu aux côtés de la Somalie, a fourni un refuge sûr aux réfugiés, s'est joint à des missions de maintien de la paix et a investi massivement dans la lutte contre les Chabab et les éléments qui leur sont affiliés. Cette solidarité a permis de considérablement affaiblir les Chabab, de libérer de grandes étendues du territoire somalien et de fournir un espace au Gouvernement somalien pour qu'il puisse s'engager sur la voie du relèvement et de la reconstruction.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement somalien s'est dit prêt à accueillir ses ressortissants qui sont actuellement réfugiés, non seulement au Kenya mais dans d'autres régions du monde. Pour sa part, le Kenya s'est engagé à verser 10 millions de dollars cette année pour financer le rapatriement ordonné, volontaire, en toute sécurité et dans la dignité de plus de 400 000 réfugiés somaliens vivant au Kenya. Malheureusement, l'engagement de la communauté internationale n'a pas été à la hauteur des efforts

consentis par les pays de la région et les voisins de la Somalie.

Au lieu de soutenir cet effort régional, cette année, nos partenaires, y compris l'Union européenne, ont réduit de 20 % leur appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), alors que les experts en matière de sécurité avaient recommandé d'augmenter le budget de la Mission afin de permettre le déploiement de soldats sur le terrain pour assurer la sécurité en Somalie. En dépit des appels répétés lancés à cet égard, le Conseil de sécurité n'a pas mis de fonds suffisants et prévisibles ni de multiplicateurs de force à la disposition de l'AMISOM. Une fois de plus, je prie instamment les membres du Conseil de sécurité de prendre cette question au sérieux et de mettre le mandat de l'AMISOM en accord avec les menaces qui pèsent sur la Somalie sur terre, dans les airs et en mer.

Pour ce qui est du rapatriement, depuis 2012, la communauté internationale s'est engagée à verser plus de 500 millions de dollars à l'appui des efforts de reconstruction et de rapatriement de la Somalie. Malheureusement, moins de 2 % de ce montant a été versé. Ce manque de solidarité fait peser une charge disproportionnée sur les pays voisins, ce qui risque de saper tous les efforts en faveur des réfugiés, ainsi que pour aider la Somalie à se reconstruire et à faire face aux facteurs qui alimentent le terrorisme et la radicalisation extrémiste.

Alors que la Somalie entre dans sa prochaine phase de transformation politique, le programme Vision 2016 demeure le meilleur plan d'action pour ce pays. Cependant, après 2016, le succès dépendra largement de la gestion du processus électoral actuel. Ce pays a besoin d'un appui et d'un engagement sans faille de la communauté internationale pour mener à bien le processus de transition politique qui jettera les bases d'une Somalie pacifique et prospère.

Le chemin qui mène à la paix et à la sécurité au Soudan du Sud a été long et semé d'embûches. Malheureusement, les événements récents risquent de plonger le pays, voire toute la région, dans une crise humanitaire et de sécurité. Le Kenya, en sa qualité de garant de l'Accord de paix global de 2005 et de l'Accord de 2015 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, a joué un rôle de chef de file dans l'action en faveur d'une paix durable et continue de s'investir considérablement dans les efforts visant à consolider la paix au Soudan du Sud.

Je demande aux parties à l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud d'honorer leurs engagements et d'œuvrer à sa mise en œuvre intégrale. C'est le seul moyen pour ce pays en difficulté de parvenir à une paix durable et à la réconciliation. Les efforts de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), appuyés par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ont été essentiels à ces processus. L'histoire du règlement des conflits nous enseigne que les mécanismes régionaux sont le meilleur moyen d'obtenir des résultats durables. Il est donc impératif que la communauté internationale centralise ses efforts et son appui par l'entremise de l'IGAD.

L'an dernier, ici au Siège de l'ONU, le Kenya a fait un certain nombre de promesses lors du Sommet sur le maintien de la paix. Je voudrais confirmer aujourd'hui que le Kenya a honoré tous ses engagements. La première formation des unités du génie à l'intention des soldats de la paix africains a été menée à bien à Nairobi. Elle a pu avoir lieu grâce à la coopération entre les forces de défense kényanes et l'ONU, avec le concours des Gouvernements japonais et suisse.

Le Kenya réaffirme sa volonté de continuer à mettre à disposition des installations de formation pour les programmes des Nations Unies, dans le cadre de sa promesse de contribuer au renforcement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. En sa qualité de Président en exercice de la Commission de consolidation de la paix, le Kenya a joué un rôle de premier plan pour appeler à la mise en place d'un nouveau dispositif de consolidation de la paix en vue d'assurer une paix durable dans le monde entier. C'est pourquoi, tout à l'heure, le Kenya coprésidera une conférence des donateurs pour alimenter le Fonds pour la consolidation de la paix. Pour nous, le message est on ne peut plus clair – si nous voulons avoir un monde pacifique pour tous un jour, nous ne pouvons pas investir moins dans la consolidation de la paix que dans le maintien de la paix. Aujourd'hui, à la conférence des donateurs, le Gouvernement kényan annoncera une contribution de 100 000 dollars au Fonds pour la consolidation de la paix.

Tandis que nous mettons en place ce dispositif de consolidation de la paix, nous devons également consacrer davantage d'efforts à la reconstruction et à la transformation du système des Nations Unies, dans son ensemble. Nous devons transformer notre organisation mondiale pour en faire une entité plus efficace et plus

à l'écoute, qui reflète les défis et les réalités complexes du XXI^e siècle.

En ce qui concerne le Conseil de sécurité, le Kenya, qui est membre du Comité des 10 chefs d'État et de gouvernement sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, note avec une vive préoccupation que les progrès pour réparer l'injustice historique relative à la représentation du continent et du peuple africains au Conseil demeurent non seulement lents, mais également peu prometteurs.

Il faut que des progrès plus tangibles en la matière soient réalisés à la soixante et onzième session. Je saisis cette occasion pour demander au Président Thomson de faire de la nomination du prochain président des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité une priorité, pour qu'il y ait des avancées réelles sur cette question cette année. Il est inadmissible que dans un monde où la démocratie est la norme et la pratique établie, l'ONU, qui est la plus grande organisation mondiale, applique des règles différentes. Il est inadmissible qu'un individu ou deux ou cinq tiennent en otage les sept milliards de personnes vivant dans le monde. Il est reconnu que la démocratie est la norme de base pour une participation véritable dans toutes les régions du monde, dans tous les pays et dans toutes les organisations qui se respectent.

Dans la même optique, nous appelons à la poursuite du renforcement de la présence des Nations Unies dans le monde d'une manière générale et de l'Office des Nations Unies à Nairobi en particulier. Cela permettra d'accroître la pertinence de l'ONU et de renforcer sa légitimité dans le Sud. De même, la soixante et onzième session doit continuer de promouvoir la solution des deux États, qui est le meilleur moyen de sortir de la crise israélo-palestinienne. Le Kenya appuie la vision de deux États pacifiques, prospères et fraternels vivant côte à côte.

Enfin, après 10 années riches en succès, l'heure est venue de faire nos adieux au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. M. Ban a été un grand serviteur de la communauté internationale, un Secrétaire général humble et dévoué pour les États Membres, un défenseur exemplaire des droits de l'homme, du développement et de la lutte contre les changements climatiques et un ami non seulement de l'Afrique, mais également du Kenya. Au nom du Gouvernement et du peuple kényans, je tiens à le remercier sincèrement de son amitié et de son dur labeur. Je lui souhaite, ainsi qu'à sa femme, plein succès dans ses entreprises futures.

Alors que la communauté internationale est enfin entrée dans la dernière phase du processus de sélection du nouveau Secrétaire général, j'espère sincèrement que le Conseil de sécurité s'acquittera de sa responsabilité en procédant à la sélection du nouveau Secrétaire général d'une manière qui tienne compte de nos préoccupations à tous en matière de développement, de paix et de cohésion mondiales et de lutte contre les grands problèmes qui continuent d'entraver nos efforts collectifs pour bâtir un monde et un avenir meilleurs pour nous tous et pour nos enfants.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Kenya de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. William Ruto, Vice-Président de la République du Kenya, est escorté de la tribune.

Allocution de S. A. R. le Prince Mohammed bin Naif bin Abdulaziz Al-Saud, Prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite.

S. A. R. le Prince Mohammed bin Naif bin Abdulaziz Al-Saud, Prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. R. le Prince Mohammed bin Naif bin Abdulaziz Al-Saud, Prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Prince Mohammed (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : J'ai tout d'abord le grand plaisir de féliciter S. E. M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Je lui souhaite plein succès dans ses entreprises.

Depuis qu'il a participé à la création de l'ONU, le Royaume d'Arabie saoudite n'a ménagé aucun effort pour concrétiser les nobles objectifs auxquels nous aspirons tous. Aujourd'hui, sous la direction de S. M. le Roi Salman bin Abdulaziz Al-Saud, nous faisons tout notre possible pour contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans notre région, mais aussi dans le reste du monde.

Nous attachons une grande importance à la lutte contre le terrorisme. Nous avons fait partie des

premières victimes du terrorisme. En 1992, nous avons été visés par plus d'une centaine d'opérations terroristes, dont 18 ont été perpétrées par des éléments liés à un pays de notre région. Avant même les événements du 11 septembre 2001, le Royaume s'est employé à conclure un accord avec les pays arabes en matière de lutte contre le terrorisme. Nous avons fait et continuons de faire la guerre aux organisations terroristes. Nous avons également signé plus de 12 accords internationaux et, en partenariat avec les États-Unis et l'Italie, nous présidons la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant. En outre, pour lutter contre la pensée extrémiste de certains individus, nous avons créé le Mohammed bin Naif Counselling and Care Centre afin de prendre ces personnes en charge et avons pénalisé le terrorisme et son financement.

Le Royaume d'Arabie saoudite abrite de nombreux sites religieux islamiques. Nous avons été les premiers à condamner les attentats terroristes du 11 septembre. Nous avons exprimé notre solidarité avec les États-Unis et nous nous efforçons d'éliminer le terrorisme. Les forces de sécurité du Royaume ont réussi à déjouer 268 opérations terroristes avant qu'elles ne se produisent, y compris des opérations contre des pays amis. C'est pourquoi nous trouvons étrange que les États-Unis essaient de ratifier une loi qui aurait des incidences néfastes sur l'immunité des États.

Nous estimons que la lutte contre le terrorisme appelle une participation et un partenariat internationaux. Nous devons déployer des efforts concertés à tous les niveaux pour contrer le terrorisme sur les plans sécuritaire, intellectuel, financier et militaire. Nous tenons également à souligner que la lutte contre le terrorisme exige de coopérer sur la base des règles et principes qui constituent les fondements de l'Organisation.

Nous tenons également à saluer le rôle que joue la coalition militaire islamique, établie à Riyad par 40 pays islamiques, dans la lutte contre le terrorisme. Nous fournissons tout l'appui et les installations possibles au centre de commandement afin qu'il soit en mesure de mener la lutte contre le terrorisme. Nous espérons que la communauté internationale appuiera elle aussi ce centre international de lutte contre le terrorisme.

La communauté internationale doit mettre tout en oeuvre pour que cesse la souffrance du peuple palestinien. Nous estimons que l'Initiative de paix arabe doit être à la base des efforts pour rétablir la paix dans la région afin que le peuple palestinien puisse exercer

ses droits légitimes et créer un État indépendant avec Jérusalem pour capitale. Nous condamnons également les agressions israéliennes, les attaques contre la mosquée Al-Aqsa et les travaux de construction qui menacent le caractère sacré de la mosquée.

Les forces de la coalition qui appuient la légitimité du Yémen cherchent à aider le peuple yéménite. La communauté internationale rejette ce que les rebelles tentent d'accomplir. Le Royaume appuie les efforts que déploie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour trouver une solution politique fondée sur la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité, l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et les résultats du dialogue national yéménite. Le Gouvernement légitime a accepté cette proposition, mais les rebelles l'ont rejetée et continuent de menacer et de tuer des civils innocents. Nous sommes le premier partisan des opérations humanitaires au Yémen. Nous fournissons une aide humanitaire et au développement, qui représente environ 2 % de nos revenus, à 95 pays. À cela s'ajoute l'action humanitaire aux fins de laquelle nous avons créé le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires.

Le conflit en Syrie, qui a fait des centaines de milliers de tués et de blessés et déplacé des millions de personnes, nous appelle tous à mettre rapidement fin à cette horrible tragédie sans précédent dans l'histoire moderne. Le moment est venu de trouver une solution politique qui garantisse l'unité de la Syrie et préserve ses institutions, et ce sur la base des exigences de la première Conférence de Genève. Depuis le début de la crise, le Royaume saoudien a accueilli des centaines de milliers de Syriens, non pas en tant que réfugiés parqués dans des camps, mais en tant que frères, sur la base des principes de l'éthique et de l'humanité, afin de préserver leur dignité et leur sécurité. Il leur a fourni toutes les facilités nécessaires et un accès gratuit aux soins de santé, au marché de l'emploi et à l'éducation.

Pour ce qui est de la Libye, nous invitons nos frères libyens à s'attacher à parachever l'édification de l'État et à faire face aux groupes terroristes. S'agissant de l'Iraq, nous réaffirmons qu'il importe de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays et d'éliminer tous les groupes terroristes. Nous condamnons toutes les actions favorisant la violence ethnique et la division. L'ambassade du Royaume d'Arabie saoudite à Téhéran et son consulat à Machhad ont fait, en janvier, l'objet d'attaques et d'agressions au vu et au su des autorités iraniennes, qui ne leur ont pas assuré la protection

nécessaire, conformément aux accords internationaux contraignants. Nous demandons aux autorités iraniennes de souscrire à leurs obligations au titre du droit international, d'axer leurs relations avec les pays de la région sur les principes de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, et de mettre fin à l'occupation des trois îles émiraties.

Nous insistons sur la nécessité de veiller à ce que la région du Moyen-Orient soit exempte d'armes nucléaires et de toutes les autres armes de destruction massive, et qu'une date soit arrêtée pour la tenue d'une conférence internationale visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Le Royaume est déterminé à promouvoir, à protéger et à garantir les droits de l'homme, conformément aux principes de la charia islamique. Il refuse que la liberté d'expression soit utilisée pour porter atteinte aux religions, et recommande encore une fois la promulgation de lois érigeant ce fait en infraction. En outre, le Royaume appelle à l'adoption de politiques qui favorisent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, sans privilégier aucune source d'énergie par rapport à une autre et en considérant ces dernières comme complémentaires et non comme une alternative, afin de garantir le développement durable pour tous. Nous signalons à cet égard que le Royaume a investi dans le développement de nouvelles techniques de capture de carbone en vue de protéger l'environnement. Nous soulignons aussi l'importance du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a été adopté par l'Assemblée générale l'année dernière.

Le Royaume a lancé sa Vision 2030, élaborée en tenant compte de la dimension arabe et islamique, de l'emplacement géographique stratégique et de la taille des investissements. La Vision vise à relancer l'économie du Royaume et à promouvoir les secteurs de l'énergie, de l'industrie, de la santé, de l'éducation, du tourisme etc., afin d'accroître les exportations hors hydrocarbures et de créer des conditions favorables à l'investissement local et international. Nous avons en outre accordé toutes les facilités au secteur privé pour l'encourager à devenir un partenaire majeur de l'État, à ouvrir des perspectives d'emploi aux citoyens et à fournir des services de pointe dans tous les domaines, notamment la santé, l'éducation et le logement. Le Royaume n'a eu de cesse d'œuvrer avec la communauté internationale au bien-être de l'humanité. Il continuera de jouer son rôle humanitaire, politique et économique et d'appuyer les efforts visant à réformer les organismes des Nations Unies. Le Royaume est convaincu que l'Organisation

sera en mesure de répondre efficacement aux défis de demain et qu'avec l'aide de Dieu, les générations futures jouiront de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. R. le Prince Naïf bin Abdulaziz Al-Saud, Prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, est escorté de la tribune.

Allocution du Cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

S. A. le Cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. le Cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Cheik Al Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) :

Il me plaît tout d'abord de féliciter sincèrement le Président et son pays ami, la République des Fidji, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, et de l'assurer de la pleine coopération de mon pays dans l'accomplissement de la grande responsabilité dont il a été chargé. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à son prédécesseur, M. Mogens Lykketoft, pour ses efforts et pour le brio avec lequel il a dirigé les travaux de la session précédente.

Je voudrais aussi exprimer mes sincères remerciements et mon respect au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, dont le mandat vient à expiration à la fin de l'année, après près de dix années passées au service de cette organisation internationale, au cours desquelles il a œuvré sérieusement et sincèrement pour promouvoir la paix et la sécurité internationales. Ce faisant, il a joué un rôle majeur dans le renforcement de l'efficacité et l'amélioration du fonctionnement des organes des Nations Unies, et contribué aux importants progrès

enregistrés, notamment l'adoption des objectifs de développement durable et la signature de l'accord sur le climat. Nous lui souhaitons plein succès dans ses futures activités et escomptons qu'il continuera de servir les causes de la sécurité, de la paix et du développement.

Nous nous réunissons à l'occasion de cette nouvelle session de l'Assemblée générale placée sous le thème suivant : « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde », et sur fond de défis et de difficultés d'ordre sécuritaire et économique sans précédent qui requièrent une meilleure coordination internationale et des efforts redoublés pour y faire face, atténuer leurs effets et remédier à leurs causes profondes. À cet égard, l'État du Koweït se félicite de la signature des deux accords historiques sur le climat que le Koweït a ratifiés ici même en avril, ainsi que de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous espérons que ses objectifs seront atteints durant les 14 prochaines années, et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour contribuer efficacement à leur réalisation dans le cadre d'un partenariat international.

L'État du Koweït, soucieux d'aider les pays en développement et les pays les moins avancés, et convaincu de la nécessité d'aider les pays frappés par les catastrophes naturelles et les peuples qui pâtissent du fléau de la guerre, est resté constamment engagé dans la voie qu'il s'est tracée depuis son indépendance, en 1961. Il s'emploie à appliquer ces principes de manière à garantir le renforcement de ses relations avec les autres États et les peuples du monde.

Le Koweït occupe une place importante sur la scène internationale en matière d'aide humanitaire grâce à ses initiatives et au fait qu'il répond toujours aux appels lancés par l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies pour apaiser les souffrances des peuples des États confrontés à des crises. Nous sommes en effet soucieux de parvenir à un monde où règnent la justice, l'égalité, les valeurs humanistes et dans lequel ceux qui en ont les moyens donnent à ceux qui le méritent, sans condition. À cet égard, je tiens à affirmer que le Koweït veille à verser toutes les contributions qu'il annonce et à honorer tous les engagements pris à cet égard lors des conférences internationales.

L'État du Koweït s'enorgueillit d'être en tête des pays s'agissant de la part du revenu national brut consacrée à l'aide humanitaire en 2015, d'après les chiffres de l'ONU. Le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays continue ainsi de

jouer un rôle de premier plan en accordant des prêts et des subventions pour financer des programmes de développement, dont ont bénéficié 105 États de différentes régions du monde pour un montant total d'environ 20 milliards de dollars.

L'État du Koweït s'emploie à respecter les nobles buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, à mettre en place les piliers de la sécurité et de la stabilité dans sa région et à participer à tous les efforts contribuant à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Je voudrais dans ce contexte évoquer la crise au Yémen. Nous réitérons notre appui et notre soutien à un règlement politique sous les auspices de l'ONU, conformément aux mandats convenus, à savoir les conclusions de la Conférence de dialogue national, l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre ainsi que la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité. C'est pourquoi l'État du Koweït a accueilli les consultations de paix yéménites, organisées sous les auspices de l'ONU d'avril à août, en vue de rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen et de préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays.

Nous saluons à nouveau et continuons d'appuyer l'action de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, et nous l'invitons à intensifier ses efforts pour la reprise du dialogue entre l'ensemble des parties yéménites dans les plus brefs délais, sous les auspices de l'ONU.

En Syrie, nous observons avec inquiétude la crise qui persiste et entre dans sa sixième année ainsi que l'évolution de la situation partout dans ce pays. La situation humanitaire s'est gravement détériorée et a entraîné le déplacement de 13 millions de Syriens, à l'intérieur et en dehors du pays, tandis que plus de 250 000 personnes sont déjà mortes, le peuple syrien devenant la plus grande communauté de réfugiés dans le monde. Nous condamnons avec fermeté le ciblage délibéré des zones d'habitation et des établissements civils et médicaux ainsi que les bombardements aveugles au moyen de barils d'explosifs et l'utilisation d'armes interdites au niveau international. Nous demandons également que tous les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité soient traduits devant la justice internationale.

À ce sujet, et parce qu'il souhaite apaiser les souffrances du peuple syrien, l'État du Koweït a organisé trois conférences internationales des donateurs en vue d'améliorer la situation humanitaire

en Syrie, au cours desquelles les contributions annoncées ont dépassé 7 milliards de dollars, dont une contribution de 1,3 milliard de dollars de la part du Koweït. L'essentiel de ces contributions est destiné à des institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations internationales gouvernementales et des organisations non gouvernementales à l'œuvre dans le domaine humanitaire. Le Koweït a également coprésidé la Conférence de soutien à la Syrie et à la région, tenue à Londres en début d'année.

L'État du Koweït renouvelle son appui à l'action de l'ONU et aux efforts internationaux déployés afin de parvenir à un règlement politique conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, qui définit clairement la voie à suivre en vue d'un règlement politique fondé sur le Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) et les Déclarations de Vienne. Je tiens également à saluer les efforts déployés par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie pour parvenir à une trêve permettant l'organisation de pourparlers politiques entre les parties syriennes dans le but d'aboutir à un règlement qui préserve la souveraineté, l'unité et l'indépendance de la Syrie, et concrétise les espoirs et aspirations légitimes du peuple syrien frère.

En ce qui concerne les efforts menés par la communauté internationale pour lutter contre le phénomène du terrorisme, les actes de violence et les actes extrémistes qui commencent à se multiplier et constituent une nouvelle réalité internationale en raison des crises persistantes qui sévissent dans la région sans qu'il y ait de solutions durables, nous devons prendre conscience que la lutte contre ce phénomène odieux est une responsabilité internationale. Aucun État ne peut le combattre seul, quels que soient ses efforts pour s'y attaquer et l'éliminer. Par ailleurs, il n'est pas acceptable sur le plan moral d'associer ce phénomène à une nation, une religion ou une civilisation donnée.

Le Koweït réaffirme également sa ferme position de principe, à savoir sa condamnation des actes terroristes sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations et son refus total de tous les actes violents et extrémistes qui sont non seulement contraires aux lois et coutumes internationales mais aussi aux préceptes de l'islam et de l'ensemble des religions révélées et aux valeurs de la civilisation et de l'humanité. À cet égard, le Koweït contribue activement à la lutte contre le terrorisme en apportant un appui et un soutien à la

coalition internationale de lutte contre l'organisation terroriste appelée Daech en Iraq.

Nous réaffirmons ici que l'État du Koweït se tient aux côtés du Gouvernement iraquien, dont nous saluons les réalisations dans la lutte contre le terrorisme et Daech. Nous réaffirmons notre appui à toutes les initiatives et mesures qu'il prend pour maintenir la sécurité, la stabilité et l'unité territoriale de l'Iraq.

En ce qui concerne la situation en Libye, très préoccupante, l'État du Koweït accueille avec satisfaction la décision du Conseil présidentiel de former le Gouvernement d'entente nationale. Le Koweït considère que c'est un pas en avant important vers la mise en œuvre des dispositions de l'Accord politique libyen, et nous espérons que cela aidera nos frères libyens à surmonter le statu quo d'une façon qui préservera l'unité et l'indépendance de la Libye ainsi que la prospérité de son peuple.

L'incapacité de la communauté internationale à trouver une solution permanente et globale au conflit du Moyen-Orient menace actuellement la paix et la sécurité dans cette région, plus que jamais auparavant, du fait des pratiques oppressives des forces d'occupation israéliennes et de l'usage constant, excessif et injustifiable de la force par Israël contre le peuple palestinien, en violation flagrante et évidente des résolutions de légitimité internationale et de la quatrième Convention de Genève, de 1949.

La persistance de l'autorité d'occupation israélienne à poursuivre des pratiques et politiques agressives contre le peuple palestinien découle malheureusement d'une ferme conviction qu'Israël est à l'abri de toute application internationale du principe de responsabilité, exempt de toute poursuite et protégé de toute critique ou condamnation de la part des organisations internationales. Il incombe donc au Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités et de faire pression sur Israël pour qu'il applique les résolutions de légitimité internationale. Une telle application aboutirait à l'exercice par le peuple palestinien de ses droits politiques légitimes et à ce qu'il ait son propre État indépendant et son propre territoire. Jérusalem-Est en serait la capitale et ses frontières seraient celles du 4 juin 1967, conformément au principe de l'échange de la terre contre la paix et à l'Initiative de paix arabe.

En soutien à la Palestine, l'État du Koweït envisage actuellement d'accueillir une conférence internationale

sur les souffrances des enfants palestiniens, qui mettra en lumière les violations graves et persistantes par Israël des conventions et normes internationales relatives aux droits de l'enfant. À cet égard, je tiens à rendre hommage à l'initiative de la République française, pays ami, et à ses efforts pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Le communiqué conjoint du 3 juin 2016 relatif à l'organisation d'une conférence internationale à ce sujet traduit l'intérêt que la France porte au lancement d'un nouveau processus en vue de parvenir à une solution juste et globale dans la région.

En ce qui concerne la République islamique d'Iran, l'État du Koweït, de même que les autres pays membres du Conseil de coopération du Golfe, souhaitent avoir avec l'Iran des relations d'amitié et de coopération empreintes de compréhension et de respect mutuel. Nous souhaitons également souligner la nécessité de créer les conditions propices à un dialogue constructif mené conformément aux règles et normes du droit international concernant les principes des relations de bon voisinage, du respect de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, en s'abstenant de toute pratique qui contrevient aux conventions et normes internationales et qui menace la sécurité et la stabilité de la région. En outre, l'occupation des trois îles appartenant aux Émirats arabes unis doit cesser et les préoccupations de notre nation sœur, les Émirats arabes unis, doivent être prises en compte et réglées, au moyen soit de négociations directes, soit du recours à la Cour internationale de Justice.

Pour finir, il me plaît d'évoquer la candidature de l'État du Koweït à un siège au Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. J'aimerais saisir cette occasion pour remercier tous les États membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique à New York, qui, le mois dernier, ont entériné la candidature du Koweït. Nous comptons sur le soutien de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies au cours des élections qui auront lieu au mois de juin de l'année prochaine. Comme je l'ai souligné, mon pays est attaché aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Étant un petit pays épris de paix, le Koweït fonde ses relations avec les autres États sur les principes du respect de la souveraineté et de l'indépendance, des relations de bon voisinage et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Nous sommes impatients de contribuer à la recherche de solutions par consensus. Que la paix soit avec vous.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocation qu'il vient de prononcer.

S. A. le Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République islamique du Pakistan.

M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sharif (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous félicitons M. Peter Thomson de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Nous convenons que la présente session doit être axée sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous rendons également hommage à M. Lykketoft pour sa présidence éclairée de la soixante-dixième session.

Aujourd'hui, trois décennies après la fin de la guerre froide, notre monde multipolaire est plus libre et plus dynamique, mais reste chaotique et tumultueux; plus interdépendant, mais plus inégal; plus prospère, mais encore affligé par la pauvreté. Nous sommes les témoins de progrès spectaculaires, mais aussi de souffrances humaines sans précédent. Le monde est à un tournant historique. L'ordre international établi après la Seconde Guerre mondiale s'estompe, mais un nouvel ordre n'est pas encore apparu. La rivalité entre les grandes puissances tourne à l'affrontement. Cela peut poser de graves menaces à la paix dans toute l'Asie. Une nouvelle guerre froide menace d'engloutir l'Europe, où l'élan vers une plus grande union s'est déjà inversé. Des barrières et des murs sont érigés, en particulier contre la marée de la misère qui émane d'un Moyen-Orient

agité. Dans de nombreux pays, l'intolérance a ranimé les spectres de la xénophobie et de l'islamophobie.

Les troubles s'intensifient au Moyen-Orient. Il est donc urgent que des efforts internationaux soient déployés pour vaincre Daech. Pour ce faire, il est essentiel de concilier les objectifs et priorités divergents des puissances régionales et extérieures. On ne peut instaurer la paix lorsque l'injustice prévaut. La tragédie de la Palestine, blessure qui suppure depuis longtemps, appelle une action déterminée de la part de la communauté internationale.

Après des décennies de forte croissance, l'économie mondiale a atteint un plateau. Pourtant, en dépit d'un climat économique international défavorable, mon gouvernement a su donner une croissance solide à mon pays au cours des trois dernières années. Nous avons pleinement intégré le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans notre propre stratégie économique et sociale, sur la base de notre conviction que les individus sont la vraie richesse de notre nation et que c'est le développement humain qui dictera notre destin.

Notre objectif prioritaire de développement économique exige paix et stabilité internes. Mon pays est la principale victime du terrorisme dans le monde, y compris le terrorisme soutenu, parrainé et financé depuis l'étranger. Nous ne laisserons pas le terrorisme appuyé de l'extérieur et les menaces de déstabilisation qu'il comporte entraîner des troubles au Pakistan. Des dizaines de milliers de nos citoyens et des milliers de membres de nos services de sécurité ont été tués ou blessés dans des attaques terroristes. Cela n'a fait que renforcer notre détermination à éliminer le fléau du terrorisme. Notre stratégie globale de répression et d'opérations militaires ciblées a produit des résultats remarquables et permis au Pakistan de renverser la vapeur contre les terroristes. Notre opération Zarb-e-Azb est la plus vaste, la plus solide et la plus efficace des campagnes antiterroristes menées dans le monde, avec 200 000 agents des services de sécurité déployés sur le terrain. Notre plan d'action national d'ensemble a l'approbation sans réserve de notre population, de notre parlement et de nos forces de sécurité, qui tous ont consenti des sacrifices héroïques pour faire échec au terrorisme.

Toutefois, le terrorisme est à présent un phénomène mondial qu'il faut aborder de manière exhaustive et sous toutes ses formes, y compris le terrorisme d'État. La communauté internationale doit

coordonner son action pour y parvenir. Il convient que les efforts menés en ce sens prennent un tour collectif, au lieu de passer par la promulgation unilatérale de lois contenant des dispositions extraterritoriales qui ciblent tel ou tel pays. Nous ne gagnerons pas le combat contre le terrorisme et l'extrémisme violent si nous négligeons de nous attaquer à leurs causes profondes. Celles-ci résident dans la pauvreté et l'ignorance, l'injustice et l'oppression politiques et sociales, l'intervention et l'occupation étrangères et le déni des droits légitimes des peuples et des nations, en particulier le droit à l'autodétermination. Tant que ces causes sous-jacentes n'auront pas été traitées, il sera difficile de contrer le discours tordu des extrémistes violents et des terroristes.

Quinze après que la guerre actuelle a débuté en Afghanistan, la communauté internationale convient que la seule voie vers une paix durable dans ce pays passe par un dialogue entre le Gouvernement de Kaboul et les Taliban afghans. Cela fait longtemps que le Pakistan avance cette option comme la seule manière viable de mettre fin aux longues années de conflit et de souffrance en Afghanistan. Sur la base de cette foi dans une paix négociée, et en réponse aux demandes du Président Ashraf Ghani Ahmadzai, nous nous employons à faciliter le processus de réconciliation en Afghanistan. Il y a eu des échecs, mais ce n'est pas une raison pour abandonner la voie de la paix et ressortir à l'option militaire, qui depuis une décennie et demie n'a jamais permis de stabiliser le pays. On ne sera assuré de progresser que lorsque les parties afghanes elles-mêmes seront arrivées à la conclusion qu'il n'y a pas de solution militaire à la guerre et commenceront à travailler assidûment, dans le cadre d'un dialogue véritable, en faveur de la réconciliation et de la paix nationales.

Plus de trois décennies et demie de conflit et de chaos en Afghanistan ont eu de graves conséquences sur la sécurité et l'économie du Pakistan. Près de trois millions de réfugiés, à qui nous avons ouvert nos maisons et nos cœurs, se trouvent encore dans notre pays. Nous espérons les voir revenir chez eux volontairement et dans la dignité. D'ici là, la communauté internationale doit endosser la responsabilité qui lui incombe de les soutenir.

La confrontation ne devrait pas être une fatalité en Asie du Sud. Le Pakistan aspire à la paix avec l'Inde et nous nous sommes donné beaucoup de mal pour y parvenir, proposant à plusieurs reprises de tenir un dialogue pour aborder les questions en suspens, mais l'Inde a posé des conditions inacceptables comme

préalable au dialogue. Il faut être clair : des pourparlers ne sont pas une faveur spéciale qui serait faite au Pakistan. Ils sont dans l'intérêt des deux pays. Ils sont essentiels pour régler nos différends, s'agissant notamment du litige relatif au Jammu-et-Cachemire, et prévenir tout embrasement.

La paix et la normalisation des relations entre la Pakistan et l'Inde sont impossibles tant que le litige sur le Cachemire n'est pas réglé. Il s'agit là d'une évaluation objective, non d'une position partisane. Nos prédictions ont maintenant été corroborées dans les faits. Une nouvelle génération de Cachemiriens s'est spontanément élevée contre l'Inde, exigeant d'être libérée de l'occupation illégale. Le jeune dirigeant Burhan Wani, assassiné par les forces indiennes, est devenu un symbole de la dernière Intifada cachemirienne, un mouvement de libération populaire et pacifique emmené par des Cachemiriens jeunes et âgés, hommes et femmes, seulement armés d'une foi inébranlable dans la légitimité de leur cause et animés d'une profonde soif de liberté.

Comme d'habitude, le soulèvement des autochtones du Cachemire a rencontré la répression brutale d'une force d'occupation indienne composée de plus d'un demi-million de soldats. Plus de 100 Cachemiriens ont été tués; des centaines, y compris des enfants et des nourrissons, ont été rendus aveugles par des plombs; et plus de 6 000 civils non armés ont été blessés au cours des deux derniers mois. La brutalité indienne est clairement établie. J'informe l'Assemblée générale que le Pakistan communiquera au Secrétaire général un dossier détaillé contenant des preuves de violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme par les forces indiennes dans le Jammu-et-Cachemire occupé. Cette brutalité ne viendra pas à bout de l'esprit des Cachemiriens; elle ne fera qu'intensifier leur colère et renforcer leur détermination à voir l'Inde mettre fin à son occupation du Cachemire. De Srinagar à Sopore, des hommes, des femmes et des enfants sortent chaque jour, au mépris du couvre-feu, pour exiger la liberté.

Le Pakistan appuie sans réserve la population du Cachemire lorsqu'elle clame son droit à l'autodétermination, qui lui a été reconnu dans plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. La lutte des Cachemiriens est légitime en ce qu'elle consiste à se libérer d'une occupation étrangère. Le droit international et les déclarations des Nations Unies sur l'autodétermination les fonde à se battre pour leur liberté. Chaque année, l'Assemblée générale adopte à

l'unanimité une résolution où elle réaffirme le droit de tous les peuples à l'autodétermination et engage les États concernés à mettre fin immédiatement à leur occupation et à tous actes de répression.

Au nom du peuple cachemirien, au nom des mères, épouses, sœurs et pères des enfants, femmes et hommes innocents du Cachemire qui ont été tués, rendus aveugles ou blessés, au nom de la nation pakistanaise, j'exige qu'une enquête indépendante soit menée sur les assassinats extrajudiciaires et que les Nations Unies dépêchent une mission d'établissement des faits pour faire la lumière sur les brutalités perpétrées par les forces d'occupation indiennes, de manière que ceux qui sont coupables de ces atrocités soient punis. Nous exigeons que tous les prisonniers politiques du Cachemire soient immédiatement libérés, que le couvre-feu soit levé, que le peuple cachemirien jouisse de la liberté de manifester pacifiquement, qu'une aide médicale urgente soit apportée aux blessés et que les lois draconiennes de l'Inde soient abrogées.

Le Conseil de sécurité a demandé que le peuple du Jammu-et-Cachemire puisse exercer son droit à l'autodétermination par le biais d'un plébiscite libre et impartial mené sous les auspices de l'ONU. Le peuple cachemirien attend depuis 70 ans que cette promesse se réalise. Le Conseil de sécurité doit honorer ses engagements et appliquer ses propres décisions. L'Assemblée générale doit réclamer de l'Inde qu'elle honore les engagements solennels pris par ses dirigeants à de nombreuses reprises.

À cette fin, des mesures devraient être prises par l'ONU pour démilitariser le Jammu-et-Cachemire et ouvrir des consultations avec l'Inde, le Pakistan et les vrais représentants du peuple cachemirien pour appliquer les résolutions du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, nous accueillons favorablement la proposition du Secrétaire général Ban Ki-moon de mettre ses bons offices à disposition. Nous allons également entamer des consultations avec des membres du Conseil de sécurité pour étudier les modalités d'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur le Cachemire.

C'est à ses risques et périls que la communauté internationale ignore le danger inhérent à la montée des tensions en Asie du Sud. Pour sa part, le Pakistan est attaché à l'instauration d'une stabilité stratégique dans la région. Le Pakistan n'aspire ni ne prend part à aucune course aux armements avec l'Inde. Mais nous ne pouvons pas ignorer l'accumulation d'armes sans précédent à laquelle se livre notre voisin, et nous

prendrons toutes les mesures qui s'imposent pour conserver une force de dissuasion crédible. Nous avons toujours exhorté à conclure des arrangements bilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement entre le Pakistan et l'Inde pour prévenir un conflit et éviter des dépenses militaires inutiles.

Nous sommes prêts à discuter avec l'Inde de toutes les mesures envisageables pour promouvoir la retenue et la responsabilité, quel que soit le lieu ou le format choisi, et sans aucune condition. Nous sommes prêts à entamer des pourparlers pour convenir d'un traité bilatéral d'interdiction des essais nucléaires. Aujourd'hui, depuis cette tribune, je voudrais aussi proposer une nouvelle fois à l'Inde d'entamer un dialogue sérieux et régulier en faveur du règlement pacifique de tous les différends actuels, en particulier concernant le Jammu-et-Cachemire.

En tant que puissance nucléaire responsable, le Pakistan continuera de coopérer avec les efforts internationaux qui s'emploient à promouvoir des solutions justes et équitables aux défis qui se posent en matière de désarmement et de non-prolifération. Nous avons pris des mesures à la pointe de la technologie pour renforcer la sûreté et la sécurité de nos matières et installations nucléaires. Nous avons adopté un régime de contrôle des exportations complet et qui respecte intégralement les normes internationales. Jugé à l'aune de critères objectifs et non discriminatoires, le Pakistan est pleinement éligible à faire partie du Groupe des fournisseurs nucléaires.

Dans le monde agité et interdépendant qui est le nôtre, l'ONU reste une organisation indispensable pour restaurer l'ordre et garantir la paix, la stabilité et la prospérité mondiales. Ses principes demeurent les clefs de voûte de la légalité internationale, constituent une ligne de conduite pour les États Membres et sont garants des droits légitimes de toutes les nations et de tous les peuples. L'ONU doit retrouver sa crédibilité en tant qu'instrument central de la promotion de la paix, de la prospérité et de la liberté. À cette fin, elle doit gagner en représentativité, en transparence et être plus responsable. Une réforme complète et démocratique du Conseil de sécurité, à laquelle le Pakistan est favorable, devrait renforcer sa pertinence et sa représentativité. La création de nouveaux centres de privilèges aboutirait à l'inverse.

L'attachement inébranlable du Pakistan à l'ONU n'est plus à prouver. Nous avons régulièrement joué un rôle de pionnier s'agissant du maintien de la paix des

Nations Unies. Quels que soient nos propres besoins en matière de sécurité, nous entendons rester l'un des premiers fournisseurs de contingents au monde et maintenir notre niveau de réussite au sein de multiples opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le Pakistan a un intérêt vital à mettre fin aux conflits, promouvoir la paix, combattre le terrorisme, renforcer la démocratie, promouvoir les droits de l'homme, générer une croissance mondiale et surmonter les problèmes occasionnées par la dégradation de l'environnement. Nous pouvons atteindre ces objectifs, et instaurer un nouvel ordre mondial plus pacifique, en nous fondant exclusivement sur l'ONU et en respectant strictement les principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République islamique du Pakistan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté de la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Conseillère d'État et Ministre des affaires étrangères de la République de l'Union du Myanmar, M^{me} Aung San Suu Kyi.

M^{me} Kyi (Myanmar) (*parle en anglais*) : En tant que première représentante du nouveau Gouvernement du Myanmar à prendre la parole devant l'Assemblée, j'ai le devoir et le privilège de réaffirmer notre foi et notre confiance dans les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. La force de l'Organisation réside dans son universalité et sa légitimité, ancrées dans la Charte et dans les principes fondamentaux du droit international. Malgré toutes ses imperfections et ses limites, c'est dans l'ONU que nous plaçons nos espoirs d'un monde plus pacifique et plus prospère, d'un lieu plus bienveillant et plus généreux pour accueillir toute l'humanité.

C'est en 1948 que mon pays, État nouvellement indépendant, a rejoint l'ONU, sous le nom d'Union birmane. L'époque était à l'espoir et à la détermination, tandis que les peuples du monde s'extirpaient des ravages de la guerre pour reconstruire leurs pays et restaurer leur foi en l'aptitude humaine à parvenir à une paix accompagnée d'égalitarisme, et à une prospérité accompagnée de justice. Aujourd'hui, l'époque est de nouveau à l'espoir et à la détermination pour le Myanmar.

Lorsque l'immense majorité de nos concitoyens s'est exprimée en faveur de la Ligue nationale pour la démocratie durant les élections de novembre 2015, ils ont fait la preuve de leur appui non pas uniquement à un parti politique mais à une culture politique ancrée dans la conviction qu'ils ont le droit et la capacité de modeler l'avenir de leur pays selon leurs rêves et leurs aspirations.

Et ces rêves et aspirations font écho aux rêves et aspirations qui ont conduit à la création de l'Organisation des Nations Unies. Faire de nos épées des socs de charrue, ou pour utiliser une expression plus moderne, convertir les armes de destruction en machines agricoles, est un rêve que notre peuple, qui a longtemps été obligé de sacrifier son sommeil et ses champs aux exigences du conflit, comprend dans son cœur et son esprit. Être en sécurité dans nos foyers, avoir foi en notre capacité de réaliser notre plein potentiel, nous réjouir de la promesse de progrès pour nos jeunes et de celle de sécurité pour nos personnes âgées, assumer avec force nos droits et nos devoirs en tant que citoyens d'une union pacifique et prospère, telles sont nos simples aspirations. Simples, mais, faut-il le dire, difficiles à réaliser. Et la seule voie qui nous permettra d'atteindre nos objectifs est la voie de la paix, la voie que nous devons suivre avec espoir et détermination.

Le peuple du Myanmar a longtemps été privé de son droit inaliénable à vivre en paix et dans la sécurité, à jouir des libertés fondamentales et à bénéficier du développement - du développement durable, conformément aux objectifs du Programme 2030. Pour un pays qui a connu plus de six décennies de conflit armé interne, rien n'est plus important que l'instauration d'une paix durable et la réconciliation nationale. C'est une tâche difficile et complexe à laquelle s'attelle le nouveau Gouvernement du Myanmar. Il s'agit pour lui d'un enjeu majeur et d'une priorité élevée.

Récemment, nous avons organisé la première session de la Conférence de la paix de l'Union, également appelée Conférence de Panglong du XXI^e siècle, car elle incarne l'esprit de Panglong, la Conférence de 1947 qui a ouvert la voie à la création de l'Union de Birmanie indépendante. La Conférence, à laquelle ont participé des représentants du Gouvernement, du Parlement, des forces armées, des groupes armés ethniques, des partis politiques et des organisations de la société civile, est fondée sur le principe d'inclusion et incarne l'esprit de l'Union. La Conférence n'est pas une fin en soi. C'est la première étape essentielle sur la voie de la réconciliation

nationale et de l'instauration d'une paix durable, qui permettra de sauver les générations futures du fléau de la discorde fraternelle, laquelle a causé des souffrances indicibles à notre peuple.

Au cours des dernières années, le monde a porté son attention sur la situation dans l'État de Rakhine. En tant que membre responsable de la communauté des nations, nous ne craignons pas le regard de la communauté internationale. Nous sommes attachés à une solution viable qui conduira à la paix, à la stabilité et au développement de toutes les communautés au sein de l'État. Notre gouvernement suit une approche holistique qui place le développement au cœur des programmes à court et à long terme en vue de promouvoir l'entente et la confiance. La Commission centrale chargée d'assurer la paix, la stabilité et le développement dans l'État de Rakhine a été constituée peu après l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement. Nous nous employons à instaurer la sécurité, la paix, la stabilité et l'état de droit, à vérifier le statut d'immigration et la citoyenneté des habitants, à faciliter la création de zones de peuplement, à promouvoir le développement socioéconomique et à coopérer avec les organismes des Nations Unies et les organisations internationales afin de coordonner la fourniture de l'aide humanitaire. Afin d'étayer nos efforts pour traiter la question de façon globale et plus efficacement, nous avons également créé la Commission consultative sur l'État de Rakhine, présidée par M. Kofi Annan, l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Il y a eu une opposition constante à la création de la Commission dans certains milieux. Toutefois, nous sommes déterminés à persévérer dans les efforts que nous déployons pour instaurer l'harmonie, la paix et la prospérité dans l'État de Rakhine. Je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour en appeler à la compréhension et à l'appui constructif de la communauté internationale. En résistant aux préjugés et aux forces de l'intolérance, nous réaffirmons notre foi dans les droits fondamentaux, la dignité et la valeur de la personne humaine.

La paix et la réconciliation nationale sont des conditions préalables au succès de la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à répondre aux besoins socioéconomiques de notre peuple. La politique économique et de développement national du Myanmar de 2016 a pour but de réaliser de nombreux objectifs de développement durable, notamment ceux concernant l'accroissement de l'investissement en faveur de

l'infrastructure, l'agriculture, le secteur privé, les petites et moyennes entreprises et, tout particulièrement, la réduction de la pauvreté. La réconciliation nationale, la création d'emplois, la conservation des ressources naturelles, le renforcement des capacités et l'ouverture de perspectives pour les jeunes sont les principaux objectifs de notre politique inclusive et axée sur l'être humain.

Nombre de nos préoccupations communes, en tant que Membres de l'ONU, ont déjà été abordées en détail à l'Assemblée depuis l'ouverture du débat général hier. Ayant à l'esprit l'exhortation du Président à rester dans les limites du temps alloué à chacun d'entre nous, je n'aborderai que quelques questions : les migrations, le terrorisme et le désarmement nucléaire. J'ai demandé à ma délégation ce qu'il en serait si je parlais moins de 15 minutes, et elle m'a assuré que tout le monde serait très content.

Nous ne saurions trouver de solutions durables aux problèmes que nous rencontrons que si nous nous penchons sur leurs causes profondes. L'ampleur sans précédent des migrations au cours des dernières années et les souffrances qui en découlent font qu'il est impératif de traiter les deux principales causes des migrations irrégulières, à savoir l'absence de paix et l'absence de développement. Lorsque nous parlons de consolidation de la paix et de développement, nous ne pouvons pas négliger un aspect important, qui est la nécessité de renforcer le respect des droits de l'homme, de l'égalité, de la diversité et de la tolérance, en mettant en œuvre de façon équilibrée des politiques économiques à dimensions multiples. C'est une tâche difficile, et les pays doivent œuvrer de concert pour trouver des solutions justes et globales dans le respect du droit international.

Les migrants contribuent à l'économie de leur pays d'accueil et à l'économie mondiale. C'est la raison pour laquelle j'estime que le renforcement de la coopération et de la collaboration entre le pays hôte et le pays d'origine en vue de garantir les droits des travailleurs migrants leur sera mutuellement bénéfique. Notre planète doit être partagée par tous. Le partage des valeurs et des richesses permettra de créer un monde meilleur pour nous tous.

Nous devons faire front commun contre toutes les formes et manifestations de l'extrémisme violent lié à l'intolérance religieuse, culturelle et sociale. Ayant identifié l'extrémisme comme une cause profonde du terrorisme, nous devons chercher à comprendre

les causes de l'extrémisme. L'absence de sécurité économique et sociale est, à n'en pas douter, un facteur important, mais je crois que nous devons également envisager la possibilité que l'absence de but, de sens et de direction dans la vie, pourrait être une force qui pousse de nombreuses personnes, en particulier les jeunes, dans les filets d'idéologies qui semblent offrir des certitudes.

Le Myanmar plaide en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. La résolution annuelle présentée par mon pays sur le désarmement nucléaire vise à instaurer la paix et la sécurité pour les générations présentes et futures. La création de zones exemptes d'armes nucléaires dans différentes régions du monde contribue à la réalisation de cet objectif. Il m'est agréable d'informer l'Assemblée que nous déposerons notre instrument de ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires cet après-midi.

Nous avons connu le coût de la discorde et subi les blessures des conflits. C'est quelque chose que nous ne souhaitons à personne ni à aucun pays de ce monde. Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont aidés à construire une union fédérale véritablement démocratique. Le chemin a été ardu, mais nous avons été soutenus par la compassion, une bonté pleine d'amour et la compréhension. Nous aimerions que ces qualités soient plus souvent mises à profit pour résoudre les problèmes de notre monde. J'ai vu trop de colère, trop de haine, trop de ressentiment et trop d'exigences plutôt que d'offres de service. Nous voudrions que notre monde soit plus charitable, un monde où donner passe avant recevoir.

En Birmanie, on nous apprend que les causes de la corruption sont la cupidité, la colère, la peur et l'ignorance. Je ne parle pas de la corruption dans le sens de donner ou de recevoir des pots-de-vin, mais plutôt de la corruption de la nature humaine. La colère, la cupidité, la peur et l'ignorance corrompent la nature humaine, et par conséquent notre monde dans son ensemble. Je lance un appel à chacun pour qu'il nous aide à faire du monde un endroit véritablement meilleur, pour nous, pour nos petits-enfants et pour nos arrière-petits-enfants. Où ailleurs que dans cette assemblée de nations pourrais-je lancer un tel appel? Donc, je demande à tout le monde de s'opposer à la colère et à la haine, à la peur et à l'ignorance, et de trouver un moyen de construire un monde meilleur grâce à notre capacité à faire preuve de compassion et de bonté et à notre capacité à nous réjouir du bonheur des autres.

Allocution de M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Abe (Japon) (*parle en japonais; texte en anglais fourni par la délégation*) : La Corée du Nord s'est révélée au grand jour en tant que menace à la paix. Comment devons-nous réagir? La raison d'être des Nations Unies est sérieusement mise à l'épreuve. La Corée du Nord a effectué des essais de missiles balistiques à lanceur sous-marin. Immédiatement après, ce pays a lancé simultanément trois missiles balistiques, qui ont parcouru chacun 1 000 kilomètres et ont atteint la zone économique exclusive du Japon. C'est pure chance qu'aucun avion commercial ou navire n'ait été endommagé au cours de cet incident. Rien que cette année, la Corée du Nord a lancé 21 missiles balistiques au total. En outre, elle prétend avoir fait exploser avec succès une ogive nucléaire lors d'un essai effectué le 9 septembre. Cet essai nucléaire est intervenu après un autre effectué en janvier. Ces tirs de missiles successifs et cette détonation d'une ogive changent complètement la donne.

Le développement de son programme nucléaire et les lancements répétés de missiles balistiques par la Corée du Nord sont les deux faces d'une même pièce. Sous nos yeux, la Corée du Nord est en train d'exécuter un plan on ne peut plus clair. Il est clair que la menace a désormais pris de nouvelles proportions. Nous devons donc réagir d'une manière totalement différente que jusqu'à présent. Nous devons agir de concert et faire échouer les plans de la Corée du Nord.

Immédiatement après avoir reçu les informations faisant état de cet essai nucléaire, j'ai téléphoné au Président des États-Unis, M. Barack Obama. Après cela, je me suis entretenu au téléphone avec la Présidente de la République de Corée, M^{me} Park Geun-hye. Nous avons tous convenu que nos trois pays allaient coopérer étroitement et adopter une attitude ferme à l'égard de la Corée du Nord. Le moment est venu pour l'ONU d'agir. Le moment est venu pour le Conseil de sécurité

d'adopter une position claire face à cette menace sans précédent.

Il y a seulement quatre mois, le Président Obama était en visite à Hiroshima, où d'innombrables citoyens innocents ont été victimes de la toute première explosion d'une bombe atomique. Ce jour-là, nous avons renouvelé nos engagements. Peu importe le temps que cela prendra, nous ne devons jamais, même pour un bref instant, relâcher nos efforts pour parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires. Ce jour-là, nos engagements ont réuni les deux rives du Pacifique et ont été redynamisés. Malgré cela, aujourd'hui, la Corée du Nord est en train d'intensifier ses provocations. C'est un défi que nous ne pouvons pas prendre à la légère car cela finirait par peser sur notre conscience collective.

La paix est comme le verre – quand il est bien poli et transparent, on ne le voit pas. On peut négliger une petite fissure pendant un certain temps sans que rien ne change, mais sans qu'on s'en aperçoive, la fissure s'élargit et un jour, le verre se brise à grand fracas. Voilà pourquoi, jour après jour, nous devons prendre l'habitude de manier le verre avec le plus grand soin, pour éviter que des fissures n'apparaissent. Je crois que l'intention initiale qui a présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies, après deux guerres mondiales, procédait de cette conscience aiguë. Pour cette raison, il serait tout simplement inacceptable de continuer à tolérer ces provocations militaires, car cela reviendrait à créer ouvertement des fissures dans le verre.

En outre, à présent, la menace à la paix s'est manifestée clairement, et les provocations militaires persistantes de la Corée du Nord sont bien plus graves qu'auparavant. Il ne fait aucun doute que la Corée du Nord est sur le point de se doter de missiles balistiques à lanceur sous-marin équipés d'ogives nucléaires. Il ne faut pas oublier que c'est un pays qui a enlevé un grand nombre de citoyens japonais, y compris une fille de 13 ans, détruisant leur vie paisible, et qu'à ce jour ceux-ci n'ont pas été autorisés à retourner dans leur patrie. Nous avons demandé à la Corée du Nord d'autoriser leur retour immédiatement, mais elle a refusé. C'est un pays qui foule aux pieds les droits de l'homme, qui fait fi des mécanismes d'équilibre des pouvoirs. C'est un pays qui continue d'accumuler des armes, parmi lesquelles des missiles et des armes nucléaires, alors qu'il ne se soucie pas du sort de ses citoyens. La menace que ce pays fait peser sur la communauté internationale est de plus en plus grave et réelle. Elle appelle des réponses

nouvelles, totalement différentes des approches adoptées précédemment.

En décembre, le Japon célébrera le sixantième anniversaire de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies. Soixante-deux ans se sont écoulés, si l'on compte à partir du moment où la cloche de la Paix en bronze envoyée par un citoyen japonais a commencé à sonner dans les jardins du Siège de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de la paix, comme cela se fait chaque année. Cette cloche a été fondue à partir de pièces envoyées par le pape Pie XII et de pièces et médailles envoyées par des enfants et des adultes de plus de 60 pays du monde. Quel était le souhait du peuple japonais lorsqu'il a envoyé cette cloche?

Il y a 60 ans, lorsque le représentant du Japon s'est assis pour la première fois dans cette salle, il a appelé avec ferveur à l'instauration de la paix dans le monde et à l'élimination des armes nucléaires, ce que nous n'avons cessé de faire depuis lors. Cette promesse devait se transmettre de génération en génération, la promesse de continuer d'avancer dans la voie menant à la paix mondiale et à l'élimination des armes nucléaires.

Aujourd'hui, mon intention était à l'origine de revenir sur le chemin parcouru depuis 60 ans et de réfléchir aux progrès accomplis par le Japon durant cette période, avec pour objectif la paix et la prospérité mondiales. Cependant, la menace nord-coréenne a franchi un nouveau palier. Sachant que le Japon respecte cette promesse depuis 60 ans et alors que le monde se pose la question de savoir si l'ONU va contrarier les ambitions de la Corée du Nord ou si le Conseil de sécurité sera capable de s'unir pour s'opposer à la Corée du Nord, je me sens donc dans l'obligation de souligner que le Japon, en tant que membre du Conseil de sécurité, mènera le débat au sein du Conseil. Je déclare devant les représentants nationaux présents dans la salle de l'Assemblée générale que notre détermination est absolue. Quelle que soit la question dont nous sommes saisis, ou le nombre de problèmes auxquels nous sommes confrontés, le Japon, qui est Membre de l'ONU depuis 60 ans, n'épargnera aucun effort pour que l'Organisation soit plus forte.

Le total cumulé des contributions versées à l'ONU et aux opérations de maintien de la paix par le Japon, en termes de valeur comptable, dépasse largement 20 milliards de dollars. Le seul pays dont le montant total des contributions est supérieur à celui du Japon sur les 30 dernières années est les États-Unis. En outre, nous avons versé 334,5 milliards de dollars

au titre de l'aide au développement, encore une fois en termes de valeur comptable.

À mon sens, l'ONU a toujours été au service de trois grandes causes : le dévouement à la paix, la poursuite de la croissance et la volonté de débarrasser le monde des injustices et des inégalités. Je suis convaincu que les membres reconnaîtront que le Japon est un pays qui n'a ménagé aucun effort pour promouvoir ces trois causes au cours des 60 dernières années.

La croissance sert de fondement à tout le reste. Seule la croissance permet d'enraciner la paix et de rectifier les injustices avec le temps. Il n'y a qu'à voir la manière dont l'Asie a dépassé toutes les autres régions s'agissant de la proportion de sa population qui vit dans la démocratie. C'est précisément le fruit de la croissance que l'Asie connaît depuis le milieu des années 80, période qui coïncide avec l'époque où les compagnies japonaises ont commencé à investir directement et à grande échelle dans d'autres pays d'Asie.

C'est uniquement grâce à cet environnement commercial et d'investissement libre et ouvert que le Japon a pu se développer – ce même environnement qui est à l'origine de la prospérité actuelle des pays d'Asie. La paix, la stabilité et la sûreté en mer, ainsi que la liberté de navigation et de survol, sont les fondements de la paix et de la prospérité de la communauté internationale. Lorsque surviennent des différends, la communauté internationale doit observer strictement le principe selon lequel les États doivent présenter leurs revendications sur la base du droit international, ne pas recourir à la force ou à la coercition pour faire valoir ces revendications et s'efforcer de régler leurs différends par des moyens pacifiques. Le Japon continuera de défendre de manière indéfectible un ordre mondial ouvert, libre et résolument attaché à l'état de droit et aux normes internationales.

Je tiens également à souligner que j'ai créé une équipe spéciale au sein du Gouvernement japonais, équipe que je dirige directement et qui s'emploie à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Le Gouvernement japonais va accélérer ses efforts afin de ratifier prochainement l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et il honorera la contribution de 1 300 milliards de yen qu'il s'est engagé à verser d'ici à 2020 au titre de l'aide aux pays en développement. Je veillerai personnellement à ce que ce soit fait.

Le Japon n'épargnera aucun effort en vue de renforcer l'ONU au cours des 60 prochaines années,

comme il l'a fait pendant les 60 années écoulées. Je m'y engage car j'ai confiance dans le peuple japonais.

Un visiteur inattendu s'est présenté sur un lieu de travail à Djouba, au Soudan du Sud, où des Casques bleus membres d'une unité du génie des forces d'autodéfense japonaises étaient à l'œuvre. Il leur a dit,

« Je suis sincèrement reconnaissant que le Japon construise des routes. J'ai pleinement confiance en vous. Est-ce que je peux faire quelques chose? Laissez-moi vous aider. Je n'ai besoin de rien en retour. »

Le jour suivant, et celui d'après, cet homme est revenu sur place, où une artère était en cours de construction dans la capitale du Soudan du Sud, le plus jeune Membre de l'ONU. Le troisième jour, l'homme a commencé à faire ce qu'il savait être nécessaire, et il a continué de travailler avec les membres des forces d'autodéfense pendant huit jours. Lorsqu'ils se sont séparés, alors qu'ils se serraient la main et exprimaient leur regret de devoir se quitter, il va sans dire que les membres de notre unité du génie, qui n'avaient reçu que des paroles de remerciement de cet homme, ont été profondément émus. Juma Ago Isaac – les membres des forces d'autodéfense ont chacun écrit le nom de cet inconnu sud-soudanais dans leurs carnets pour se souvenir de lui.

Peu importe le travail ou le lieu, les Japonais engagés dans la coopération internationale considèrent toujours ces rencontres sur le terrain comme leur véritable récompense. Où qu'ils aillent, des inconnus prennent conscience de leurs propres capacités et réalisent que l'édification de la nation commence par eux. Les Japonais témoins de telles scènes sont émus au point qu'ils les gardent en mémoire toute leur vie.

Je suis fier que la relation que le Japon entretient avec l'ONU depuis 60 ans ait permis de rapprocher les cœurs en Asie, en Afrique et dans le monde entier. C'est l'esprit du Japon à l'ONU. Je promets de ne pas l'oublier, de le promouvoir et de le transmettre à la prochaine génération.

Je vais terminer mon allocution en soulignant la nécessité d'effectuer des changements fondamentaux dans la structure de gouvernance de l'ONU. Les pays d'Afrique et d'Amérique latine ont accumulé un degré d'influence inédit dans le contexte politique et économique mondial, mais ils ne sont pas représentés de manière satisfaisante au Conseil de sécurité. Cet exemple à lui seul rend la composition actuelle du

Conseil de sécurité indéfendable à notre époque. Les relations internationales telles qu'elles étaient il y a 71 ans, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, appartiennent aux livres d'histoire. Elles ne s'appliquent plus aux pays qui sont depuis devenus indépendants. À la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, que le Japon et les pays d'Afrique ont organisée récemment, j'ai entendu les dirigeants qualifier le fait que l'Afrique n'avait pas de siège permanent au Conseil de sécurité d'injustice historique, et je suis tout à fait d'accord.

L'objectif à long terme de l'Afrique est d'avoir des membres permanents au Conseil de sécurité d'ici à 2023, ce que le Japon appuie pleinement. Si nous n'engageons pas une réforme du Conseil de sécurité maintenant, il se pourrait bien qu'elle soit reportée pour une autre décennie ou deux. Quelle position devons-nous adopter : saper les valeurs des Nations Unies ou nous employer à renforcer les Nations Unies? Si nous choisissons cette dernière, il va donc sans dire qu'une réforme du Conseil de sécurité est une question urgente. C'est en insistant sur ce point que je terminerai ma déclaration.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Milo Đukanović, Premier Ministre du Monténégro

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Monténégro.

M. Milo Đukanović, Premier Ministre du Monténégro, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Milo Đukanović, Premier Ministre du Monténégro, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Đukanović (Monténégro) (*parle en monténégrin; interprétation fournie par la délégation*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du Monténégro et de réaffirmer une fois encore l'attachement sans équivoque de mon pays à la Charte des Nations Unies. Je voudrais

tout d'abord féliciter S. E. M. Peter Thomson, de la République des Fidji, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Nous nous félicitons du thème choisi pour la présente session, eu égard à l'importance universelle de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Je voudrais aussi remercier S. E. M. Mogens Lykkesøft, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session, du leadership dont il a fait preuve et des efforts investis dans la création des conditions préalables à la mise en œuvre efficace des accords cruciaux sur le développement durable et les changements climatiques.

Étant donné que c'est le dernier débat général auquel participera le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, je voudrais le remercier tout particulièrement de sa contribution essentielle à l'édification d'un monde plus sûr et plus prospère, surtout que cette dernière décennie a été marquée par une myriade de défis et de crises. Il n'a pas dû être facile de diriger l'Organisation dans de telles conditions.

Malgré les avancées enregistrées dans de nombreux domaines, la situation mondiale actuelle est source de nombreuses préoccupations. Dans de nombreux endroits de la planète, la paix, la stabilité et le développement économique durable s'avèrent toujours irréalisables. Des conflits violents et prolongés ont prélevé leur tribut sur des centaines et des milliers d'individus, détruisant la vie de millions de personnes, dont une majorité de femmes et d'enfants. La pauvreté extrême, des institutions faibles et des violations graves des droits de l'homme sont toujours une dure réalité pour un grand nombre de personnes dans le monde. Les principes fondamentaux du droit international sont en train d'être violés par les acteurs non étatiques, et l'extrémisme violent et le terrorisme induisent une instabilité permanente, contraignant des millions de personnes à fuir leur foyer. Il est de plus en plus incertain que d'autres pays veuillent les accueillir, et les fonds humanitaires levés sont plus qu'insuffisants pour répondre à leurs besoins essentiels.

Dans la situation actuelle, où des défis de plus en plus complexes ne reconnaissent aucune frontière et où aucun pays n'est en mesure d'y faire face seul, nous sommes contraints de nous tourner vers l'ONU, une organisation mondiale à nulle autre pareille où des solutions collectives peuvent être trouvées. Il est encourageant de constater que ces dernières années ont été marquées par la conclusion d'accords multilatéraux, ouvrant la voie à une transformation globale et à des

progrès durables. Cela reflète une volonté générale de changer le statu quo. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030) revêtent une importance significative et se caractérisent par leur interdépendance. Le moment est venu pour nous d'assumer nos responsabilités et de nous attacher à les mettre en œuvre afin que tous les citoyens aient une chance égale de vivre une vie digne, exempte de violence, de discrimination et d'extrême pauvreté.

Malgré sa petite taille et sa faible contribution aux émissions mondiales, le Monténégro s'est engagé à mettre en œuvre les accords dont je viens de parler par le biais d'initiatives de développement durable. Le Monténégro est l'un des 22 Membres de l'Organisation des Nations Unies à avoir soumis volontairement un rapport national sur le suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable au Forum politique de haut niveau, qui a eu lieu en juillet, preuve supplémentaire de son engagement. Le Monténégro a été aussi le premier État à intégrer les objectifs de développement durable dans sa stratégie nationale de développement durable, en place jusqu'en 2030. Cette stratégie garantit que les principales mesures nécessaires pour atteindre les objectifs à long terme de développement durable seront prises et que le pays adhère aussi à tous les engagements internationaux nécessaires, conformément au Programme 2030. Cette stratégie à long terme vise non seulement à relancer l'économie et à protéger l'environnement, mais aussi à tirer parti des ressources humaines et du capital social, qui doivent conduire au développement et à la prospérité des citoyens de notre pays.

Le Monténégro croit fermement que l'Accord de Paris est la base sur laquelle d'autres actions visant à préserver les systèmes climatiques peuvent être fondées, garantissant ainsi que tous les pays, quelle que soit leur phase de développement, revoient leurs ambitions à la hausse afin d'atteindre les objectifs finals. Conformément aux dispositions de l'Accord de Paris, le Monténégro réaffirme sa contribution ambitieuse, qui est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport à 1990. Nous tenons à ratifier officiellement cet engagement dès que possible afin de commencer à le mettre en œuvre. Notre engagement à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris posera des difficultés à notre système tout entier, et il nous faudra faire participer toutes les parties prenantes à tous les niveaux de gestion, national et local, et tous les segments

de la société. Le Monténégro aura besoin, comme de nombreux autres pays, d'une aide supplémentaire de la communauté internationale et des mécanismes financiers de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Je fais essentiellement allusion au Fonds vert pour le climat.

Trop souvent, la communauté internationale est incapable de prévenir ou de mettre fin aux effusions de sang, aux activités criminelles et aux souffrances de millions de personnes dans le monde. Le conflit en Syrie, qui ne cesse de retenir l'attention de la communauté internationale et des Nations Unies, est l'illustration la plus tragique de cette incapacité. Le Monténégro est vivement préoccupé par ce conflit et par la détérioration de la situation aux plans humanitaire et de la sécurité, dont les répercussions sont ressenties partout dans le monde. Nous appuyons pleinement une cessation urgente de la violence et tenons à souligner qu'il importe que toutes les parties se conforment au droit international et aux résolutions des Nations Unies. Il est inacceptable que la communauté internationale tolère les atrocités de guerre. C'est non seulement moralement inacceptable, mais également contraire au droit international. C'est pourquoi, faute de règlement politique, il faut parvenir à un accord provisoire qui respecte le principe du droit international et qui atténuerait pour le moins les souffrances humaines. Il ne faut pas que ces crimes restent impunis – leurs auteurs doivent répondre des violations du droit international et de ses principes.

Le rôle que joue le Conseil de sécurité dans les tribunaux pénaux internationaux et hybrides revêt une importance vitale. Les crises et les conflits en Syrie, en Iraq, au Yémen, en Libye, au Soudan du Sud et dans d'autres pays montrent qu'il importe de trouver une solution pacifique à long terme par la voie politique et diplomatique, qui doit avoir la primauté. La nature fragile et la détérioration de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que leurs répercussions, indiquent clairement que notre approche mondiale actuelle – consistant à gérer la violence et la crise – doit céder la place à une approche axée sur la prévention. Il est grand temps que nous passions de la parole à l'acte.

La médiation est une façon très efficace et pacifique de prévenir les conflits, et on ne lui accorde pas suffisamment d'attention, malgré l'Article 33 de la Charte des Nations Unies. C'est tout à fait conscient de l'importance de la médiation que le Monténégro organise l'année prochaine une conférence pour aider à renforcer encore plus avant la médiation dans la région

agitée de la Méditerranée. Tout au long de son histoire, notamment dans son passé récent, le Monténégro a été affecté par de nombreux conflits. Notre enthousiasme pour la médiation et notre engagement en sa faveur découlent de notre attachement à un dialogue et à une coopération honnêtes. Nous pensons que la médiation est le meilleur moyen d'aplanir nos divergences, de réduire les tensions et de parvenir à un règlement final.

L'humanité est confrontée à des crises humanitaires et à une crise des réfugiés et des migrants jamais observées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Nous estimons qu'il était tout particulièrement important que l'Assemblée générale se saisisse de cette question en organisant la première réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants. Nous appuyons la mise en œuvre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1).

Nous ne devons à aucun moment oublier que le monde doit faire face aujourd'hui à la menace permanente que représentent le terrorisme et l'extrémisme. Les attaques terroristes perpétrées dans le monde entier et le meurtre de civils nous rappellent que nous n'avons fait que peu de progrès dans la lutte contre ce phénomène complexe et en constante évolution, et que des efforts plus résolus, une unité, une coordination et un rôle plus actif de la part de tous les États Membres de l'ONU sans exception sont nécessaires. Les mesures que nous prenons pour lutter contre le terrorisme doivent être axées sur la prévention et sur la situation sociale, économique et politique. Elles doivent surtout cibler les groupes vulnérables et marginalisés car c'est parmi ces groupes que les personnes sensibles au radicalisme sont principalement recrutées. La réalisation des objectifs de développement durable offre les meilleures chances d'améliorer les choses à cet égard. Il faut mettre l'accent sur la jeunesse et son autonomisation, d'abord par l'emploi et l'éducation.

Cette année marque le dixième anniversaire de la création du Conseil des droits de l'homme et le cinquième anniversaire de l'adoption de deux instruments internationaux clefs relatifs aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, et l'ONU doit relever des défis importants s'agissant de protéger les droits de l'homme et de surmonter les crises humanitaires. Il faut donc réaffirmer le solide attachement de tous les États Membres au système multilatéral de protection et de promotion des droits de l'homme. L'application intégrale et immédiate de normes élevées en matière de

protection des droits de l'homme et le respect concret des règles internationales par chaque État Membre, sans exception, sont indispensables pour la paix, la stabilité et le développement. L'ONU et ses États Membres doivent faire bien davantage pour que tous les droits – non seulement les droits civiques et les droits politiques mais aussi les droits économiques et sociaux – soient garantis afin de créer les conditions nécessaires pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour assurer une protection efficace, il est nécessaire d'intégrer les droits de l'homme dans les politiques de développement, en particulier les politiques publiques de protection des droits des groupes les plus vulnérables au niveau national. À cet égard, l'application cohérente des principes de croissance durable et sans exclusive dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de croissance économique est indispensable pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour maintenir et renforcer son rôle central dans le système de gouvernance mondiale, l'ONU doit engager des réformes et s'adapter au contexte du XXI^e siècle et aux principes démocratiques modernes. La priorité à cet égard reste la réforme globale du Conseil de sécurité, afin de le rendre plus efficace et plus transparent.

L'initiative Unis dans l'action, que le Monténégro met également en œuvre, donne déjà de bons résultats en matière de coopération entre l'Organisation et les pays hôtes. Il faut donc continuer de l'améliorer, en particulier en gardant à l'esprit la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Monténégro salue les changements apportés à la suite des négociations relatives au rôle de l'Assemblée générale dans le processus de sélection du Secrétaire général. Ils contribueront à renforcer la transparence et l'émulation et à garantir une démarche fondée sur le mérite. Le Monténégro s'enorgueillit d'avoir proposé un candidat à la plus haute fonction au sein du système des Nations Unies. Nous avons ainsi contribué de manière qualitative et quantitative à la sélection du meilleur candidat. Dans le même temps, cela confirme notre volonté de participer de manière plus active à la réalisation des objectifs universels énoncés dans la Charte des Nations Unies. À cette occasion, nous espérons que le nouveau Secrétaire général sera originaire d'un pays d'Europe de l'Est, et nous nous attendons à ce qu'il le soit puisqu'il faut respecter le principe du roulement régional et que notre région est

la seule qui n'ait jamais été représentée au poste de Secrétaire général à ce jour.

Le 28 juin, le Monténégro a marqué le dixième anniversaire de son adhésion à l'ONU. Ce fut un jour historique pour notre pays. C'était la plus belle confirmation de notre indépendance, du rétablissement de l'État monténégrin, le signe que nous occupions notre place légitime dans le concert mondial des nations. Depuis que nous avons recouvré notre indépendance, nous ne cessons de renforcer notre État conformément aux normes euro-atlantiques, et je suis heureux de signaler que le Monténégro est aujourd'hui un exemple de stabilité, de diversité ethnique et de respect des différences; un voisin digne de confiance et un partenaire international sur lequel on peut compter; ainsi qu'un chef de file de l'intégration euro-atlantique dans notre région.

Nous savons par expérience que les institutions sont un des éléments de base de la stabilité de l'État et de l'état de droit. L'intégration à l'OTAN et à l'Union européenne sont des priorités stratégiques nationales. En mai, le Monténégro a signé le protocole d'adhésion à l'OTAN. Le processus de ratification du protocole devrait être prochainement achevé et nous devrions très bientôt remplir toutes les conditions requises pour devenir un État membre à part entière de l'OTAN. L'importance de cette étape historique pour le Monténégro ne nous fera pas perdre notre enthousiasme s'agissant de continuer d'améliorer notre secteur de la sécurité et nos systèmes juridique et politique, comme cela est demandé aux membres de l'OTAN. Il en est de même de notre volonté de contribuer à la paix et à la stabilité dans la région et au-delà.

Concernant notre processus d'adhésion à l'Union européenne, nous avons ouvert 24 chapitres de négociation, sur les 35 chapitres obligatoires. Nous

avançons à grands pas sur la voie de l'adhésion, ce qui confirme une nouvelle fois le potentiel et les capacités de la société monténégrine et de ses institutions. Le Monténégro reste un partenaire fiable et responsable de la communauté internationale et de l'ONU.

Le Monténégro est membre de la Commission de consolidation de la paix. Il est également membre du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Nous avons également été élus membres du Conseil d'administration d'ONU-Femmes, et notre mandat prendra effet l'année prochaine. Après notre mandat au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016, nous avons déposé notre candidature pour siéger de nouveau au Conseil en 2022-2024. Nous avons également présenté notre candidature à un siège du Conseil de sécurité pour la période 2026-2027. Nous avons accru notre participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en déployant des observateurs militaires à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

Tout cela montre que le Monténégro est fermement déterminé à promouvoir l'ONU, le multilatéralisme et une action commune pour garantir un monde pacifique, stable, prospère et juste. Nous sommes résolus à contribuer de manière active et constructive aux efforts déployés par l'ONU à cet égard.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Milo Đukanović, Premier Ministre du Monténégro, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 14 h 35.